



MERCREDI 5 JANVIER 1994

No 35550 - 114e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Zapatistes mexicains

Rebelles malmenés

Au moins 86 personnes ont trouvé la mort en trois jours d'affrontements entre les révoltés indiens de l'«Armée zapatiste de libération nationale» (EZLN) et les forces de sécurité mexicaines dans l'Etat de Chiapas. Les rebelles ne contrôlaient plus qu'une ville.

Page 2

Proche-Orient

Tout près d'un accord

L'Egypte a affirmé hier qu'Israël et l'OLP étaient proches d'un accord sur les questions qui ont retardé le retrait israélien de Jéricho et Gaza. L'OLP a confirmé le rôle actif de médiateur joué par Le Caire. Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres s'est déclaré convaincu que les deux parties parviendraient à «surmonter la crise». Cet avis est partagé par le secrétaire du Foreign Office, Douglas Hurd, en visite au Proche-Orient.

Page 2

Affaire Radjavi

La colère d'un juge vaudois

Les deux Iraniens soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de l'opposant iranien Kazem Radjavi, le 24 avril 1990 à Coppet (VD), auraient dû être extradés de France vers la Suisse à trois reprises, soit au début du mois de décembre, le 15 et enfin le 28 décembre. Evoquant «l'intérêt national», le gouvernement français les a finalement relâchés vers leur pays. «Je suis très déçu. J'en prends acte. Je suis juge, pas homme politique», a commenté hier le juge d'instruction cantonal vaudois Roland Châtelain.

Page 5

Bosnie-Herzégovine: départ anticipé du général Briquemont

Les combats font rage

Le siège de l'ONU à New York ne voit aucun inconvénient à un départ anticipé du général belge Francis Briquemont, commandant de la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) en Bosnie-Herzégovine. «S'il désire être relevé de ses fonctions, il le sera», a déclaré un porte-parole du secrétaire général Boutros Boutros-Ghali. D'autre part, au moins neuf personnes ont été tuées et 29 blessées hier à Sarajevo, le pilonnage de la ville ayant repris avec intensité et alors que des combats sont signalés dans le centre du pays entre Musulmans et Croates.

Selon des sources proches du ministère belge de la défense, Bruxelles a demandé à l'ONU de rappeler le général Briquemont, en poste depuis seulement six mois. Ce dernier avait succédé au général français Philippe Morillon à la tête de la FORPRONU en Bosnie. Le mandat du général Briquemont expire théoriquement en juillet prochain. Il a à plusieurs reprises critiqué l'ONU et exprimé publiquement une certaine frustration devant les difficultés de sa mission.

D'autre part, neuf personnes au moins ont été tuées et 29 blessées hier dans la capitale bosniaque, Sarajevo. Le pilonnage de la ville a en effet repris avec intensité hier, alors que des combats sont signalés dans le centre du pays entre Musulmans et Croates.

Dans le même temps, le premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic, a rencontré le chef de la diplomatie croate, Mate Granic, à Vienne mais un apaisement semblait peu probable. «Espérons que cette rencontre ne sera pas encore l'une de ces rencontres qui échouent», a déclaré M. Silajdzic avant son départ pour Vienne. «Je ne crois

pas que nous ayons encore le droit d'échouer».

Le bruit sourd des obus s'est déplacé du centre de la capitale bosniaque vers l'ouest où se trouvent le quartier général de la FORPRONU et l'aéroport. L'hôpital de Kosevo, le principal établissement de la ville, a

été hier l'une des principales cibles des bombardements. Un obus est tombé sur le toit de l'un des bâtiments et un autre juste à l'extérieur.

Il y a eu une quinzaine de morts lundi, dont six membres d'une même famille, dont le plus jeune avait 15 ans. (ap)

Mostar sous contrôle

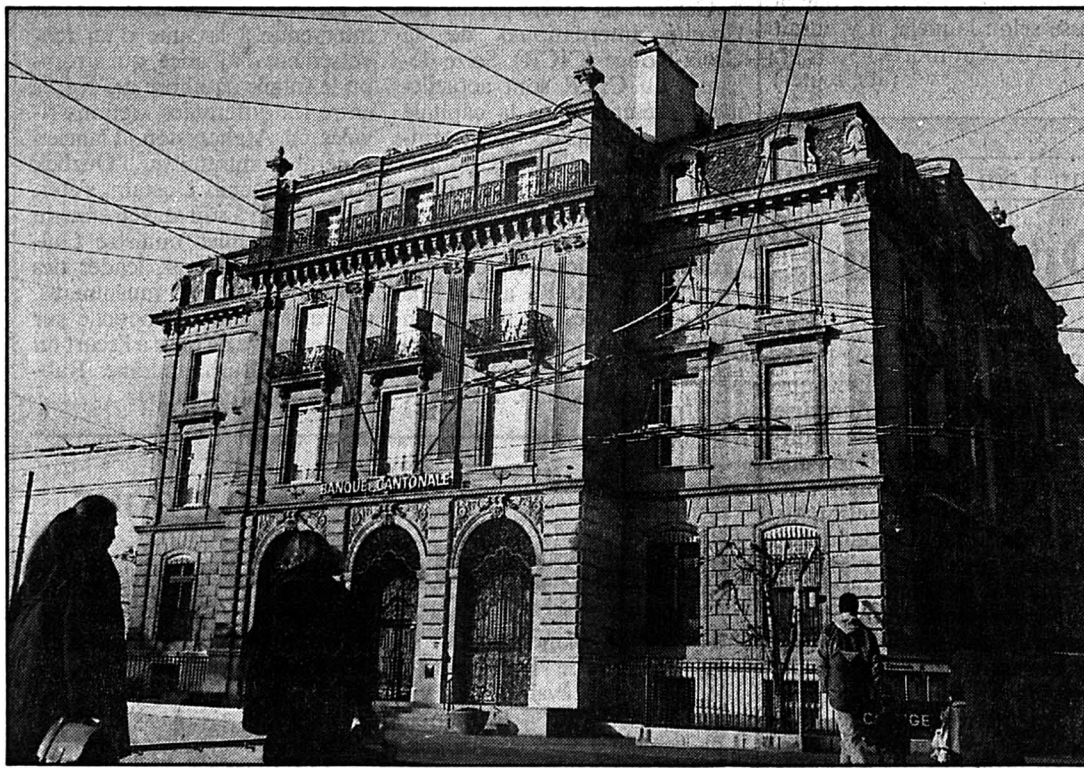
Le premier ministre bosniaque Haris Silajdzic a déclaré hier qu'il s'était mis d'accord avec les dirigeants croates sur le principe de placer la ville de Mostar sous le contrôle de l'Union Européenne, afin que tous ses habitants puissent y retourner. Ce projet de contrôle par l'Union Européenne achoppe cependant sur la date à laquelle les trois parties du conflit bosniaque (Musulmans, Croates, Serbes) décideront de fixer un cessez-le-feu permanent. Les négociations sur ce sujet doivent reprendre à Genève le 18 janvier. (ap)



Jamais les bombes n'ont épargné les enfants
Cet enfant de Sarajevo, blessée par un éclat d'obus, est emmenée à l'hôpital. (AP/Keystone)

Banques régionales suisses: du mouvement à Neuchâtel entre le CFN et la BCN

L'union se précise



La Banque Cantonale Neuchâtoise (BCN) s'apprête à reprendre le Crédit Foncier Neuchâtois (CFN). Les deux établissements feront connaître à la fin du mois les modalités qui permettront à la banque cantonale d'intégrer rapidement la banque privée, a indiqué hier François Jeanneret, président du conseil d'administration du CFN. La BCN (Photo Impar-Galley) pourrait lancer une OPA amicale sur l'établissement régional neuchâtois. Cette reprise a de bonnes chances d'aboutir, selon François Jeanneret. Le CFN cherche depuis un certain temps à collaborer avec une banque de plus grande envergure. Depuis quelques années, plusieurs banques régionales de Suisse ont disparu, soit par fusion, soit par reprise. La Suisse comptait 204 banques régionales à fin 1990 contre 174 à fin 1992, selon les statistiques de la Banque Nationale Suisse. (ap)

• Lire également en page 11

OPINION

Les dindons de la farce

«Elles ne veulent pas la paix et préparent la guerre».

Evoquant de la sorte l'attitude des protagonistes du conflit bosniaque lors de la cérémonie des vœux, hier au Quai d'Orsay, M. Alain Juppé, ministre français des Affaires étrangères n'a certes pas réinventé la poudre.

Mais en oubliant pour une fois la langue de bois des diplomates, il traduit clairement le désarroi des Occidentaux face à une situation devenue totalement ingérable.

Pour qu'un haut responsable politique fasse officiellement ce constat pourtant évident depuis des mois, il aura fallu le double coup de gueule des généraux Cot et Briquemont exprimant l'écoeurement des Forces de l'ONU, obligées à jouer les dindons d'une farce sanglante. Impuissantes à faire appliquer les résolutions des Nations Unies, faute de moyens, et aussi faute d'ordres clairs, elles en sont en effet réduites à compter les coups, sous les quolibets des petits chefs de guerre locaux.

Une situation intenable à terme, et qui rappelle celle des Américains à Mogadiscio. Ils avaient alors cru pouvoir s'en sortir en faisant la chasse au général Aïdid, principal responsable de leurs malheurs.

Le général Aïdid est toujours dans la capitale somalienne où ses troupes se réarment en toute quiétude.

Les Américains, eux, sont sur le point de partir.

Aussi, lorsque poursuivant sa déclaration en affirmant sa volonté de ne pas céder au découragement, M. Juppé estime que le prochain sommet de l'OTAN «pourrait être l'occasion de réfléchir à une nouvelle initiative» permettant d'apporter «une réponse urgente» à la situation bosniaque, on a un peu l'impression que le naturel du diplomate revient au galop, avec en croupe l'art délicat d'enfermer l'absence de perspectives concrètes au sein de flamboyants mots creux.

En effet, même si l'embargo contre la Serbie semble porter ses fruits, la totale fragmentation des pouvoirs en Bosnie rend, dans l'immédiat, surréaliste toute ébauche rationnelle de solution politique. Tout simplement parce que manifestement plus aucun interlocuteur n'est fiable. Moins peut-être parce qu'il ment qu'en raison de son incapacité à se faire obéir de ses propres troupes.

M. Juppé l'a d'ailleurs clairement admis lorsqu'évoquant la promesse de trêve de Noël, il a souligné: «la parole a été trahie et trahie par tous.»

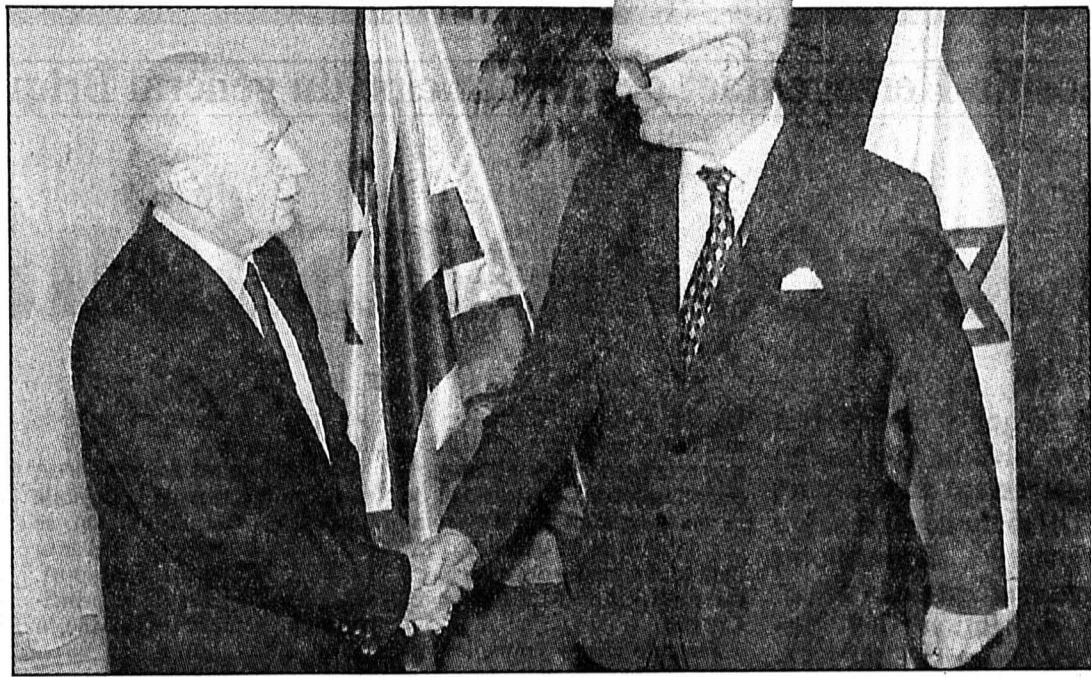
Face à cette anarchie, seule une mise sous tutelle totale de la Bosnie par les troupes de l'ONU peut-être aurait quelque chance de ramener le calme, à défaut de la paix.

Mais il est douteux que l'Occident accepte d'en payer le prix.

Roland GRAF

Négociations entre Israël et l'OLP sur les territoires occupés

Tout près d'un accord



Le Britannique Douglas Hurd et le premier ministre Rabin

Selon le diplomate anglais, un accord est proche entre l'OLP et Israël. (EPA/Keystone)

L'Égypte a affirmé hier qu'Israël et l'OLP étaient proches d'un accord sur les questions qui ont retardé le retrait israélien de Jéricho et Gaza. L'OLP a confirmé le rôle actif de médiateur joué par Le Caire. Le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres s'est déclaré convaincu que les deux parties parviendraient à «surmonter la crise». Cet avis est partagé par le secrétaire du Foreign Office, Douglas Hurd, en visite au Proche-Orient.

«Les deux parties sont sur le point d'aboutir à un accord sur les points de divergences», a déclaré le ministre égyptien des Affaires étrangères, Amr Moussa, après avoir reçu Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'OLP. «Le tableau n'est pas si sombre car les deux parties sont désireuses de mettre en œuvre la déclaration de principe», a poursuivi le ministre. «Nous tentons d'aboutir à un accord. Nous estimons, en tant que Palestiniens que nous avons le droit d'insister sur certains points», a déclaré de son côté Farouk Kaddoumi. Il a par ailleurs réaffirmé la position de l'OLP selon laquelle il n'y a pas eu d'accord formel la semaine

dernière au Caire sur les modalités du retrait israélien de Gaza et Jéricho. C'est toutefois ce qu'affirme Israël. Cette différence d'interprétation a entraîné le report sine die de la reprise des discussions lundi à Taba (Égypte).

M. Kaddoumi a «insisté» sur les sept amendements apportés par le chef de l'OLP, Yasser Arafat, au texte présenté par les Israéliens comme base d'une éventuelle reprise des négociations mais n'en a pas révélé la teneur.

«Il est vrai que la direction de l'OLP a parfaitement le droit de rejeter ce document. Mais, en ce

cas la question qui leur est posée est de savoir sur quelle base négocier» a déclaré M. Peres, à l'issue d'une rencontre avec son homologue britannique Douglas Hurd.

«Nous savons qu'il n'y a pas d'alternative à l'OLP et l'OLP doit savoir qu'il n'y a pas d'alternative à Israël» a-t-il affirmé. Il a ajouté qu'Israël s'est engagé à négocier dans quelques mois pour étendre l'autonomie à d'autres parties des territoires occupés.

PASSAGE DIFFICILE

Le secrétaire du Foreign Office a relativisé pour sa part la crise

de la négociation. «Les parties concernées négocient un passage difficile, mais ils ont dépassé le point de non-retour», a-t-il déclaré à l'issue d'un entretien d'une heure, au siège du Ministère des Affaires étrangères à Jérusalem. M. Hurd a ajouté ne pas avoir l'intention de jouer les médiateurs mais s'est montré désireux de contribuer à une meilleure compréhension.

Il n'y a pas qu'avec Israël que l'OLP a des relations difficiles actuellement. Farouk Kaddoumi a minimisé la tension existant entre la centrale palestinienne et la Jordanie, la qualifiant de

«nuage de malentendus». M. Kaddoumi a indiqué qu'il se rendrait aujourd'hui à Amman afin d'établir «une coordination entre la Jordanie et l'OLP» concernant les négociations de paix. Samedi, le roi Hussein avait appelé l'OLP à entamer «un dialogue sérieux» avec son pays et exigé «un engagement véritable et non des paroles en l'air».

COLONIES ÉTENDUES

D'autre part, malgré la négociation menée entre Israël et la Syrie sur l'évacuation des hauteurs du Golan, le ministre israélien du Logement a coupé hier le traditionnel ruban inaugurant l'extension des implantations juives dans cette région stratégique conquise et annexée en 1967.

Les deux pays devraient reprendre dans les prochaines semaines des négociations à Washington sur l'évacuation du Golan, condition pour l'établissement de la paix dans la région. Le ministre du Logement Benjamin Ben-Eliezer a souligné que «la question de savoir si nous allons évacuer quoi que ce soit, et quelle portion de territoire nous allons évacuer», se posera lorsque les négociations auront repris et non avant.

«Aussi longtemps que nous n'aurons pas obtenu des garanties pour notre sécurité, je ne vois pas comment nous pourrions penser à rendre les monts du Golan», a ajouté l'ancien général. De son côté, le vice-président syrien Abdul Halim Khaddam a réitéré hier son appel à un retrait complet d'Israël de cette région de 1150 km².

(ats, afp, reuter, ap)

5 janvier 1477 - Le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire meurt sous les murs de Nancy, alors qu'il tentait de reprendre la capitale lorraine. On ne retrouvera son corps que deux jours plus tard, le visage dévoré par les loups. Cette défaite mit un terme aux guerres de Bourgogne, après les batailles de Grandson et de Morat (1476). Adversaire de Louis XI, il avait rêvé d'annexer la Champagne ainsi que l'Alsace et la Lorraine.

BRÈVES

Cour AELE à Genève Inauguration

La Cour AELE a tenu hier à Genève sa première session. La Cour AELE est chargée de veiller à la bonne application par les membres de l'AELE de l'accord sur l'EEE.

Crash en Sibérie Avion trop chargé

L'accident du Tupolev-154, qui s'est écrasé lundi en Sibérie avec 124 personnes à bord, est dû à un mauvais entretien du moteur et au fait que l'avion était trop chargé, selon les premières conclusions de l'enquête. L'avion transportait vingt tonnes de plus que le poids autorisé.

Air américain Guerre des tarifs

Les compagnies aériennes américaines ont lancé hier une nouvelle guerre des tarifs, abaissant jusqu'à 45% le prix des billets achetés à l'avance sur certaines destinations intérieures.

TV française Condamnation fiscale

Poursuivi pour une fraude fiscale estimée à 340.000 fr suisses, l'animateur de télévision Julien Lepers, 44 ans, a été condamné hier à un an d'emprisonnement avec sursis et 39.000 fr d'amende.

Lituanie Adhésion à l'OTAN?

La Lituanie a présenté une demande officielle d'adhésion à l'OTAN hier, a annoncé l'agence de presse russe Interfax. C'est la première des anciennes républiques soviétiques à présenter une telle demande.

Pompier fou Red Adair à la retraite

Paul Adair, mieux connu sous le nom de «Red Adair», 78 ans, le «pompier des puits de pétrole en feu», a vendu son entreprise et prend sa retraite. Red Adair a permis d'éteindre quelque 2000 incendies de puits de pétrole, en mer ou sur terre.

Sommet Eltsine - Clinton Kravtchouk invité

Le président ukrainien Léonide Kravtchouk pourra participer au sommet entre Boris Eltsine et Bill Clinton qui se tiendra du 12 au 15 janvier à Moscou, à l'invitation de son homologue russe, selon des informations officielles.

Mexique

Repli rebelle

Les combattants de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN) se sont repliés hier vers les montagnes, ont rapporté des témoins. Les rebelles mexicains avaient pris le jour de l'An le contrôle de six villes de l'Etat méridional du Chiapas. On ignore s'ils entendent poursuivre la lutte ou s'ils cherchent à éviter une nouvelle confrontation avec l'armée fédérale mexicaine.

Les rebelles se sont retirés des localités d'Altamirano et d'Ox Chuc et ont gagné dans la matinée les montagnes voisines. Les barrages rebelles sur la route entre San Cristobal et Altamirano, à 50 km de là, ont disparu. Les journalistes qui se sont rendus

sur place n'ont vu aucune trace de combattants zapatistes. Des combats sporadiques ont éclaté à Ocasingo dans la matinée mais la télévision a ensuite annoncé que l'armée contrôlait cette dernière ville. Auparavant, les rebelles avaient abandonné San Cristobal et Las Margaritas.

Au moins 86 personnes ont trouvé la mort en trois jours d'affrontements entre les révolutionnaires de l'«Armée zapatiste de libération nationale» (EZLN) et les forces de sécurité mexicaines dans l'Etat de Chiapas. Ce nouveau bilan officiel publié hier est contredit par la presse selon laquelle il y aurait eu plus de cent morts.

(ats, reuter)

Programme ERASMUS

Des sous

La Commission européenne propose d'augmenter de 40% les crédits consacrés aux programmes communautaires d'éducation. L'exécutif de l'Union européenne (UE) a présenté hier à Bruxelles un projet de plan quinquennal doté de plus de 1,6 milliard de francs suisses. Le plan 1995-1999 comprend trois volets. Le premier d'entre eux est ERASMUS, programme d'encouragement à la mobilité des étudiants lancé en 1987. Le second est nouveau: intitulé «L'Europe à l'école», il vise aussi la formation de partenariats, mais au niveau pré-universitaire cette fois. Le troisième volet comprend des actions s'adressant à tous les niveaux d'enseignement, notamment pour la connaissance des langues. (ats)

Sinn Fein irlandais

Optimisme

Gerry Adams, le président du Sinn Fein, l'aile politique légale de l'IRA, a estimé lundi soir que la proposition anglo-irlandaise de paix du 15 décembre «contient, pour la première fois», une «reconnaissance par Londres du droit à l'autodétermination de l'ensemble du peuple irlandais». Dans une intervention qui représente la première réaction positive à ce jour du mouvement républicain à la proposition du premier ministre britannique Major, juge que «l'impasse n'est pas résolue, mais au moins le problème de l'autodétermination est identifié». Le président du Sinn Fein affirme toutefois que «le droit absolu à l'autodétermination ne peut être défini ou soumis à de quelconques réserves par personne d'autre que le peuple irlandais». (ats)

Guerre civile en Afghanistan

Un bain de sang

Le regain de violence observé dans la guerre civile afghane s'est poursuivi hier pour la quatrième journée consécutive. Les combats se concentrent dans la région de Kaboul et dans d'autres villes du nord de l'Afghanistan, notamment Mazar-i-Sharif. Ils opposent les forces fidèles au président Burhanuddin Rabbani et les partisans du premier ministre Gulbuddin Hekmatyar, chef des fondamentalistes musulmans.

Quelque 760 blessés ont été admis dans les cinq hôpitaux de Kaboul durant les trois premiers jours de combats, a indiqué hier à Genève un porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Seize délégués du CICR sont actuellement présents dans la capitale afghane, où ils s'occupent principalement de l'approvisionnement des hôpitaux en médicaments.

A Genève, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a exprimé hier ses craintes au sujet d'un nouvel exode des Afghans vers les pays voisins, notamment l'Iran et le Pakistan. Le HCR

s'est également déclaré préoccupé par le sort des 30.000 réfugiés tadjiks réunis près de Mazar-i-Sharif, coupée du reste du pays par les combats. Trois délégués du CICR sont présents à Mazar-i-Sharif, où ils s'occupent également de l'approvisionnement en matériel médical. Selon des chiffres communiqués par le HCR, un million et demi d'Afghans environ sont toujours réfugiés au Pakistan, malgré le retour au pays d'environ 1,6 million d'entre eux en 1990. En outre, 2,3 millions d'Afghans réfugiés en Iran n'ont toujours pas regagné leur pays.

La reprise des combats est intervenue à la suite d'un renversement d'alliance, qui a rompu le fragile équilibre des forces entre les différentes factions rivales en Afghanistan. L'ancien général communiste, l'Ouzbek Abdoul Rachid Dostam, s'était allié samedi à son ancien ennemi juré, le premier ministre Gulbuddin Hekmatyar, leader des fondamentalistes musulmans. Ce revirement a débouché sur une tentative de mise à l'écart du président Burhanuddin Rabbani. (ats, afp, reuter)

Moscou

Fausse alerte

La «Maison Blanche» à Moscou, théâtre de l'insurrection d'octobre, a été évacuée hier à la suite d'une alerte à la bombe. Cet incident a suivi de quelques heures l'emménagement du gouvernement russe. Les fonctionnaires du gouvernement ont été autorisés à revenir dans le bâtiment, après que les fouilles se furent révélées infructueuses.

(ats)

Riche amour

Johnnie Mosley, une habitante de la Floride, a gagné 24 millions de francs à la loterie le 4 septembre. Puis elle a attendu Noël pour en parler.



Sous le sapin, elle a tendu une enveloppe contenant une photocopie du billet à son mari en disant: «Je t'aime». (ap)

Venezuela

Terrible mutinerie

Les autorités de la prison de Maracaibo, au Venezuela, où de violents affrontements ont fait au moins 103 morts ont commencé à évacuer les cadavres calcinés de l'enceinte de l'établissement.

Selon le lieutenant-colonel Aldo Boccone de la Garde nationale, le bilan confirmé s'élève à 103 morts et au moins 45 blessés. Les affrontements auraient commencé quand environ 400 Indiens Guajiros, la principale tribu du Venezuela, ont cherché à venger la mort de plusieurs des leurs auprès de codétenus non-Indiens. Les affrontements ont commencé avec des armes à feu et des couteaux, puis une partie de la prison a été incendiée avec des cocktails Molotov. Mais ce scénario n'est pas confirmé avec certitude par la garde nationale et la police.

SURPOPULATION CARCÉRALE

Les familles des détenus, rassemblées à l'extérieur de la prison, attendaient avec angoisse de connaître l'identité des victimes. Seuls 54 cadavres avaient pu être identifiés hier, selon un juge de Maracaibo. Certains corps ont été mutilés. «Apparemment, un groupe de prisonniers en a attaqué un autre», a déclaré le médecin légiste Nelson Bonilla. «Ils les ont mutilés, charcutés avec des couteaux, les ont lynchés puis leur ont coupé la tête. Certains restes ne sont que des fragments».

La prison de Maracaibo, une ville située à 710 km à l'ouest de la capitale, Caracas, a été conçue pour abriter 800 détenus, mais en compte en réalité 3000. (ap)

IMMOBILIER

28-1616

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue de la Terrasse

SUPERBE APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES

avec cachet particulier sur plusieurs niveaux.
Cuisine agencée, terrasse.
Libre tout de suite.
Loyer: Fr. 990.- + 50.- charges.
☎ 038/31 78 03
Le Château ● 2034 Peseux

HPI CREDIT IMMOBILIER
cautionné par la Confédération 631

LA CHAUX-DE-FONDS Les Sagittaires



DES CONDITIONS 1994 EXCEPTIONNELLES
Grâce à de nouvelles possibilités de financement.

Découvrez à nouveau nos magnifiques appartements 4 pièces, avec cheminée de salon et devenez propriétaire.

Mensualités dès **Fr. 1'506.-** + charges.

HABITATIONS POUR TOUS
51, rue des Moulins - 2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

ENSEIGNEMENT

« Mon péché mignon: l'anglais en me divertissant ! »



Fabiola Degano
étudiante à Wall Street Neuchâtel

« Une méthode qui me diverte et me motive dans un cadre dynamique, voilà ce qu'il me fallait pour progresser efficacement, sans m'ennuyer. C'est ce que j'ai trouvé chez Wall Street, avec la garantie de pouvoir rapidement m'exprimer en anglais ! »

OFFRE SPECIALE
1 leçon d'essai gratuite.
En cas d'inscription, nous vous offrons la préparation au First Certificate et un abonnement d'un an gratuit à notre Friends Club.

WALL STREET INSTITUTE SCHOOL OF ENGLISH
Méthode unique - Résultats garantis
Horaire à la carte de 9h à 20h30, sa: 12h30

CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9
TELEPHONE: 039 23 55 30

NEUCHÂTEL: HALLES 11
TELEPHONE: 038 25 16 64

M-Plus Magerquark Séré maigre Ricotta magra

Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 5.1 au 11.1

Séré maigre


250 g ~~1.50~~ **1.80** (100 g -32)

500 g ~~2.90~~ **3.50** (100 g -30)

Action
LA SUPER-PROMOTION JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Cafés Gastronomie
Le lot de 4 paquets de 250 g
Café Gastronomie en grains 1 kg ~~9.60~~ **7.-**

Café Gastronomie moulu 1 kg ~~10.40~~ **8.-**



Action
LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 5.1 au 8.1

Bouquet de Hollande **5.50**

Le bouquet




LA QUALITÉ EN ACTION

Action
du 5.1 au 11.1

Gruyère

doux Le kg ~~19.30~~ **15.50**

salé Le kg ~~19.70~~ **16.-**



Action
du 5.1 au 11.1

Viande séchée des Grisons 1^{re} qualité au détail ou emballée sous vide


Les 100 g ~~7.40~~ **6.50**



Action
du 5.1 au 8.1

Pommes de terre « Bintje »

Le cabas de 2,5 kg ~~4.50~~ **3.-** (1 kg 1.20)



Action
du 5.1 au 11.1

Huile de tournesol «Suprema»

1 litre ~~4.90~~ **3.90**



Action
MULTIPACK du 5.1 au 18.1

Tous les produits pour le bain **-.80 de moins**
Exemple: Bain moussant «Brise marine» en sachet de recharge 1,5 litre
A partir de 2 produits ~~4.-~~ **3.20** (1 litre 2.13)



Action
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

Liquides-vaisselle le lot de 3 flacons

Handy 2 litres ~~4.80~~ **3.90** au lieu de 4.80 (1 litre 1.95)


Handy concentré 1,5 litre ~~6.60~~ **5.40** au lieu de 6.60 (1 litre 3.60)

Manella 2,25 kg ~~8.40~~ **7.-** au lieu de 8.40 (1 kg 3.11)

du 5.1 au 11.1

Action
du 5.1 au 18.1

Tous les produits de nettoyage M-Plus **-.50 de moins**
Exemple: Vinaigre de nettoyage et de détartrage M-Plus en sachet de recharge 1 litre ~~2.30~~ **1.80**



MIGROS

Action
du 03.01 au 08.01

Poulet frais «Optigal»
Pièce 1,1 kg environ

le kg ~~7.50~~ **6.20**

Action
du 03.01 au 08.01

Cordon bleu

le kg ~~21.-~~ **17.50**

Action
du 5.1 au 11.1

Haricots blancs en boîtes de 890 g ~~2.30~~ **1.80** au lieu de 2.30 (100 g -20)

de 450 g ~~1.50~~ **1.20** au lieu de 1.50 (100 g -27)

Pois mange-tout surgelés 350 g ~~3.40~~ **2.70** au lieu de 3.40 (100 g -77)

Séré à la crème 150 g ~~1.35~~ **1.05** au lieu de 1.35 (100 g -70)

Séré demi-gras 250 g ~~1.60~~ **1.30** au lieu de 1.60 (100 g -52)

Action
du 03.01 au 08.01

Filet de perche importé

le kg ~~39.-~~ **35.-**

44-2702/4 x 4

Refus français d'extrader deux Iraniens vers la Suisse

La colère du juge

Les deux Iraniens soupçonnés d'avoir participé à l'assassinat de l'opposant iranien Kazem Radjavi le 24 avril 1990 à Coppet (VD) auraient dû être extradés de France vers la Suisse à trois reprises, soit au début du mois de décembre, le 15 et enfin le 28 décembre. Evoquant «l'intérêt national», le gouvernement français les a finalement refoqués vers leur pays. «Je suis très déçu. J'en prends acte. Je suis juge, pas homme politique», a commenté hier le juge d'instruction cantonal vaudois Roland Châtelain.

son dossier qu'il avait, via le Département fédéral de justice et police, demandé leur extradition de France où ils avaient été arrêtés en automne 1992. La Cour d'appel de Paris a donné un avis favorable le 10 février 1993. Le 18 novembre, Berne a été officiellement informée de l'approbation de cette extradition par le pouvoir politique français.

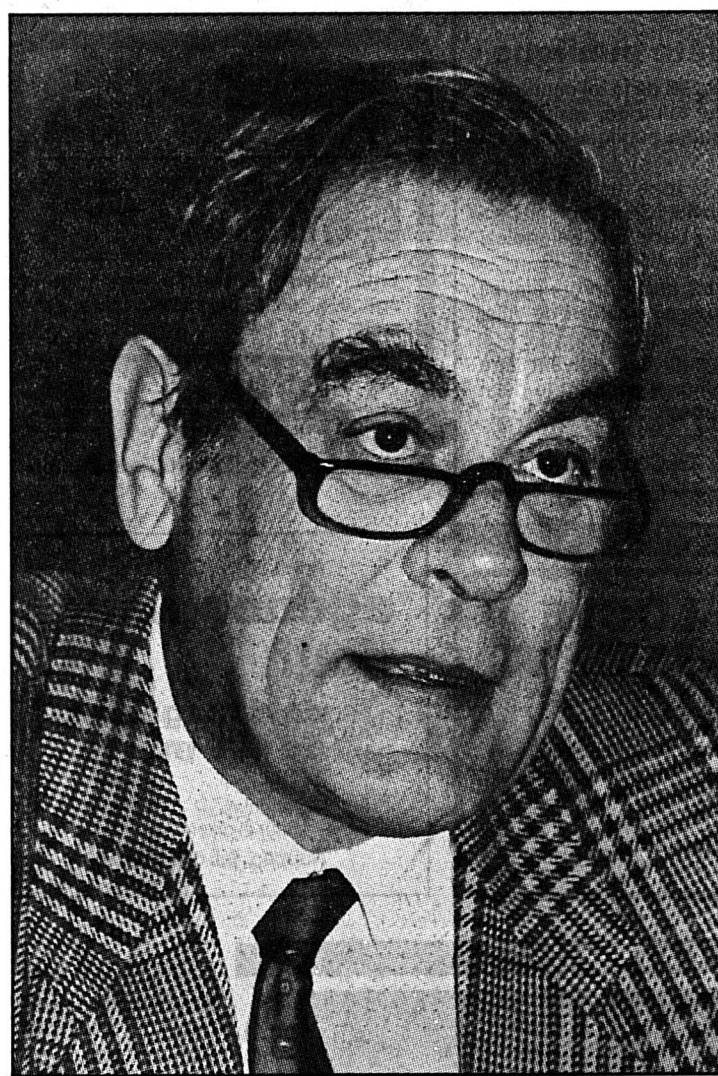
VAINE ATTENTE

Les deux suspects devaient être amenés en Suisse par la route, dans un fourgon cellulaire placé sous forte escorte policière. La police cantonale vaudoise a été mobilisée trois fois durant le seul mois de décembre suite à des avis officiels français. Au début de décembre, le juge Châtelain a été averti d'un déplacement de date. Le deuxième rendez-vous, fixé au 15 décembre, a été annulé la veille. Le troisième était programmé pour le 28 décembre à 13 heures. Des agents de la police vaudoise se sont déplacés au point de passage franco-suisse prévu par les autorités des deux pays. Ils ont attendu en vain jusqu'à 17 heures.

Les deux Iraniens ont été refoqués vers leur pays le 29 décembre. Le lendemain, la Suisse a été avertie que la France ne les extradait pas pour des questions «d'intérêt national». La Suisse a protesté, assurant toutefois que cet incident ne perturberait pas les excellentes relations entre les deux pays. Celles-ci ont une nouvelle fois été soulignées le 3 décembre dernier à l'occasion de la visite du président François Mitterrand en Suisse.

«SI POSSIBLE PAS EN FRANCE»

Le juge Roland Châtelain se dit «très déçu». «Je suis juge, pas un



Le juge vaudois Roland Châtelain

En charge du dossier de l'assassinat de Radjavi, le magistrat a exprimé hier sa déception.

homme d'Etat», poursuit-il. Il n'a pas l'intention de se rendre en Iran, d'autant plus que ce pays n'a jamais répondu à ses nombreuses demandes d'informations expédiées par commis-

sions rogatoires. Le magistrat espère que d'autres suspects se feront intercepter à l'occasion d'un séjour en Europe, «si possible pas en France». Le dossier est loin d'être fermé. (ap)

5 janvier 1947 -
La Foire d'échantillon de Bâle abrite une exposition consacrée à l'œuvre accomplie par les sionistes en Palestine. De 1939 à 1945, le Fonds national juif a dépensé 13 millions de livres anglaises pour acheter 40 millions de m² de terre, soit environ 7% de la surface de la Palestine. Les juifs ont établi 217 colonies, en drainant les marais, reboisant les montagnes et irriguant le désert.

BRÈVES

Fraude à Genève

De l'or; de l'or!

Deux ressortissants espagnols, circulant en voiture et transportant 27 lingots d'or d'un kilo chacun, ont été arrêtés avant le jour de l'an par les douaniers de Saint-Julien-en-Genevois, à la frontière franco-suisse, a-t-on appris hier de source douanière. Les lingots ont été découverts dans une BMW comportant une cache entre le siège arrière et le coffre.

Terre des hommes

A l'aide de la Bosnie

Terre des hommes a lancé hier une nouvelle campagne nationale de récolte de paquets alimentaires et de dons pour la population de l'ex-Yougoslavie. L'organisation humanitaire avait acheminé 2000 colis familiaux à la veille de Noël, elle espère en livrer 4000 en janvier aux habitants de Bosnie, et plus particulièrement de la région de Tuzla.

Industrie des machines

Sale coup pour Granges

Ebosa S.A. a bénéficié d'un prolongement de deux mois de son sursis concordataire jusqu'à mi-février. Les créanciers du fabricant de machines de Granges (SO) choisiront le 1er février les organes chargés de la liquidation, indique la Feuille des avis officielle. Ebosa avait licencié ses 40 derniers employés en avril dernier.

TV alémanique fête ses 20 ans

«Kassensturz» a 20 ans «Never change a winning team» (Ne changez jamais une équipe gagnante!), telle est la philosophie adoptée par «Kassensturz». Le magazine des consommateurs de la télévision alémanique DRS a fêté hier ses 20 ans d'existence en diffusant un pot-pourri de ses meilleures émissions.

Conseil des Etats

Dernier retrait grison

Le conseiller aux Etats grison Ulrich Gadiant (UDC) ne briguera pas un nouveau mandat en septembre. Les deux sièges grisons seront donc à repourvoir, Luregn Mathias Cavelti (PDC) ayant également annoncé son retrait en novembre dernier. Agé de 62 ans, M. Gadiant entend se consacrer davantage à son activité d'avocat.

Après la conclusion de l'accord du GATT

L'USP annonce ses exigences

L'Union suisse des paysans (USP) exige pour ses membres un soutien financier conforme au nouvel accord du GATT. Selon un communiqué publié hier, elle l'a demandé par lettre au conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz. L'USP entend concrétiser ses exigences d'ici la mi-janvier.

Les soutiens financiers admis par le GATT sont essentielle-

ment des paiements directs, rappelle l'USP. L'agriculture a en outre besoin d'une plus grande liberté d'entreprise et d'un environnement plus favorable pour pouvoir abaisser ses coûts et affronter une concurrence plus rude.

EN BAISSÉ

L'USP réclame encore un assouplissement des réglementations

de marché pour optimiser la transformation et la commercialisation des produits agricoles.

D'autre part, le rendement agricole brut final suisse a subi une deuxième baisse consécutive en 1993. Avec 8,68 milliards de francs, le produit agricole a diminué de 1,6% par rapport aux résultats de 1992. Selon les estimations fournies par le Service d'information agricole alémani-

que LID, la part de la production végétale a été de 24,3% et celle de l'élevage de 75,7%. Il s'agit du résultat le plus faible depuis 1983. En 1992, le rendement de l'agriculture suisse avait été de 8,77 milliards de francs. L'Union suisse des paysans (USP) attribuait alors ce résultat principalement aux bas prix des animaux de boucherie et en particulier du porc. (ats)

Concubinage

Fisc contré

Le fisc bernois ne pourra pas prélever 40% sur l'héritage d'une femme qui a passé 30 ans aux côtés d'un partenaire, même s'ils n'étaient pas mariés. Le Tribunal administratif du canton de Berne a accepté le recours d'une «veuve» qui aurait dû s'acquitter de près de 700.000 fr d'impôts. Le jugement publié cette semaine a plafonné dans ce cas le part du fisc à 10% sur les 1,7 million de l'héritage.

Cette proportion est celle que la loi appliquerait pour une employée de maison ayant servi plus de dix ans dans le même ménage. Si la plaignante et le défunt avaient été mariés, la part du fisc n'aurait été que de 87.000 francs. Au décès de son partenaire en 1988, la femme avait passé plus de 30 ans à ses côtés, assumant l'entretien de la maison et participant au travail dans le café qu'il tenait. Le tribunal administratif a estimé qu'on ne peut plus ignorer à l'heure actuelle la fréquence des relations de concubinage. (ats)

Pont de Lucerne

Petit succès des PTT

Deux des dix millions de timbres spéciaux émis par les PTT pour la reconstruction du Pont de la Chapelle de Lucerne ont trouvé acquéreur. La régie pourra ainsi remettre un chèque de 400.000 francs à la ville de Lucerne. Cette somme provient de la surtaxe de 20 centimes, le timbre d'une valeur de 80 centimes ayant été vendu à un franc. L'argent ainsi récolté pourra servir à la conservation du patrimoine culturel suisse. Bien que les bureaux de poste n'aient pas encore tous fait leurs comptes, les PTT pensent que la vente de timbres atteindra les deux millions. Ce chiffre peut paraître au premier abord modeste, ont expliqué les PTT. Mais si l'on tient compte de la récession économique, cette vente est réjouissante. Les huit millions de timbre imprimés pour le pont de la Chapelle qui n'ont pas été vendus seront détruits. (ats)

Ascom

Un an à défi

Le groupe de télécommunications Ascom est à l'aube d'une année mouvementée. Les trois unités stratégiques à créer pourraient être aménagées sous forme de trois sous-holdings chapeautées par Ascom Holding. Le groupe bernois est d'autre part confronté à une concurrence nouvelle et difficile suite à la résiliation par les PTT des contrats exclusifs en matière de centres de transmissions téléphoniques.

La réorientation stratégique du groupe doit conduire à la constitution de trois entités autonomes dans le courant de l'année. Pour son domaine des télécommunications notamment, la société Ascom cherche un partenaire.

Dans ses domaines services d'automation, Ascom cherche aussi à renforcer sa position par des coopérations ponctuelles.

Pour Ascom, il n'est pas question cependant d'une prise de participation de tiers dans ces domaines. (ats)

Caviar vaudois?

Les eaux du Léman accueillent depuis la fin de l'an passé un hôte inhabituel: le sterlet, qui est la plus petite des 24 espèces d'esturgeons. Utilisera-t-on un jour la chair de ce poisson, voire ses œufs pour en faire du caviar? Bernard Büttiker, de la Conservation de la faune vaudoise, reste sceptique. En revanche, les pêcheurs lémaniques attrapent depuis peu, en quantités importantes, une nouvelle variété d'écrevisse.



Le sterlet vit en eau douce, dans les mers Noire et Caspienne et des fleuves comme la Volga et le Danube. En revanche, les espèces célèbres pour leur caviar - beluga, sevruga, osciètre - naissent dans les rivières, mais grandissent dans les estuaires sauvages et vivent ensuite dans les eaux salées des mers, comme le saumon. (ats)

Taux hypothécaires

M. Prix ne bouge pas

La concurrence entre les banques dans le secteur du marché du crédit hypothécaire fonctionne. Les enquêtes sur la politique des taux menée par les banques n'ont pas révélé la nécessité d'intervenir, a déclaré Josef Deiss. Entré en fonction début avril 1994, Monsieur Prix entrevoit la possibilité de nouvelles baisses des taux d'intérêt.

Les compétences dans le secteur des crédits délégués à Monsieur Prix depuis 1991, sont exercées en intégralité par ce dernier. Les enquêtes sur les taux dans le marché du crédit hypothécaire au printemps et en automne 1993 n'ont pas appelé l'intervention de Monsieur Prix, affirme M. Deiss. La concurrence fonctionne, même si l'on ne peut pas parler de marché parfait.

D'AUTRES BAISSÉS

La baisse des taux hypothécaires déjà intervenue en apporte la preuve. La baisse pronostiquée en été 1993 par Josef Deiss à 6% jusqu'à la fin de l'année s'est réalisée. La baisse des taux à 5,5% déjà annoncée et la situation sur les marchés des devises et des capitaux amènent Monsieur Prix à entrevoir la possibilité d'autres baisses.

M. Deiss appelle donc les consommateurs à jouer un rôle actif et à examiner quels sont les taux qu'offrent les différentes banques. La concurrence ne peut s'en trouver que renforcée. Après que les banques eurent renoncé à leurs arrangements en matière de taux, Monsieur Prix affirme avoir constaté une mentalité cartellaire du côté du consommateur. Le client imagine encore souvent que chaque banque applique les mêmes taux.

MAUVAISES HABITUDES

Sans vouloir anticiper sur son rapport annuel, Josef Deiss se déclare étonné que, dans de nombreux secteurs, demeure «un énorme besoin d'intervention». Les marchés en Suisse sont fortement influencés par des cartels et des prescriptions légales en matière de prix. «Il faudra beaucoup de temps pour perdre ces mauvaises habitudes». M. Deiss se déclare convaincu que le travail accompli depuis avril 1993 à la surveillance des prix n'est pas un exercice de style destiné à calmer les consommateurs. «Le rôle de Monsieur Prix est particulièrement important pendant une période de revitalisation de l'économie». Il doit contribuer à l'établissement d'une concurrence aussi libre que possible et non d'un dirigisme étatique. (ats)

Automobiles

Faible hausse

Le parc suisse des véhicules à moteur ne s'est accru que de 0,7% l'an dernier. Il atteignait tout de même 3.994.531 véhicules au 30 septembre 1993, soit 28.784 de plus qu'un an auparavant. Cette augmentation est la plus faible depuis 1988, selon les chiffres publiés hier par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Le taux d'accroissement du parc suisse des véhicules à moteur ne cesse de reculer depuis 1989. De 6,8% cette année-là, il est tombé à 4,6% en 1990, 2,7% en 1991, 1,4% en 1992 et 0,7% l'an dernier. Sur les 3.116.623 voitures de tourisme recensées, 1.879.630 (60%) sont munies d'un catalyseur.

Le parc comprend 45% de voitures fabriquées en Allemagne, contre 27% de japonaises, 12% de françaises, 8% d'italiennes et moins de 3% de suédoises et d'américaines. (ats)

Jeudi 6 janvier 1994
à 20 heures
1 tour gratuit
1 carton tous les 5 tours

GRAND MATCH AU LOTO

Salle Paroiscentre - Le Locle
Organisateur: Sociétés de tir au petit calibre et air comprimé, Le Locle
5 bons d'achat de Fr. 200.-

2 abonnements =
3e carte gratuite
Abonnement 30 tours:
Fr. 15.-

157-50087



VILLE DU LOCLE

Mise à l'enquête publique

Conformément à l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire, le Conseil communal met à l'enquête publique jusqu'au 17 janvier 1994:

- la modification par l'attribution de la zone rurale à la zone industrielle, d'une surface d'environ 49 134 m² qui fait partie de l'article 7648 du cadastre du Locle aux Saingnolles, adoptée par le Conseil général le 5 novembre 1993.

Les documents peuvent être consultés par les propriétaires intéressés et le public au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, au Locle.

Toutes remarques ou oppositions motivées doivent être adressées, par écrit, au Conseil communal pendant le délai d'enquête soit jusqu'au 17 janvier 1994.

Le Locle, le 14 décembre 1993.

Le Conseil communal

157-14003

IMMOBILIER

A LOUER

Billodes 65
Le Locle

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Entièrement rénové, avec cuisine agencée, salle de bains, Libre de suite.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA
76 RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI



ETLL
électrotechnique

Ecole technique
Le Locle



CPJN
Ecole technique
La Chaux-de-Fonds

EXAMEN D'ADMISSION Mercredi 12 janvier 1994

Délai d'inscription: 7 janvier 1994.

Apprentissage: **ETLL**
4 ans

Electronicien
Mécanicien-électricien
Automaticien

ET-CPJN

Dessinateur
en microtechnique
Dessinateur de machines
Mécanicien de machines
Micromécanicien
Mécanicien faiseur d'étampes
Horloger-rhabilleur

Admis sans examen: les élèves promus de 4e scientifique, classique et moderne.

2e session d'examen: 20 avril 1994. Délai d'inscription: 6 avril 1994.

* * * *

Dates d'examen: pour un apprentissage de mécanicien en automobiles à l'ET-CPJN, 28 mars au 1er avril 1994.

Délai d'inscription: 28 février 1994.

* * * *

Renseignements et inscription:

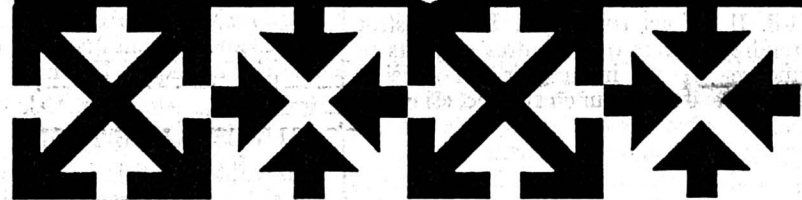
ETLL Ecole technique
Av. du Technicum 26
2400 Le Locle
☎ 039/34 11 95
Fax 039/31 44 04

ET-CPJN
Rue du Progrès 38-40
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/21 11 65
Fax 039/28 35 50

157-14003

ENSEIGNEMENT

Langues



COURS D'ALLEMAND POUR CHÔMEURS

cours intensifs d'allemand financés par l'assurance chômage en collaboration avec le service cantonal de l'emploi. Ces cours n'occasionnent aucun frais pour les chômeurs, à condition qu'ils augmentent leurs chances de retrouver un emploi.

Test d'évaluation le 10 janvier

Inscriptions à notre secrétariat
ou au bureau de chômage

Ecole de langues
**écoles-club
migros**

RUE JAQUET-DROZ 12, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
039/ 23 69 44

28-92

SAVIÈSE SUR SION

appartement et chalet moderne, 6 et 12 lits
640.-/1150 semaine (Noël 2 semaines).
☎ 021 3122343.
Logement City, 300 logements vacances!
22-3328/4x4

A LOUER
QUARTIER OUEST
LA CHAUX-DE-FONDS

APPARTEMENT
DE
4 1/2 PIÈCES

mansardé, avec cuisine agencée.
Libres à convenir.
Tél. 039/23 26 58
132-12083

BENFINA
Crédits rapides et sûrs

☎ 038/25 37 45
ou 037/26 82 10
Ecluse 61
2000 Neuchâtel
28-1356/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

Peseux. A louer, pour date à convenir, dans immeuble tranquille et centré

3 PIÈCES

balcon, cuisine agencée, cave et galetas. Fr. 840.- + charges.
☎ 038/31 76 77, le soir.

28-504

A louer tout de suite ou à convenir à la rue du Locle 38 à La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

au 5e étage.
Loyer: Fr. 550.- + Fr. 89.50 pour les charges.
Pour visiter: Mme Miranda (conciergerie)
☎ 039/26 46 06.

Pour la location:
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, ☎ 031/302 34 61.

6-1622

A louer
quartier Les Billodes
au Locle

APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

Loyers modérés

Libres de suite

Tél.
23 26 58

132-12083

Marie-Thérèse Labat

La corde de sol

Roman

(Droits réservés: Casterman et Sciaky presse)

- Il y a peut-être à tout ceci une raison qui nous échappe.

- Ou bien nous avons affaire à un fou, brouillé avec toute logique.

- C'est encore possible.

Nous cherchions ici et là, inspectant les coins et les recoins, regardant derrière chaque buisson mais, chose curieuse, alors que, dans la chambre, j'avais le sentiment très net d'une présence, j'éprouvais maintenant une

sorte de certitude que l'assassin n'était plus sur cette terrasse, que nous nous y trouvions seuls. Jim Rush et moi.

Nous avons cependant continué de fouiller jusqu'au moment où un jeune homme en complet gris surgit brusquement dans notre dos et nous surprit au beau milieu de notre cache-tampon peu folâtre.

J'ai poussé un cri et Jim a failli sauter sur lui.

- Police! dit le nouveau venu. A quoi jouez-vous?

A côté du jeune homme il y avait Kay, l'œil plus noir que jamais.

- Nous cherchons le corps, dis-je, péniblement consciente de ce que ma phrase pouvait avoir de bizarre.

Le lieutenant de police Maxwell nous regarda d'un air pensif. Il se demandait manifestement si nous avions bu, si nous venions de monter

une farce d'un goût douteux qui allait nous retomber sur le nez ou s'il se trouvait en présence de la plus étrange affaire criminelle de sa carrière.

- Si vous m'expliquez? fit-il, prudent.

Jimmy lui résuma toute l'histoire. Maxwell me demanda si j'étais là, moi aussi, quand il avait découvert le crime. Je l'en assurai.

- Et vous avez vu le corps sur le lit? Vu, de vos yeux vu?

- Oui.

Nous regardant encore un peu de travers il nous pria de rentrer avec lui dans l'appartement. Nous l'avons suivi dans la chambre de Liz où il était déjà venu, conduit par Kay. Surpris, ils avaient trouvé le lit vide et en désordre. Par les grandes baies donnant sur la terrasse Maxwell nous avait aperçus allant et venant

sous la lumière crue des lampadaires. Notre manège l'avait intrigué. Il en avait maintenant l'explication mais ne paraissait pas très convaincu.

Il nous fallut lui montrer très exactement comment était disposé le cadavre.

- Sur le dos ou sur le ventre?

- Sur le ventre. Elle était étranglée avec une sorte de fil de fer, précisa Jimmy.

- Le couvre-pied la recouvrait, dis-je. Comme si son meurtrier n'avait pas pu supporter ce spectacle. Seules les jambes dépassaient.

- Et vous voulez me faire croire que ce corps est parti tout seul!

- Nous ne voulons rien vous faire croire du tout, intervint Jimmy. Nous disons ce que nous avons constaté. J'ai appelé mon beau-frère à son bureau pour l'avertir. Je ne l'ai pas eu. (A suivre)

Volleyball - Coupe de Suisse: le VBCC s'apprête à recevoir Jona

En guise de cadeau

Il y a longtemps, très, trop longtemps que ça ne s'était pas produit: un club de LNA de volleyball vient disputer un match officiel à La Chaux-de-Fonds et contre le club local qui plus est. Cet événement aura lieu demain (20 h 30) au Bois-Noir où le VBCC accueillera Jona pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe de Suisse. A ne pas manquer!

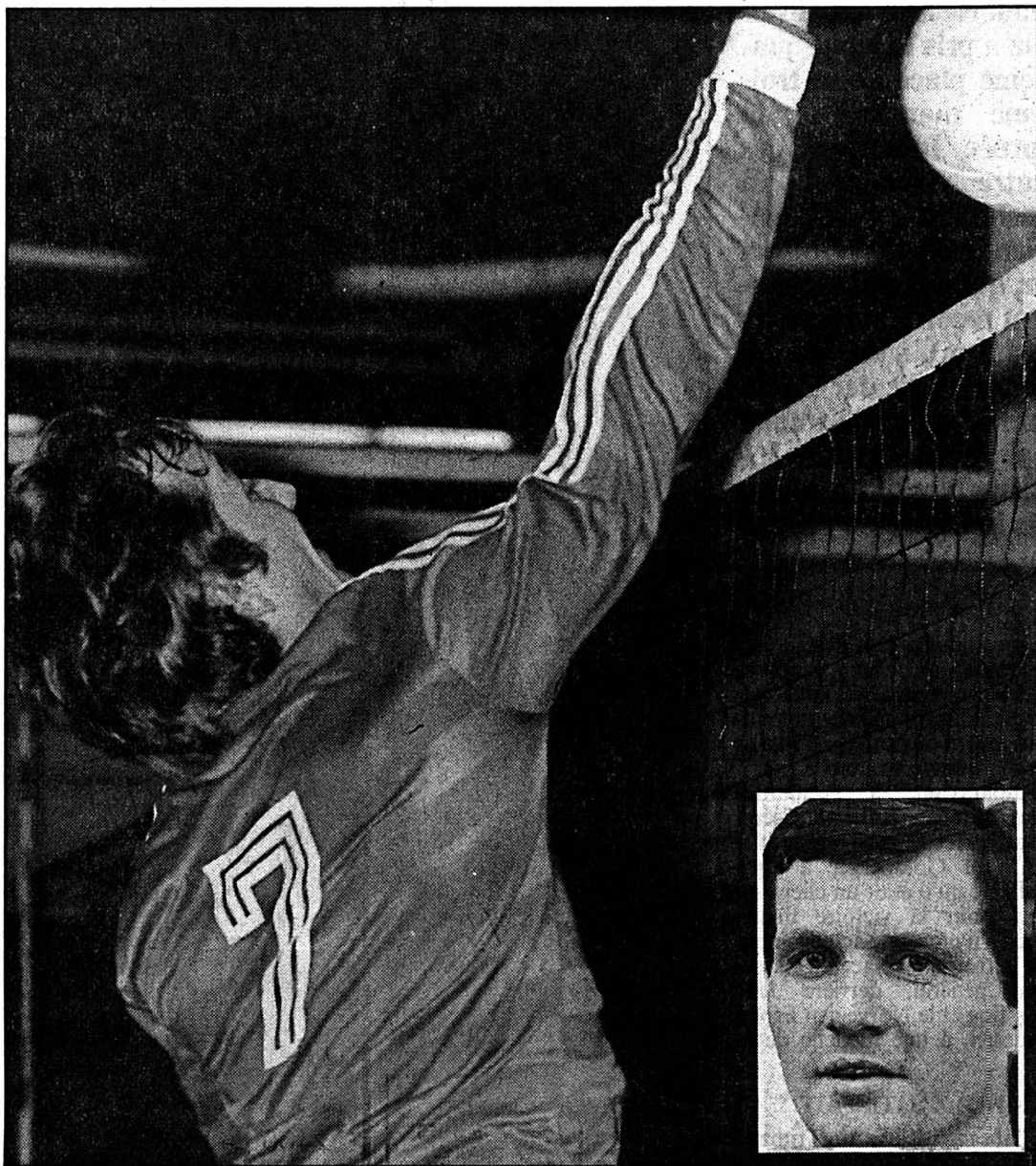
Par
Julian CERVIÑO

«Pour nous, pour le club, c'est une fête, se réjouit Christian Blanc, le président-joueur. Pour une fois à La Chaux-de-Fonds on pourra voir évoluer un club de LNA. J'espère que cela créera un petit élan et amènera un peu de monde à la salle. En tout cas, ça ne peut que nous être bénéfique.» Autrement dit, la rencontre de demain soir sera une propagande pour le volleyball et, indirectement, pour le VBCC.

PREMIER TOUR REMARQUABLE

En tous les cas, la visite de Jona est une belle récompense pour Christian Blanc et ses potes qui ont accompli un premier tour de championnat remarquable. Très bien partis, les volleyeurs chaux-de-fonniers ont certes accusé le coup par la suite, mais ils occupent tout de même la troisième place du groupe B de première ligue. Comme quoi, la préparation effectuée avant la saison et le travail de l'entraîneur-joueur polonais Roman Borowko a porté ses fruits. «Notre progression entamée en 1992 se poursuit, souligne Christian Blanc. Nous commençons à être récompensés de nos efforts.»

Des efforts qui laissent des traces et qui ont engendré une certaine saturation. «A la fin du premier tour, les gars accusaient



Christian Blanc - Roman Borowko (en médaillon)

«Nous allons montré ce que nous savons faire.»



(Impar-Galley-Henry)

le coup, confirme Roman Borowko. La motivation n'était plus la même, tout le monde en avait marre. C'est pourquoi, nous n'avons rien fait pendant la période des Fêtes. Il fallait nous changer les idées, faire autre chose. Maintenant, j'espère que tout le monde a récupéré et retrouvé une nouvelle motivation.»

AVEC ZERIKA

Et de la motivation il en faudra aux volleyeurs chaux-de-fon-

niers pour affronter la montagne qui se dressera devant eux demain soir. En effet, Jona est une équipe redoutable. Actuels cinquièmes en LNA, les Allemands sont les vice-champions en titre et comptent dans leur rang un certain Ali Zerika. Cet Algérien, ancien passeur du LUC et TGV-87, est le passeur d'une formation qui s'est quelque peu affaiblie par rapport à l'exercice précédent, mais qui demeure un sérieux candidat aux play-off en LNA. Avec ses 190 cm de hauteur moyenne, cette phalange devrait représenter un mur infranchissable pour le VBCC.

«Ce sera très difficile de pouvoir rivaliser, reconnaît Roman Borowko. Mais, il nous faudra tout donner. Nous allons montrer ce que nous savons faire. Je veux que les gars jouent normalement, sans complexes, sans trop respecter l'adversaire. Il faut démontrer que nous avons un bon système de jeu et de la volonté.»

UNE RAMPE DE LANCEMENT

Il serait en effet dommage que le VBCC ne fasse pas tout pour damer le pion le plus longtemps possible aux pensionnaires de LNA. Dommage surtout pour les joueurs du VBCC eux-mêmes qui ont accompli un très beau parcours en Coupe de Suisse en éliminant Worb, Allschwil et Schindelegi. «Ce match, c'est un cadeau, insiste Christian Blanc. A nous de savoir en profiter. Pour une fois, il faudrait que la tête suive. Cela n'a pas toujours été le cas pendant la première partie du championnat. Ainsi, si tout le monde y avait cru, nous compterions peut-être deux ou quatre points supplémentaires.» Le président-joueur pense surtout aux défaites concédées à Morat et à Guin.

Il ne reste plus qu'à remettre l'ouvrage sur le métier et à repartir du bon pied en 1994 en tentant l'impossible face à Jona. Ce match est en tous les cas la rampe de lancement idéale avant un second tour qui devrait confirmer la progression du VBCC. J.C.

Quatre jours trop tôt

Si la visite de Jona tombe le jour même du derby de hockey sur glace entre Ajoie et le HCC, ce n'est pas la faute des dirigeants du VBCC. «Nous, nous voulions disputer ce match le dimanche 9 janvier, mais les gens de Jona n'ont pas voulu, explique Christian Blanc. Ils doivent jouer samedi à Nâfels (réd: le leader de LNA) et ils ont peur d'être trop fatigués le lendemain. C'est dommage pour nous car nous aurions attiré plus de monde le dimanche.»

Eh oui, certains grands font des caprices et ce sont les petits qui en font les frais. J.C.

Il y a un an -

En battant la Pologne 4-2 (1-0 3-1 0-1) à Lillehammer, grâce à des buts de Friedli, Ochsner, Voisard et Gianini, l'équipe de Suisse juniors de hockey sur glace obtient son billet pour le groupe A. Elle termine la compétition au premier rang, avec 13 points en sept matches. (Imp)

Saut à skis

Rien n'est dit



A Innsbruck, l'Autrichien Andreas Golberger a établi un nouveau record du tremplin (114,5 m) et il s'est imposé devant le leader de la Tournée des quatre tremplins, l'Allemand Jens Weissflog (photo Keystone), qui commence à se sentir menacé...

Page 8

Hockey sur glace

Un échec mortifiant

L'équipe de Suisse juniors a subi un échec mortifiant lors des Mondiaux du groupe A. Défaits par l'Allemagne (3-1), les jeunes Helvètes sont relégués.

Page 8

Tennis

Première fausse note

Marc Rosset a entamé sa saison 1994 sur une fausse note à Adelaïde. Le Genevois s'est incliné 6-7 (4-7) 3-6 devant le tenant du titre, le Suédois Nicklas Kulti.

Page 9

Rallye - Paris - Dakar: Lartigue accentue son avance

Huit minutes de plus

Le Français Pierre Lartigue (Citroën ZX) continuait de caracoler en tête du classement général des autos, alors qu'en motos l'Espagnol Jordi Arcarons (Caviga) a repris la première place devant l'Italien Edi Orioli (Caviga), hier, à l'issue de la huitième étape du Rallye Paris - Dakar - Paris (485 km entre Nouadhibou et Nouakchott).

L'équipage Lartigue-Périn a remporté la dixième spéciale, «PK 25 - Antenne» (460 km), disputée en territoire mauritanien, et il a accru d'un peu plus de huit minutes son avance sur les Allemands Weber-Hiemer (Mitsubishi).

Au cours de cette étape, Shinozuka et Magne (Jap/Fr) ont connu quelques ennuis (crevaisson et problème électrique sur la pompe) mais ils ont conservé leur troisième place, devant les Français Auriol-Picard et Fontenay-Musmarra.

A noter que sur la plage, dans un terrain «duneux», Lartigue est passé à fond de première, alors qu'au même endroit Hubert Auriol a fait prudemment demi-tour. «Quand j'ai vu que la dune plongeait dans la mer, j'ai dit à Gilles (Picard) on fait demi-tour, expliquait Auriol après coup. Je n'ai pas voulu prendre de risque comme Lartigue, car si on se plantait, on perdait le rallye.»

BIENTÔT LE RETOUR

En moto, l'Espagnol Carlos Mas (Caviga), qui occupait la tête du classement, n'a terminé que quatrième, à plus de neuf minutes du vainqueur, le Français Jean Wagner (Caviga) qui a devancé de 52" Jordi Arcarons. Ce dernier a ainsi récupéré la première place du classement général, devant Orioli, Wagner et Mas.

Aujourd'hui, la neuvième étape mènera les concurrents de

Nouakchott à Dakar (476 km) avec au menu la onzième spéciale (181 km). Les rescapés observeront un jour de repos le 6 janvier, avant d'entamer leur retour vers Paris.

Rallye Paris - Dakar - Paris. Autos. Spéciale 10, PK25-Antenne (460 km): 1. Lartigue - Périn (Fr) Citroën 3h32'51". 2. Fontenay - Musmarra (Fr) Mitsubishi à 6'56". 3. Weber - Hiemer (All) Mitsubishi à 8'16". Classement général: 1. Lartigue - Périn (Fr) Citroën 19h10'46". 2. Weber - Hiemer (All) Mitsubishi à 27'38". 3. Shinozuka - Magne (Jap/Fr) Mitsubishi à 54'26".

Motos. Spéciale 10, PK25-Antenne (460 km): 1. Wagner (Fr) Caviga 4h02'19". 2. Arcarons (Esp) Caviga à 52". 3. Orioli (It) Caviga à 4'00". Classement général: 1. Arcarons (Esp) Caviga 19h56'18". 2. Orioli (It) Caviga à 3'32". 3. Wagner (Fr) Caviga à 6'24". (si)

Ski alpin - Descente à Saalbach

Mahrer et Heinzer en forme

Le champion olympique Patrick Oertlieb s'est montré le plus rapide lors du premier entraînement en prévision de la descente de Coupe du monde de demain, à Saalbach. L'Autrichien a précédé de 21 centièmes le Grison Daniel Mahrer, deuxième, et de 29 centièmes le Schwytzois Franz Heinzer, troisième.

Franz Heinzer semble avoir surmonté les déboires qu'il a connus en décembre (58e et 27e à Val Gardena, puis 29e à Bormio). Heinzer a retrouvé toutes ses sensations sur une piste où il était devenu champion du monde, en 1991. Meilleur Suisse, Daniel Mahrer, à l'instar de nombreux skieurs, se plaignait du mauvais état de la piste.

Derrière les deux aînés de l'équipe suisse, le Valaisain William Besse occupe le 28e rang à 2'62 du leader.

Saalbach (Aut). Premier entraînement en prévision de la des-

cente Coupe du monde de demain: 1. Oertlieb (Aut) 1'57"41. 2. Mahrer (S) à 0"21. 3. Heinzer (S) à 0"29. Puis les autres Suisses: 28. Besse (S) à 2"62. 35. Cavegn (S) à 3"03. 47. Gigandet (S) à 3"84. (si)

ORDRE DES DÉPARTS

Morzine. Ordre des départs du slalom géant féminin d'aujourd'hui (piste de 360 m de dén., départs à 10 h et 13 h): 1. Kjörstad (No). 2. Schneider (S). 3. Maier (Aut). 4. Compagnoni (It). 5. Wächter (Aut). 6. Ertl (All). 7. Merle (Fr). 8. Zeller-Bähler (S). 9. Wiberg (Su). 10. Lefranc (Fr). 11. Panzanini (It). 12. Eder (Aut). 13. Seizinger (All). 14. Meier (All). 15. Berge (No). Puis les autres Suisses: 21. Rey-Bellet. 28. Bernet. 40. May. 41. Nef. 49. Roten. 62. Zingre. 63. Schelbert. (si)

Saut à skis - Tournée des quatre tremplins: Andreas

Goldberger s'impose à Innsbruck

Rien n'est dit



Andreas Goldberger
Un saut record sur le tremplin d'Innsbruck.

(Keystone)

«Monsieur moteur Honda» chez Ferrari - Ferrari a annoncé un accord de collaboration avec l'ingénieur japonais Osamu Goto, qui s'occupera du programme recherche et développement de la société italienne. Osamu Goto, 45 ans, a travaillé de 1969 à 1990 chez Honda où il était notamment responsable des moteurs de Formule 1. L'ingénieur japonais a ensuite occupé des responsabilités techniques chez McLaren. (si)

PMUR

Hier à Vincennes
Prix de Salignac.
Tiercé: 7 - 1 - 2.
Quarté+: 7 - 1 - 2 - 12.
Quinté+: 7 - 1 - 2 - 12 - 16.

Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:
149,70 fr.
Dans un ordre différent:
25,50 fr.
Quarté+ dans l'ordre:
426,10 fr.
Dans un ordre différent:
37,10 fr.
Trio-Bonus (sans ordre):
5,90 fr.

Rapports pour 2 francs

Quinté + dans l'ordre:
3750,00 fr.
Dans un ordre différent:
75,00 fr.
Bonus 4: 15,00 fr.
Bonus 3: 5,00 fr.

Rapports pour 5 francs

2sur4: 17,00 fr.

Impar-Prono vous a donné le Quinté+ dans le désordre huit chevaux et Impar-Surprise vous a donné le tiercé dans le désordre.

TV-SPORTS

Chaîne sportive (DRS)
09.55 Ski alpin. Slalom géant dames de Morzine (première manche).
12.50 Ski alpin. Slalom géant dames de Morzine (deuxième manche).

TSI
12.30 Mezzogiorno di sport.

France 2
01.35 Le journal du Dakar.

France 3
20.05 Le journal du Dakar.
20.30 Le journal des sports.

ZDF
09.45 Ski alpin.
12.55 Ski alpin.

RTP
21.00 Desporto.

EUROSPORT
09.00 Eurofun.
09.30 Ski alpin.
11.30 Saut à skis.
12.30 Ski alpin.
14.00 Rallye Paris - Dakar.
14.30 Basketball.
15.30 Football américain.
17.00 Objectif Lillehammer.
17.30 Ski alpin.
18.30 Hippiisme.
19.30 Nouvelles.
20.00 Boxe.
21.00 Rallye Paris - Dakar.
22.00 Motors.
22.30 Tennis.
01.00 Rallye Paris - Dakar.
01.30 Nouvelles.

Seul Suisse qualifié, le Vaudois Sylvain Freiholz a pris la vingt-quatrième place de la troisième manche de la tournée Intersport des quatre tremplins, à Innsbruck. L'Autrichien Andreas Goldberger, qui a établi un nouveau record du tremplin (114,5 m), s'est imposé devant le leader de la tournée, l'Allemand Jens Weissflog. Le Japonais Noriaki Kasai a pris le troisième rang.

Déjà vainqueur l'an dernier sur le tremplin autrichien, Andreas Goldberger a récidivé cette année, établissant même un nouveau record du monde à 114,5 m dans la première manche.

Auparavant, à l'échauffement, l'Italien Roberto Cecon l'avait précédé avec un saut à 113,5 m. Goldberger a ainsi confirmé qu'il était un client sérieux pour la victoire finale, même s'il n'occupe actuellement que la troisième place du classement général, derrière Jens Weissflog et le Norvégien Espen Bredesen, à une manche de la fin.

FREIHZS SATISFAIT

En l'absence de Martin Trunz et Stefan Zünd, qui n'avaient pas passé le cap des qualifications la veille, Sylvain Freiholz a pris la vingt-quatrième place.

Avec un rang similaire à Oberstdorf et un dix-neuvième rang à Garmisch, le Comblanchien cachait pas sa satisfaction: «Pour le classement général, ce fut déjà une bonne chose que je me qualifie. Je fais toujours partie des quinze meilleurs à une manche de la fin de la Tournée.»

Freiholz, 35e de la première manche en raison d'un saut et d'une note modeste - il a dû corriger son vol avec le bras - a réussi un meilleur saut dans la seconde manche (89,5 m), ce qui lui a permis de gagner quinze rangs. (si)

Classements

Innsbruck (Aut). Troisième manche de la Tournée des quatre tremplins: 1. Goldberger (Aut) 233,4 (114,5-104). 2. Weissflog (All) 229,4 (106-112,5). 3. Kasai (Jap) 222,2 (102,5-109,5). 4. Sakala (Tch) 218,1 (102-108). 5. Bredesen (No) 217,7 (104,5-105). 6. Kuttin (Aut) 209,2 (107,5-97). 7. Rathmayr (Aut) 207,9 (101-102,5). 8. Cecon (It) 207,7 (103,5-101). 9. Harada (Jap) 202,4 (98-105,5). 10. Ljökelsöy (No) 200,6 (98-102). Puis: 24. Freiholz (S) 163,0 (89,5-

93,5). Pas qualifiés pour le concours: Trunz (S) et Zünd (S). Classement général de la Tournée: 1. Weissflog 698,5. 2. Bredesen 686,3. 3. Goldberger 675,2. 4. Sakala 653,0. 5. Cecon 624,3. Puis les Suisses: 15. Freiholz 537,0. 29. Trunz 383,1. Coupe du monde (8 épreuves): 1. Weissflog 550. 2. Goldberger 505. 3. Bredesen 500. Puis les Suisses: 15. Freiholz 119. 32. Trunz 48. (si)

Hockey sur glace - Championnat du monde juniors: Suisses relégués

Un échec mortifiant

● ALLEMAGNE - SUISSE
3-1 (0-0 2-0 1-1)

En perdant son dernier match contre l'Allemagne, qui n'avait pas marqué un seul point jusqu'ici, la Suisse a laissé échapper sa place dans le groupe A du championnat du monde juniors.

Les Allemands se sont imposés par 3-1 (0-0 2-0 1-1). Ils ont marqué leurs deux premiers buts, aux 35e et 37e minutes, alors que l'équipe dirigée par Arno del Curto évoluait en supériorité numérique.

A chaque fois, les Allemands, par Sven Felski et Alexander Se-

rikov, ont profité du powerplay trop offensif des Suisses pour lancer des contres victorieux. A cette occasion, la Suisse a confirmé sa faiblesse en supériorité numérique (elle fut la seule équipe à ne pas avoir marqué dans cette situation).

Menée par 2-0, la sélection helvétique est revenue à 2-1 à la 50e minute par Jakob Horak. Elle a ensuite nettement dominé.

Un match nul aurait été suffisant à la Suisse pour se maintenir dans le groupe A.

LE TITRE AU CANADA

Vainqueur de la Suède dans le dernier match du tournoi, à Os-

trava (6-4), le Canada s'est adjugé le titre avec une longueur d'avance sur les Scandinaves, en tête avant l'ultime journée.

Ostrava (Tch): 1000 spectateurs.

Arbitre: M. Kuba (Tch).

Buts: 35e Felski 1-0 (4 contre 5!) 37e Serikov 2-0 (4 contre 5!) 50e Horak (Sommer, Zeiter) 2-1. 60e Ustorf (dans les buts vides) 3-1.

Pénalités: 4 x 2' contre l'Allemagne, 4 x 2' contre la Suisse.

Suisse: Weibel; Sommer, Horak; Schellenberg, Zuurmond; Reber, Klöti; Habisreutinger; Paterlini, Zeiter, Della Rossa; Fischer, Giger, Germann; Jenni, Ivankovic, Keller; Bauer, Looser, Togni.

Championnat du monde juniors. Dernier tour. A Ostrava: Suisse - Allemagne 1-3. Canada - Suède 6-4. Russie - Finlande 5-4. Classement: 1. Canada 7/13 (champion du monde). 2. Suède 7/12. 3. Russie 7/11. 4. Finlande 7/8. 5. Rép. tchèque 6/4. 6. Etats-Unis 6/3. 7. Allemagne 7/2. 8. Suisse 7/1 (reléguées dans le groupe B et remplacées par l'Ukraine). (si)

En car avec le HCC

Le fan's club du HC La Chaux-de-Fonds organise un déplacement en car demain, à l'occasion du derby de LNB Ajoie - HCC, qui marque la reprise de la compétition cette année. Le départ est fixé à 18 h, à la patinoire des Mélézes. Les intéressés sont priés de s'inscrire jusqu'à ce soir, dernier délai, aux numéros de téléphone suivants: 039/23.75.24 et 039/28.22.14.

Le prix du voyage a été fixé à 25 francs, entrée au match non comprise. (Imp)

Patinage artistique - Championnats des Etats-Unis

Comme les autres...

Pour tous les spécialistes américains, y compris les plus glorieux tels Brian Boitano et Nancy Kerrigan, le rêve olympique passera par le championnat des Etats-Unis, qui commencera aujourd'hui à Detroit.

Riches de leur expérience, Boitano et Kerrigan devront en effet convaincre sur la glace pour obtenir les rares billets pour Lillehammer: deux chez les messieurs, autant chez les dames, trois pour les couples et un seul en danse.

GAGNER SA PLACE

Pour Boitano, il s'agit d'une étape cruciale dans sa tentative de retour aux sources. Couronné aux Jeux olympiques de Calgary en 1988, il s'était lancé dans les arènes professionnelles avec brio, n'ayant perdu qu'une seule fois en cinq ans.

A 29 ans et grâce à une modification du règlement international, il a décidé de renouer avec l'amateurisme. Et il est prêt à relever le défi de ses compatriotes, les Scott Davis, Todd Eldredge, Mark Mitchell et Michael Chack. «Je n'ai jamais de-

mandé une place dans l'équipe, mais seulement une chance de la gagner» affirme Boitano.

PLAISIR FOU

Nancy Kerrigan a résisté à l'appel des dollars pour tenter de transformer en or le bronze gagné deux ans plus tôt à Albertville. Depuis, la «charmante» Nancy a certes connu la déception des championnats du monde de Prague (cinquième), mais les heures d'entraînement et quelques kilos perdus l'ont remise sur la voie de la victoire, notamment lors d'une récente compétition sur la future glace olympique.

«Je patine mieux que jamais et je prends un plaisir fou» annonce Kerrigan, comme pour prévenir ses principales rivales, Tonya Harding, Nicole Bobetz et Michelle Kwan.

Jenni Meno et Todd Sand seront les favoris chez les couples pour la qualification aux Jeux olympiques, tandis que Renée Roca et Gorsha Sur devront vraisemblablement se contenter du titre national en raison d'un problème de naturalisation de Sur (ex-Russe). (si)

Tennis - Tournoi d'Adelaïde: Marc Rosset éliminé d'entrée

Première fausse note

Marc Rosset (ATP 16) a entamé sa saison 1994 sur une fausse note à Adelaïde. Le Genevois, encore loin d'être vraiment affûté, s'est incliné 6-7 (4-7) 3-6, après 1 h 35' de match, au premier tour de ce tournoi doté de 300.000 dollars, devant le tenant du titre, le Suédois Nicklas Kulti (ATP 46). Marc Rosset a maintenant six jours devant lui pour travailler d'arrache-pied avant sa prochaine échéance, l'Open de Sydney.

Le Rosset flamboyant de l'automne dernier à Stockholm ou à Moscou n'aurait certainement pas chuté devant Nicklas Kulti. Même s'il est arrivé à Adelaïde le 27 décembre déjà, même s'il a avoué être surpris par la qualité de sa relance, le Suédois ne «tire» pas, sur le papier, dans la même catégorie que le champion olympique.

SA PROPRE TOMBE

Seulement, Marc Rosset a raté le coche dans la première manche. A 5-4 15-30 et à 6-5 30-30, il lui a manqué un zeste de réussite pour forcer la décision dans ce set. Et lors du jeu décisif, il offrait deux cadeaux à la relance sur deux secondes balles avant de voir fuser dans ses pieds un retour heureux de Kulti à 4-4.

Dans la seconde manche, Marc Rosset creusait sa propre tombe dans le huitième jeu en commettant deux double-fautes consécutives. Hélas dans son placement, manquant souvent de réaction, irrité par le vent, Marc Rosset a été loin d'afficher son meilleur niveau.



Marc Rosset

Le Genevois a raté son premier rendez-vous de l'année.

(Keystone)

«Je m'y attendais un peu, reconnaissait-il. Le retour à la compétition après une longue coupure est toujours délicat. Il me manque encore quelques bonnes journées d'entraînement.»

Comme il l'explique, le temps travaille pour lui. Son objectif majeur dans cette tournée se situe bien sûr dans quinze jours, lors de l'Open d'Australie. Même s'il est écarté du simple

et du double (après le regrettable forfait de son partenaire Pat Cash, blessé lundi soir au dos lors de son match contre Kafelnikov), et si la ville n'est pas la plus attractive d'Australie, Marc

Rosset a décidé de prolonger son séjour à Adelaïde, dans la mesure où les conditions d'entraînement y sont idéales. Le temps n'est plus à la création, mais au dur labeur! (si)

BRÈVES**Football****Hagi opéré**

Gheorghe Hagi, meilleur footballeur roumain de l'année 1993, qui joue à Brescia (Série B italienne), a été opéré du genou gauche dans un hôpital de Bucarest.

Etats-Unis - Colombie annulé

Le match amical prévu entre les Etats-Unis et la Colombie dans le cadre d'un tournoi quadrangulaire, en février à Miami, a été annulé. En remplacement, la sélection de Bora Milutinovic qui jouera contre la Suisse en janvier, rencontrera la Bolivie et la Suède.

Hockey sur glace**Rosenast en préventive**

Le Ministère public du canton des Grisons a informé que le joueur du HC Arosa (1re ligue) Michael Rosenast, soupçonné d'avoir absorbé de la cocaïne, était maintenu en détention préventive à Davos.

Evensson rentre en Suède

L'entraîneur suédois de l'EHC Klotten, Conny Evensson, 48 ans, a décidé de ne pas reconduire le contrat qui le lie au champion suisse et quittera la Suisse à la fin de la saison, à destination de son pays natal.

Robert: trois matches

L'attaquant du HC Bienne Yannick Robert a été suspendu pour trois matches. Cette sanction intervient à la suite d'une pénalité de match infligée à Robert auteur d'un foul grossier lors d'un match amical contre Lausanne HC. Le Biennois purgera son dernier match jeudi contre FR Gottéron.

Hippisme**Hofer se retire**

Otto Hofer, spécialiste de dressage, a décidé de se retirer de la compétition. Le citoyen du Liechtenstein renonce ainsi à prendre part aux championnats du monde qui se disputeront à la Haye, du 27 juillet au 7 août prochains.

Basketball**Bellinzona facile**

Bellinzona a remporté son deuxième match dans le tour final de la Coupe d'Europe. A Chiasso, devant 1000 spectateurs déchaînés, il a facilement pris le meilleur sur Skoplje: 87-70 (mi-temps 47-39).

Résultats

Adelaïde. Simple messieurs, premier tour: Novacek (Tch-3) bat Adams (Aus) 6-4 6-2. Volkov (Rus-4) bat Gilbert (Fr) 6-4 6-2. Apell (Su) bat Chesnokov (Rus-6) 6-2 7-5. Morgan (Aus) bat Nainkin (AS) 6-7 6-3 6-4. Muster (Aut-1) bat Shelton (EU) 6-2 6-2. Rikl (Tch) bat Mansdorf (Isr-5) 6-4 6-4. Kulti (Su) bat Rosset (S-2) 7-6 (7-4) 6-3. Fromberg (Aus-7) bat Wilander (Su) 6-3 4-6 6-2. (si)

Hopman Cup - La Suisse éliminée en quart de finale

Un double décisif

La Suisse n'a pas franchi le cap des quarts de finale de la Hopman Cup, le championnat du monde officieux de mixte, à Perth, où elle s'est inclinée face à la République tchèque (1-2).

Victorieuse au tour précédent de la Hollande, la Suisse n'a pas trouvé la parade face à la tête de série numéro un. Si Manuela Maleeva-Fragnière, victorieuse en deux sets (6-4 7-5) de la numéro 6 mondiale Jana Novotna, a rempli son contrat en apportant le premier point à la Suisse, Jakob Hlasek n'a pas laissé une bonne impression.

KORDA EXPÉDITIF

Opposé à Petr Korda, vainqueur de la Coupe du Grand

Chelem à Munich en décembre, le Zurichois s'est nettement incliné en deux sets (6-0 6-2). Jakob Hlasek a connu de grandes difficultés avec son service, concédant son engagement à sept reprises.

Le premier set, qui n'a duré que 17 minutes, s'est terminé sur un score sans appel de 6-0 en faveur du Tchèque. La deuxième manche n'a d'ailleurs pas duré beaucoup plus longtemps, Hlasek ne remportant que deux jeux face au numéro 12 mondial.

Au cours du double mixte décisif, le Zurichois s'est à nouveau montré le maillon faible de l'équipe de Suisse. Manuela Maleeva-Fragnière et Jakob Hlasek se sont inclinés en deux sets (4-6 4-6), perdant leur engagement à

chaque fois sur le service de «Kuba».

Dans l'autre quart de finale, l'Allemagne, tenante du trophée, s'est qualifiée sans difficultés pour les demi-finales face aux Etats-Unis (3-0).

RÉSULTATS

Hopman Cup. Quarts de finale: République tchèque (1) - Suisse (7) 2-1. Maleeva-Fragnière (S) bat Novotna 6-4 7-5. Korda (Tch) bat Hlasek (S) 6-0 6-2. Novotna-Korda battent Maleeva-Fragnière-Hlasek 6-4 6-4. Allemagne - Etats-Unis (2) 3-0. Huber (All) bat M.J. Fernandez (EU) 6-2 7-6 (7-4). Karbacher (All) bat Lendl (EU) 6-3 6-1. Huber-Karbacher battent Fernandez-Lendl 8-5 (un seul set disputé). (si)

Boxe - Lourds: vers un championnat du monde unifié

Lewis - Holyfield en novembre

Le Britannique Lennox Lewis, tenant du titre mondial WBC, et l'Américain Evander Holyfield, détenteur des couronnes WBA et IBF, devraient se rencontrer, titre unifié des poids lourds en jeu, en novembre prochain, selon Frank Maloney, le manager de Lewis.

M. Maloney a indiqué, mardi à Londres, qu'il avait eu dans la journée une conversation téléphonique avec Dan Duva, pro-

moteur américain de Lewis et Holyfield, qui lui a dit que ce dernier avait décidé de poursuivre sa carrière.

Selon Maloney, la décision d'Holyfield de continuer permet à Lewis d'envisager la signature d'un contrat de 20 millions de livres avec la chaîne de télévision américaine HBO (Home Box Office) pour trois combats, titre en jeu.

Le premier de ces combats devrait se situer en avril contre les

Américains Phil Jackson, Ray Mercer, Jeremy Williams ou le Sud-Africain Corrie Sanders. Lewis défendra ensuite son titre durant l'été contre l'Américain Oliver McCall, challenger officiel WBC, avant son combat contre Holyfield en novembre.

«Lennox aurait préféré rencontrer Holyfield plus tôt mais ce dernier doit affronter obligatoirement auparavant Michael Moorer, challenger officiel désigné par la WBA et l'IBF», a déclaré Maloney. (si)

Football - Bernard Tapie à propos de Jean-Pierre Papin

«Quand il veut...»

Jean-Pierre Papin est bienvenu à l'Olympique Marseille, où il pourra «redeviend le meilleur attaquant du monde», a déclaré Bernard Tapie. Le président des Phocéens est revenu sur les récentes déclarations du Ballon d'or 1991, évoquant son souhait de retourner à l'OM en 1995, à l'expiration de son contrat avec Milan.

«Je n'ai pas eu Jean-Pierre Papin au téléphone depuis ses récentes intentions de vouloir revenir en France, a dit Tapie. A

mon avis, il devrait rester à Milan. Mais s'il veut absolument revenir l'année prochaine, et si je suis encore à la tête de mon club, je peux vous dire qu'il redeviendra rapidement le meilleur attaquant du monde.

Pour l'instant, Jean-Pierre Papin a été suspendu pour deux matches, par la Commission de discipline de la Fédération italienne, après son exclusion au cours de la rencontre Reggiana-Milan AC (0-1), comptant pour la 17e journée du championnat d'Italie. (si)

Remous autour d'un match Allemagne - Angleterre

On craint le pire

Un projet de match amical entre les équipes d'Angleterre et d'Allemagne, le 20 avril à Hambourg, jour anniversaire de la naissance d'Adolf Hitler, est vivement critiqué, beaucoup craignant des affrontements entre hooligans, mais aussi des violences racistes. Le ministre régional de l'Intérieur et des Sports de Hambourg, Werner Hackmann, s'est prononcé pour un changement de date. «Je crains le pire ce jour-là» a-t-il dit. De leur côté, les services de sécurité de Hambourg craignent un renforcement de l'activité de l'extrême droite allemande à cette occasion. «Nous avons déjà constaté l'année dernière une augmentation de la violence d'extrême droite ce jour-là» a déclaré au journal «Die Welt» leur porte-parole, Peter Kelch.

Selon la presse allemande, des tracts ont été distribués parmi des supporters anglais, appelant à faire de ce match une «réédition de la Seconde Guerre mondiale.»

Pour le moment, la Fédération allemande s'en tient à la date du 20 avril pour le match qui entre dans le cadre de la préparation de l'équipe d'Allemagne en vue de la World Cup 94. (si)

ANGLETERRE

Liverpool - Manchester U. ... 3-3
Norwich City - Newcastle U. ... 1-2
Oldham - Southampton ... rev.

CLASSEMENT

	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.
Manchest. U	25	17	7	1	52	23	58															
Blackburn	23	13	6	4	32	18	45															
Arsenal	25	12	8	5	30	13	44															
Newcastle	24	12	6	6	42	22	42															
Leeds	24	11	9	4	38	26	42															
Norwich	23	10	7	6	36	26	37															
Sheffield W.	25	9	10	6	45	33	37															
Queen's Park	22	10	5	7	35	27	35															
Liverpool	23	9	7	7	36	29	34															
Aston Villa	23	9	7	7	26	25	34															
WestHam	25	9	7	9	21	29	34															
Coventry	23	7	10	6	26	27	31															
Tottenham	25	7	9	9	34	31	30															
Ipswich	23	7	9	7	22	27	30															
Wimbledon	22	7	7	8	24	31	28															
Everton	25	7	4	14	22	35	25															
Chelsea	23	6	6	11	21	28	24															
Sheffield U.	25	4	10	11	20	37	22															
Manchest. C	23	4	8	11	20	30	20															
Oldham	24	4	7	13	19	41	19															
Southamp.	24	5	3	16	23	36	18															
Swindon	25	2	10	13	24	54	16															

ITALIE

Coupe. Quarts de finale, match aller: Foggia - Parma 0-3. Match retour le 26 janvier. Les autres matches auront lieu aujourd'hui et demain.

ESPAGNE

Coupe. Huitièmes de finale, match aller: Real Madrid - Atletico Madrid 2-2 (1-1). Les autres matches auront lieu aujourd'hui et demain. Match retour le mercredi 12 janvier.

COOP

Bons informel

UNDERWEAR



LE LOT DE 2
10,-

BOXER-SHORTS :
SINGLE-JERSEY, 100%
COTON, DISPONIBLE EN
PLUSIEURS COLORIS ET
MOTIFS, 10.- LES 2.

NOUVEAUTÉS

Coop
Restaurants

Délicieux et digeste

Le birchermüesli bio Coop, que vous trouverez dans tous les restaurants Coop, est très complet. Faites-en votre allié contre l'hiver! Très nourrissant il apporte ses céréales (soja, maïs, graines de tournesol et noix) et ses fruits riches en vitamines (pommes, poires, bananes, dattes et oranges) et le yoghourt bio. Tous les ingrédients sont garantis issus de cultures biologiques. Le bourgeon BIO en est la preuve.

Prix: la portion 4.20. Uniquement en vente dans les restaurants Coop.



Max Havelaar récidive-avec un miel de fleurs sublime.

Après le café Cooperación, Coop et Max Havelaar proposent un miel unique. Un miel naturel, très savoureux cultivé par les apiculteurs d'Amérique centrale. Pour eux, Max Havelaar est synonyme de contrats d'achat à long terme et des conditions de vie plus décentes. De quoi aimer ce miel plutôt deux fois qu'une.

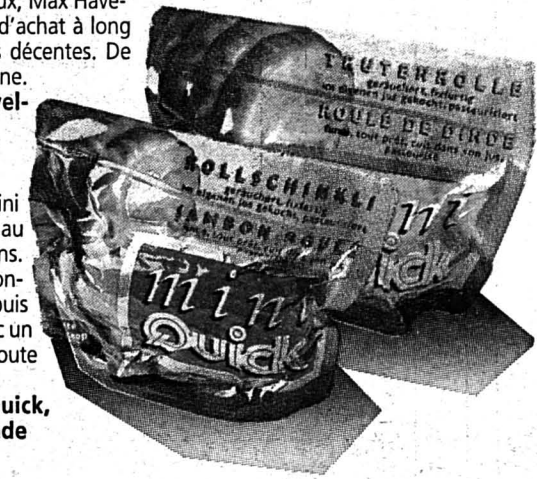
Prix: Miel Cooperación Max Havelaar, le bocal de 500 g, 3.60.*



Mini et maxi à la fois

Le mini jambonneau roulé et le mini jambonneau de dinde sont tout à fait au goût du jour pour les petites portions. Légèrement salés, délicatement assaisonnés, ces jambonneaux sont fumés puis pasteurisés dans leur jus. Un régal avec un gratin de pommes de terre, de la choucroute ou des haricots verts.

Prix: mini jambonneau roulé Quick, 2.70/100 g et jambonneau de dinde 2.30/100 g.*



Des coiffures brillantes dans le vent

La mousse coiffante Taft forme vos cheveux tout en les coiffant. Cette mousse à fixation ultra forte (sans alcool, avec filtre solaire) donne une tenue parfaite à votre coiffure. Elle facilite le démêlage et laisse les cheveux brillants. **Prix de lancement: Taft ultra strong, 150 ml, 4.50.***



Fraise ou chocolat? Les deux à la fois!

Le nouveau choco müesli aux fraises Coop fera le bonheur des amateurs de fraises et de chocolat. Mélangé à du lait froid, du yoghourt ou du séré, ce müesli est un excellent petit déjeuner complet ou un en-cas bienvenu.

Prix: Choco müesli aux fraises Coop, le sachet de 500 g, 3.70.*



„La Salade“ 4 saisons: l'hiver

Une salade vite prête et délicieuse en toute saison. Telle est la devise de „La Salade 4 saisons“ de Coop. L'hiver s'annonce avec sa salade de betteraves rouges et de pommes.

Prix: „La Salade“ 4 saisons, betteraves rouges et pommes, la barquette de 160 g, 1.60.*



*N'est pas en vente dans tous les magasins Coop.



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Eboulement à Boudry

Curages hors de cause

La falaise est descendue dans l'Areuse, samedi à Boudry. Près de 10.000 m³ de matériaux morainiques sont venus obstruer une partie de la rivière. Mais les récents curages pratiqués dans l'Areuse ne sont pas en cause.

Page 15

Cormoret

Voleurs fracasseurs

Des cambrioleurs ont tenté de dévaliser l'entreprise Schmid Produits industriels, sise à l'entrée ouest de Cormoret. Ils ont opéré leur coup dans la nuit de lundi à mardi en n'hésitant pas à recourir aux grands moyens.

Page 16

Canton du Jura

Les gains de loterie à nouveau imposés

Depuis le début de cette année, les gains de loterie sont à nouveau imposés dans le canton du Jura. On sait que les Jursiens sont pris du démon du jeu. Que ce soit pour le PMU ou la Loterie romande, ils ont dépensé en 92 plus de quatre millions de francs, ce qui les situe dans le peloton de tête des joueurs à l'échelon romand.

Page 16

**Météo:**

Le plus souvent très nuageux. Quelques précipitations le long du Jura. Eclaircies l'après-midi.

Demain:

Souvent très nuageux et précipitations intermittentes. Limite des chutes de neige vers 1500 m.

Lac des Brenets
752,59 mLac de Neuchâtel
429,46 m

Fête à souhaiter mercredi 5 janvier 1994: SIMÉON



6°

Lever: 8 h 17

Coucher: 16 h 57



3°

Lever: 1 h 02

Coucher: 11 h 54



Neige

1000 m



L'Impartial

Banque Cantonale Neuchâteloise et Crédit Foncier Neuchâtelois**L'union bientôt consommée**

L'image de marque des petites banques régionales en a pris pour son grade depuis fin 1991. Au désastre de la Caisse d'Epargne et de Crédit de Thouna a succédé la déconfiture récente de la Banque Vaudoise de Crédit, deux illustrations extrêmes de l'effervescence qui règne aujourd'hui dans le milieu bancaire. Nous l'évoquons dans ces colonnes début décembre: ces remous ne pouvaient pas épargner les banques neuchâteloises qui ont confirmé hier la recherche d'un accord de rapprochement dont le résultat sera dévoilé à la fin du mois.

C'est sans réelle surprise et dans une parfaite sérénité aussi, que les présidents de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) et du Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) ont confirmé hier leur volonté d'aboutir au nécessaire rapprochement que leur dicte l'environnement économique présent.

«Placés devant les réalités de l'évolution accélérée du monde bancaire, notamment dans les cantons voisins où il n'y aura plus de banques régionales, nous estimons plus que jamais judicieux et opportun de réunir les forces neuchâteloises dans ce domaine», nous ont précisé d'une seule voix François Jeanneret et Willy Schaer, respectivement, président du CFN et de la BCN.

Si la volonté d'aboutir est formulée, aucun accord n'est encore réalisé, mais en cas d'issue positive, les modalités techniques et juridiques seront divulguées à la fin de ce mois, à l'occasion d'une information commune.

«La structure même de nos deux établissements soulève quelques problèmes de forme et de fond. La Banque Cantonale est une institution de droit public qui dépend exclusivement du Conseil d'Etat, alors que le Crédit Foncier est une société anonyme en mains d'actionnaires privés», rappelle à ce propos M. Schaer. Néanmoins, une fois un accord de principe conclu, le scénario de cette vraisemblable fusion est déjà ébauché.

La BCN devrait ainsi reprendre la totalité des actifs et des passifs du CFN, puis mandatera des experts neutres afin de déterminer la valeur des actions avant de lancer une offre publique d'achat «amicale». Cotées à la Bourse de Genève, les actions du CFN étaient proposées à la vente à 740 francs hier après-midi; un cours plancher encore jamais atteint qui démontre que le marché n'est guère acheteur.

RÉSULTATS

Ceci ne signifie pas pour autant que le CFN soit en mauvaise posture. La banque régionale neuchâteloise va boucler ses comptes 1993 avec un résultat satisfaisant, compte tenu de la conjoncture, nous a affirmé M. Jeanneret, alors qu'elle n'a pris aucun risque inconsidéré et s'est consolidée «même si des problèmes structurels restent encore à résoudre aujourd'hui».

Rappelons que les 36 millions du capital-actions du CFN sont détenus à raison de 28% par la Sogespa de Pierre-Alain Blum, de 20% par l'UBS, de 15% par des actionnaires moyens et de 36% par quelque 2000 petits actionnaires essentiellement neuchâtelois. Or, ces derniers ne devraient pas trop craindre pour leurs avoirs dans les tractations en cours, dans la mesure où l'évocation, il y a deux ans, du souhait de désengagement de la Sogespa et la tièdeur notoire manifestée par l'UBS dans cette participation n'ont pas eu de conséquences trop dommageables. L'action a certes perdu de



sa valeur, mais sans à-coup. Elle a passé de 990 francs à fin 91, à 840 francs en 1992, pour se stabiliser autour de 750 francs l'an passé.

PRIVATISATION?

Côté Banque Cantonale, si son capital de 75 millions de francs est entièrement souscrit par l'Etat, M. Schaer nous a toutefois précisé qu'il n'était pas exclu d'envisager une privatisation partielle de la BCN à terme, une perspective qui ne sera d'actuali-

té qu'une fois l'accord avec le CFN sous toit.

Reste que l'on ne crée pas de synergies sans casser des œufs, le rapprochement des deux banques neuchâteloises aura des conséquences inéluctables sur les emplois et les agences locales, un resserrement indispensable si l'on sait que la BCN emploie 260 collaborateurs et le CFN 110, alors que non moins de onze localités sont actuellement desservies par les deux banques. M.S.

Prestations complémentaires pour les rentiers AVS/AI**Moins d'argent de poche**

Les nouvelles normes fédérales concernant les prestations complémentaires pour les bénéficiaires de rentes AVS/AI, entrées en vigueur le 1er janvier de cette année, ont nécessité une modification de la législation cantonale neuchâteloise. Elle s'est traduite par un nouvel arrêté publié le 22 décembre dernier.

Pour l'essentiel, ce qu'il faut retenir de ce nouvel arrêté est qu'il réunit désormais dans une seule disposition législative, non moins d'une dizaine d'arrêts antérieurs. Il fixe aussi les limites de revenu, de fortune et de déduction pour loyer qui donnent droit au versement d'une prestation complémen-

taire pour les bénéficiaires de rentes AVS ou AI.

A ce chapitre, rien de nouveau: les limites de revenus restent fixées à 16.140 francs pour les personnes seules; 24.210 francs pour les couples et 8070 francs pour les orphelins et enfants donnant droit aux rentes. Quant aux limites de fortune nette pour les personnes au bénéfice de rentes AVS/AI qui vivent dans un home ou un établissement hospitalier, il s'agit de 25.000 francs pour une personne seule, 40.000 francs pour un couple et 15.000 francs pour les orphelins ou les enfants pris en compte.

Dès lors, si les taux maxima restent accordés, le montant

laissé à disposition des pensionnaires des homes ou hôpitaux pour leurs dépenses personnelles, communément appelé l'«argent de poche», subit un recul, économies budgétaires cantonales obligent!

ON ROGNE SUR L'ARGENT DE POCHÉ

Ainsi, l'argent de poche passera de 340 à 300 francs par mois, une mesure que certains considéreront comme injuste, en raison de la hausse du coût de la vie, mais qui devrait aussi permettre d'empêcher un phénomène souvent observé qui consiste à thésauriser ces montants puisés dans les recettes publiques...

«Le souci d'équité voudrait que l'on puisse distinguer chaque pensionné en fonction de son état de santé et de sa dépendance du milieu hospitalier pour lui offrir une rente qui corresponde à ses besoins réels», explique Pierre-François Vuillemin, chef du service des prestations AVS/AI à la Caisse cantonale de compensation.

Une mission considérée comme impossible aujourd'hui, dans la mesure où les deux personnes affectées au traitement des quelques 6000 dossiers ouverts à ce chapitre dans le canton doivent parer au plus pressé.

(ms)

REGARD**La grande lessive**

Si la fusion annoncée entre la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) et le Crédit Foncier Neuchâtelois (CFN) s'inscrit sans équivoque dans le vaste mouvement qui a vu le nombre des établissements bancaires régionaux fondre de 22% depuis la fin 1990, ce rapprochement-là ne se fera pas dans la douleur, ni dans la précipitation.

Contrairement à d'autres, les deux banques affichent une solide santé financière et des résultats comptables très satisfaisants. Par ailleurs, elles ne se sont pas commises dans des opérations à haut risque, notamment lors des années folles de l'immobilier. La première par vocation, la seconde par manque de moyens.

C'est justement cette faiblesse du bilan qui a contraint le Crédit Foncier à refinancer au prix fort les crédits hypothécaires trop généreusement accordés, une mesure technique élémentaire que la rumeur publique s'était alors chargée de transformer en compromission dans des affaires pourries! Illustration éloquentes des dégâts que peut provoquer une appréciation purement émotionnelle et non rationnelle de certains événements et situations.

Il convient dès lors de rester concret et de rappeler que le CFN cherchait depuis longtemps déjà une forme de collaboration. Et si aucune alliance n'a pu se concrétiser avec ses partenaires naturels qu'étaient les autres banques régionales romandes, la logique lui imposait de trouver une solution neuchâteloise. Quant à la BCN, il lui est de plus en plus difficile de résister à l'accroissement de la pression des banques commerciales et privées à même d'offrir de larges compétences dans les domaines clés que sont la gestion personnalisée de fortune ou celle des fonds de placement internationaux. Deux secteurs qui drainent aujourd'hui la substantifique moelle de l'épargne.

Deux petites banques n'en formeront pas forcément une grande, mais contribueront certainement à assurer une implantation plus profonde dans le terroir. Les bases consolidées, c'est là que l'on jugera de la pertinence de la gestion du futur établissement et du talent de ses cadres...

Mario SESSA

Salle de la Marelle - Tramelan
Samedi 8 janvier 1994 dès 20 h

Mélange-Culture-Cabaret-Sô-Six vous invite à
entrer dans
LA CAVERNE D'ALI BABA

Innovation: 5 groupes disposés sur 5 scènes
Les Radiateurs (garage-pop) King Isa (rock-fun)
Les Talus (rock-alternatif) Karavan (musique
Boublichkas (musique septentes, toute
zigane et balkanique) influence)

Location billets: B.P.S. - Tramelan, tél. 032/97 54 33

DIVERS

L'entreprise Niederhauser
Transformations - rénovations
- ferblanterie - paratonnerre
**fête ses 25 ans
d'activité.**

Et en profite pour vous communi-
quer son changement d'adresse:
Paix 127, La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/26 15 81

132-511676

MINI-ANNONCES

● **demandes d'emploi**

DAME 45 ANS cherche poste à responsa-
bilités dans bar, hôtel, discothèque, 25 ans
d'expérience et sérieuses références.
☎ 0033/81 43 74 89, heures repas.

132-511649

● **offres d'emploi**

Cherche au Locle, **PERSONNE** pouvant
garder enfants à domicile env. 2 jours/
semaine. ☎ 039/31 78 06

157-500874

Cherche **JEUNE FILLE AU PAIR** ou
jeune dame pour s'occuper de 2 fillettes:
3½ et 6½ ans. ☎ 039/26 95 50

132-12883

● **immobilier**

Je cherche **BEL APPARTEMENT MIN.**
3 PIÈCES, rue Tête-de-Ran, Tourelles et
environs. Ecrire case postale 564, 2300 La
Chaux-de-Fonds.

132-511670

A louer, **GARAGE DOUBLE**, dépôt pour
camping car. Quartier place du Gaz.
☎ 039/28 64 77 ou 077/37 20 61

132-511097

URGENT! A louer au Locle, **3 PIÈCES**
MEUBLÉ, terrasse et jardin, jusqu'à fin
mai 1994. Loyer Fr. 500.-. ☎ 039/31 78 80

157-500875

A louer, centre Le Locle (Daniel-Jean Ri-
chard 32) **2 APPARTEMENTS RÉ-
NOVÉS DE 3½ PIÈCES**, Fr. 750.- plus
charges. **1 DUPLEX DE 5½ PIÈCES**,
cuisine agencée, Fr. 1060.- plus charges.
Libre tout de suite. ☎ 039/31 84 36

157-500204

A louer, dans maison individuelle **APPAR-
TEMENT DE 3 PIÈCES**, Fr. 782.-.
☎ 039/23 26 58, le matin.

132-12083

A louer aux Brenets, **APPARTEMENTS**
DE 2 PIÈCES, Fr. 380.-. Libre à convenir.
☎ 039/23 26 57 heures du bureau.

132-12083

A louer au Locle, **4 PIÈCES RÉNOVÉ**,
cuisine agencée, jardin, dépendances,
Fr. 850.- + charges. Libre 01.04.94.
☎ 039/31 52 24

157-500844

A louer **MAGNIFIQUE DUPLEX**
5 PIÈCES, 210 m², cuisine agencée, che-
minée, jardin, libre dès le 31 mars 1994.
Fr. 1650.- charges comprises. Quartier
nord (tranquille). ☎ 039/28 63 34

132-511673

A louer **DUPLEX 4½ PIÈCES, CUI-
SINE AGENCÉE**, confort, Fr. 1486.-
charges comprises. ☎ 039/28 64 77 ou
077/37 20 61

132-511097

La Chaux-de-Fonds, à louer **GRAND**
3 PIÈCES, centre ville, rénové, agencé.
Fr. 900.- + charges. ☎ 039/23 06 76

28-519635

A louer **APPARTEMENT 1½ PIÈCE**,
centre La Chaux-de-Fonds, ascenseur.
Fr. 450.- + charges. ☎ 039/23 11 16.

132-509064

● **chambres à louer**

A louer à La Chaux-de-Fonds, **UNE**
CHAMBRE. Libre tout de suite. Fr. 215.-.
☎ 039/23 26 56, matin.

132-12083

● **à vendre**

4 PNEUS 175/70/13, neufs, Fr. 300.-.
☎ 039/28 24 47

132-511672

RADIOCASSETTES VOITURE, neuf,
digital, valeur Fr. 370.-, cédé Fr. 200.-.
☎ 039/28 24 47

132-511672

CUISINIÈRE VITRO-CÉRAMIQUE,
four pyrolyse à air propulsé auto-nettoyant.
Fr. 900.-. ☎ 039/28 24 47

132-511672

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)
Rubrique réservée uniquement aux
particuliers, annonces commerciales exclues

ENSEIGNEMENT



*Université Populaire
Neuchâteloise*

Section des Montagnes Neuchâteloises
Case postale 77 - 2301 La Chaux-de-Fonds

Début des cours

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Formation de base pour formateurs d'adultes.**
MM. Pier-Angelo Neri et François Jung
5 jours: 10, 17, 24, 31 janvier et 7 février à 9 heures.
- **Les Biotechnologies.** M. P.-Etienne Montandon
5 leçons dès le lundi 17 janvier à 20 heures.
- **Une grande idée: la relativité.** M. Eric Jeannet
3 leçons dès le mercredi 19 janvier à 20 heures.
- **La bibliothèque. Un instrument culturel au service des usagers.**
M. Jacques-André Humair.
2 leçons dès le mardi 1er février à 19 h 30.
- **Phares de la peinture espagnole.** Mme E. Charrière.
4 leçons dès le jeudi 3 février à 20 heures.
- **Kinesthétique.** Mme Margrit Laesser.
7 leçons dès le jeudi 10 février à 18 h 30.
- **Initiation à la programmation neuro-linguistique.**
Mme Angelica Wenger.
3 jours les 12, 26 février et 12 mars dès 9 h 15. COMPLET
- **Dégustation et connaissance des vins, perfectionnement**
cours no 2. M. André Crelier.
4 leçons dès le lundi 7 mars à 19 h 30. COMPLET
- **Pour une meilleure communication: la méthode Gordon.**
Mme Angelica Wenger. 5 jours les 16 février, 9, 30 mars, 20 avril et
4 mai dès 9 h 15. COMPLET
- **Bibliothèque des jeunes, livres pour enfants et plaisir de**
lire. Mmes D. Thomi Baker et L. Berberat Bühler.
3 leçons dès le mercredi 16 février à 20 heures.
- **1794-1994 Bicentenaire de l'incendie de La Chaux-de-Fonds.**
Mme Sylviane Musy-Ramsayer.
3 leçons dès le lundi 7 mars à 19 h 30.
- **Regards sur les familles.** MM. M. Rousson, B. Bircher, A. Näf,
O. Guillod et Mme B. Sorgesa Miéville.
5 leçons dès le mercredi 20 avril à 20 h 30.
- **Méthode Gordon, cycle d'apprentissage.**
Mme Angelica Wenger.
3 jours les 25 mai, 8 et 15 juin dès 9 h 15.

LE LOCLE

- **Cuisine pour messieurs.** Mme Antoinette Ramseier.
6 leçons dès le mardi 11 janvier à 19 heures. COMPLET
- **Drogue(s)?** MM. G. et F. Jeanneret, M. Schaffer et J.-D. Goumaz
4 leçons dès le mardi 8 mars à 19 h 30.
- **Ethique et biologie.** Mlle S. Colbois et M. F. Straub
3 leçons dès le jeudi 10 mars à 19 h 45.
- **Introduction à l'utilisation de l'ordinateur Mac Intosh.**
M. Georges-André Kohli.
13 leçons dès le jeudi 10 mars à 20 heures (ne figure pas au
programme, documentaire à disposition).
- **Le Locle: une architecture à découvrir.**
Mlle N. Maillard.
3 leçons dès le mardi 19 avril à 19 h 30. COMPLET

LES BRENETS

- **La musique symphonique à travers quatre thèmes**
romantiques.
M. Claude Favez.
4 leçons dès le jeudi 17 février à 19 h 30.
- **La forêt vivante.**
MM. A. Cléméçon et P. Aeby.
3 leçons dès le jeudi 19 mai à 19 h 30.

LES PONTS-DE-MARTEL

- **Initiation à la dégustation et connaissance des vins.**
M. André Crelier.
4 leçons dès le lundi 17 janvier à 20 heures. COMPLET

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS:

Université Populaire Neuchâteloise
Rue de la Paix 13, case postale 77, 2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 27 23.

132-502520

Publicité intensive, Publicité par annonces

IMMOBILIER

AMITIE-MARIAGE

Vous êtes seul(e)? Réagissez!

UNIS est efficace, sérieux, différent
UNIS trouvera le (la) partenaire
que vous attendez. Coniez vos souhaits,
de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou
retournez ce coupon et vous recevrez une liste
de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom _____ Age _____
Prénom _____ Tél. _____
Rue/n° _____
NP _____ Localité _____

038 25 24 25 UNIS S.A.
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

A louer

cti
gestion Immobilière sa
Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Tout de suite ou date à convenir,
rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS
2 ET 3 PIÈCES
Fr. 750.-/850.- plus charges.

STUDIO
Fr. 450.- plus charges.
☎ 038/24 22 45.

UNPI
UNION NEUCHÂTELOISE
DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

28-1616

CASTEL REGIE
A louer à La Chaux-de-Fonds
Balance 6

**APPARTEMENT
DE 3 PIÈCES**
Chauffage individuel au bois.
Libre tout de suite.
Loyer: Fr. 480.- + 40.- charges.
☎ 038/31 78 03
Le Château • 2034 Peseux

**OFFICE DES FAILLITES DE
LA CHAUX-DE-FONDS**

**ENCHÈRES PUBLIQUES
D'UN APPARTEMENT EN
PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES
à La Chaux-de-Fonds**

Le vendredi 14 janvier 1994 à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-
Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des faillites
soussigné, agissant par délégation de l'Office des faillites de et à Neuchâtel, procé-
dera à la vente aux enchères publiques de la part de copropriété par étages sui-
vante, copropriétaire de l'article 13 547 du cadastre de La Chaux-de-Fonds et dé-
pendant de la masse en faillite de la société KAMPE SA, en liquidation à Neuchâ-
tel, (liquidation spéciale selon l'article 134 ORI), à savoir:

Cadastre de La Chaux-de-Fonds
Désignation de la part de copropriété à vendre: parcelle 13603/G -
RUE DE L'ÉMANCIPATION: PPE copropriétaire du 13547 pour 162% avec
droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: **Niveau: 3e:** appartement ouest
de quatre chambres, un labo-coin à manger, un bain, un W.-C., un hall, deux
balcons, surface indicative 114 m²; plus le local annexe suivant: **1er:** annexe G1,
cave, surface indicative 4 m².

Estimation cadastrale (1989): Fr. 209 500.-
Estimation officielle (1993): Fr. 295 000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages: articles 13 547
- RUE DE L'ÉMANCIPATION; bâtiment, place-jardin de 1231 m². Assurance
incendie - valeur à neuf Fr. 1 720 000.-

L'immeuble sis à la rue de l'Emancipation 24, construit en 1961, a été divisé en
propriété par étages le 6.2.1987. Le bâtiment est situé sur le flanc nord-est de la
ville, dans un quartier agréable, tranquille et bien ensoleillé. Les voies d'accès sont
excellentes. L'école de Commerce, le Hôte pour personnes âgées, le Centre in-
firme moteur cérébral ainsi que l'Hôpital moderne de La Chaux-de-Fonds sont à
quelques minutes. La campagne et la forêt se trouvent au sortir de la maison, ainsi
que la piste de ski de fond. Il s'agit d'un immeuble de trois étages sur rez-de-
chaussée. La construction de base est légère. Le toit plat est en multicouche. L'im-
meuble est doté du chauffage central général.

Pour une désignation plus complète de la part de copropriété mise en vente, de
l'immeuble divisé en propriété par étages, on se réfère au registre foncier, dont des
extraits sont déposés à notre office ainsi qu'au rapport de l'expert et au règlement
de la propriété par étages, pièces à disposition des intéressés. Les conditions de
vente et l'état des charges pourront être consultées à l'Office soussigné dès le
20.12.1993.

La part de copropriété formant la parcelle 13603/G du cadastre de La Chaux-de-
Fonds sera vendue d'une manière définitive et l'adjudication sera prononcée en
faveur du plus offrant et dernier enchérisseur. Un droit de préemption des copro-
priétaires est annoté au registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou, pour les sociétés d'un
extrait récent du Registre du commerce, ainsi que des sûretés nécessaires en ga-
rantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs sur la loi
fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur
siège à l'étranger, ou par des sociétés suisses considérées comme étrangères en
raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'unité d'étages mise en vente pourra être visitée sur rendez-vous préalable.

Renseignements: office des faillites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-
Robert 10, ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 17 décembre 1993. **OFFICE DES POURSUITES**
Le Préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds

**Enchères publiques d'un appartement
en propriété par étages à La Chaux-de-Fonds**

Le vendredi 7 janvier 1994, à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-
Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2e étage, l'Office des pour-
suites de La Chaux-de-Fonds procédera à la vente aux enchères publiques sur
réquisition de la créancière hypothécaire en premier rang de la part de copro-
priété par étages suivante, copropriétaire de l'article 1721 du cadastre de
La Chaux-de-Fonds, appartenant à la société **Garden Immobiliaria S.à r.l.,**
Rouges-Terres 8a à Hauterive/NE, à savoir:

CADASTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS
Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 13 857/D. Rue de la Paix. Propriété par étages. Copropriétaire du
1721 pour 195% avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant:
3e étage: appartement de 3 chambres, une cuisine, un hall, une salle de
bains/W.-C. Surface indicative: 74 m². Plus le local annexe suivant: **sous-sol:**
annexe D1, cave. Surface indicative: 6 m²

Estimation cadastrale (1989): Fr. 195 000.-
Estimation officielle (1993): Fr. 175 000.-

Désignation de l'immeuble divisé en propriété par étages:
Article 1721: bâtiment. Place/jardin de 199 m², Subdivisions: logements:
112 m². Place et trottoir: 87 m²

Assurance incendie de l'article 1721. Immeuble volume: 2174 m³. Valeur à
neuf: Fr. 1 302 000.-

L'immeuble construit avant 1887, entièrement rénové et transformé en PPE en
1987, équipé d'un chauffage général à gaz avec production d'eau chaude,
situé rue de la Paix 76 soit dans un quartier tranquille et très centré (trois à
quatre minutes à pied de la gare, des écoles et des magasins), bénéficie d'une
bonne orientation sud-ouest mais d'un ensoleillement moyen par le fait de la
présence de grands immeubles situés au sud de la rue. L'accès est très aisé de
trois côtés. Il n'y a pas de garages mais de nombreuses places de parc commu-
nales sont accessibles facilement aux alentours.

Pour une désignation plus complète de la part de copropriété mise en vente
ainsi que de l'immeuble divisé en propriété par étages, on se réfère au Registre
foncier dont des extraits sont déposés à notre office ainsi qu'au rapport de
l'expert, à la disposition des intéressés. Les conditions de vente, l'état des
charges, le règlement d'administration et d'utilisation de la propriété par étages
seront déposés à l'office soussigné, à la disposition des intéressés, dès le
13 décembre 1993.

La part de copropriété formant la parcelle 13 857/D sera vendue d'une
manière définitive et l'adjudication sera prononcée en faveur du plus offrant et
dernier enchérisseur. Aucun droit de préemption des copropriétaires n'est
annoté au Registre foncier selon l'article 712c CCS.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés
d'un extrait récent du Registre du commerce ainsi que des sûretés nécessaires
en garantie du paiement. Les intéressés sont rendus expressément attentifs aux
dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes
domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger ou par des sociétés suisses considé-
rées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

L'unité d'étages mise en vente pourra être visitée sur rendez-vous préalable.

Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds
avenue Léopold-Robert 10. ☎ 039/28 54 64

La Chaux-de-Fonds, le 17 novembre 1993. **Office des poursuites**
le préposé: J.-P. Gailloud

132-12556

IMMOBILIER

A louer à La Chaux-de-Fonds
Appartement de 1 pièce meublée
avec coin cuisine, douche-W.-C.
Situé en face du Centre Métropole.
S'adresser à:
GÉRANCIA & BOLLIGER SA
☎ 039/23 33 77.

132-12057

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue
Léopold-Robert 80, La Chaux-de-Fonds

LOCAL DE 92 m²
au 4e étage, 4 pièces, conviendrait comme
bureau d'administration, etc.
Loyer: Fr. 1100.- net.
Pour visiter: M. Schaerer (concierger)
☎ 039/23 93 40.

Pour renseignements et location:
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE
GÉRANCES SA, ☎ 031/302 34 61.

5-1622

Association pour la défense des chômeurs (ADC)

Vitesse de croisière atteinte

Voilà tout juste un an que l'Association pour la défense des chômeurs (ADC) s'est installée dans ses locaux, 90, rue de la Serre. Un lieu qu'elle partageait avec le Syndicat de l'industrie et du bâtiment (SIB). Mais depuis le 1er janvier, elle est seule à bord, grâce à l'appui financier de la commune.

de fonctionnement. L'ADC peut compter sur une subvention communale (location) et sur un don de 15.000 fr pour deux ans de la part de la Chaîne du bonheur. Le canton, qui avait accordé un subside de 10.000 fr en 1993, n'a pas encore répondu à la demande de l'ADC portant sur 13.000 francs.

RECOURS «FORCÉ»

Durant l'exercice 1993, le secrétaire a rédigé 32 recours, gros travail administratif. Satisfaction toutefois, car les autorités répondent de manière circonstanciée quand l'ADC se saisit des dossiers. Par suite de la sévérité accrue des instances cantonales, l'ADC chaux-de-fonnière (comme la neuchâteloise) s'est vu obligée de recourir systématiquement lorsque le chômeur est pénalisé de plus de 20 jours d'indemnités. En effet, cette disposition lui dénierait tout droit aux mesures de crises à l'épuisement de ses indemnités. Une décision arrêtée par le gouvernement en octobre dernier et qui peut manifestement conduire à des sanctions discriminatoires. Selon Liliane Huguenin, toutefois, de bons contacts avec les services concernés ont permis de résoudre des cas patents d'injustice.

Après une année de mise en route, l'ADC a pris sa vitesse de croisière. Avec les mesures de crise, deux permanents ont pu être nommés: Liliane Huguenin et Claude Guenin. Par ce soutien, il a été possible d'ouvrir la permanence tous les après-midi sous la forme d'un «café-contact». Les chômeurs peuvent venir y présenter leurs problèmes, discuter et partager leurs expériences. Ils sont reçus sur rendez-vous lorsque les dossiers sont confidentiels ou délicats. Les repas du mardi sont maintenus.

Le budget 1994 est calculé sur un montant de 32.000 fr de frais



Le spectre du chômage

Derrière les visages masqués, il y a des êtres de chair et de sang. (Impar-Gerber-a)

Le chômage ne doit pas interdire la fête. C'est pourquoi l'ADC organise un petit Nou-

vel-An, samedi après-midi, avec un loto suivi d'un repas et d'un B.L.N.

Le TPR équilibré

Léopold Robert à la une!

Chaque partie ayant parfaitement joué son rôle, le bilan 1993 de l'Association Théâtre populaire romand est positif. La nouvelle adhésion, prix inchangé, étend ses privilèges à toute la saison 94-95.

L'Association Théâtre populaire romand fonctionne dès le 1er janvier 1993. Déterminés à faire face aux difficultés, les uns et les autres ont travaillé avec constance et abnégation. Les six villes subventionnantes ont assumé leur rôle, le comité de l'Association a tracé les nouvelles lignes de force, les comédiens, directeur, administrateur, secrétaires ont accepté une légère baisse de salaire et renoncé à l'indexation.

A l'avenir, comme l'a souhaité le comité de l'Association, le TPR fonctionnera «à la saison». Et celle-ci s'annonce bien. Tout d'abord, les comédiens répondront à l'invitation de l'Arsenic à Lausanne, assureront un cycle de représentations de «La Brillante soubrette» au Théâtre de Carouge. Dans les Montagnes, ce seront des liens renforcés avec les écoles, l'immédiate collaboration à Beau-Site avec le théâtre Rumeur (27 janvier) et avec la chorégraphe Noemi Lapzezon (28 et 29 janvier). Nous reviendrons, dans la page «Scènes» du 12 janvier, sur les autres rendez-vous.

1994 sera «l'année Léopold Robert», né en 1794, quelques jours après le grand incendie. On suivra le peintre de La Chaux-de-Fonds à Paris, où les salons livraient à l'admiration du public le coloris de ses œuvres créées à Rome, on découvrira son amour, sans espoir, pour la princesse Charlotte Bonaparte, son suicide à Venise le 20 mars 1835. Léopold Robert a livré une grande page de la peinture romantique. Le TPR et le Musée des beaux-arts la feront revivre en décembre.

D. de C.

Rédaction

LOCALE

Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

BRÈVE

Etienne Frey

Invité à Zurich

Etienne Frey, chorégraphe de Sinopia, a été invité par le CH-Tanztheater de Zurich à créer un ballet intitulé «E così sia». Cette création verra le jour le 9 février à la Gessner Allee à Zurich. Auparavant, dès le 4 février à 19 h, Sinopia propose les «dansaperos» à tous ceux et toutes celles qui aiment la danse dans le studio de la rue de la Serre 68.

(ddc)

AGENDA

Sport à la carte

Une douce habitude

Le Service cantonal des sports, en collaboration avec la ville de La Chaux-de-Fonds, propose pour la troisième année consécutive un programme de «Sport à la Carte». A la mesure de chacun et accessible à toutes et à tous, sous la conduite d'un(e) maître(sse) d'éducation physique, un programme de jeux, de détente et de gymnastique douce est proposé le lundi soir, de 18 h à 19 h 30, chaque semaine dès le 17 janvier et jusqu'au 28 mars. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Office des sports de la ville (27.62.13) ou au service cantonal des sports (038/22.39.35 ou 36).

(comm)

Bikini Test

La trouvaille d'Elvez

La plus grande voix du rock'n'roll, son incarnation la plus féline, le mythe fait chair? Elvis Presley, interprète de dizaines de classiques impérieux. Le rocker le plus pitoyablement décadent, l'idole des beaux, le héraut d'une certaine Amérique blanche, raciste et bornée? Encore Elvis.

La contradiction n'a pas échappé à Robert Lopez. Qui décide de devenir Elvis, un Elvis chicano, obligatoirement débarrassé de toute ambiguïté. El Vez est né. Fan sincère, il s'approprie l'héritage culturel de l'original et le détourne. Mais Elvis n'est jamais loin: les chansons, même manipulées, sont toujours là («Hound Dog» devient «Chihuahua», le reste à l'avenant!), la gestuelle aussi. Et le show? Les kitscheries d'Elvis, elles sont ici transposées: numéro de bellâtre, symboles catholiques et précolombiens, accessoires et tenues dignes de Luis Mariano, fierté des origines. Les musiciens se donnent l'air de petits durs du ghetto, et les girls sont des tor-

rides «Chiquitas» toutes à la dévotion du maître, et loin des canons esthétiques en vogue chez nos hauts couturiers.

Ajoutons que l'interprétation des «It's now or never», «It's all right, mama», «Blue suede shoes» et autres classiques était correcte, parfois savoureuse, et que je ne regrette pas de m'être déplacé.

Elvez: une idée faite corps.

(mam)

Club en fauteuil roulant

Cant'on roule...

Le Club en fauteuil roulant du canton de Neuchâtel a sorti en décembre le premier numéro de son journal, «Cant'on roule...», tiré à 500 exemplaires et distribué à tous ses membres actifs et passifs, ainsi qu'à des médecins, dentistes, physiothérapeutes et autres hôpitaux du canton. Il comprend des rubriques juridique, culturelle, divers, écho des membres et un éditorial de l'ensemble du comité de rédaction,

et se veut un «outil d'information utile au service de tous». Ce bulletin permettra notamment aux membres du club et à ceux des 23 autres clubs de Suisse d'être tenus au courant des lieux accessibles aux fauteuils roulants dans l'ensemble du canton. De plus, il relatera les activités du club et publiera un compte rendu des assemblées générales ainsi que son calendrier. (ir)

NAISSANCES

<p>Je m'appelle RAPHAËL Denis Je suis arrivé le 29 décembre 1993 à l'Hôpital de Saint-Gall pour la plus grande joie de mes parents Mayse et Denis NEUKOMM - HUOT Guisanstr. 67 9010 Saint-Gall 132-511692</p>	<p>Alors, petite fille ou petit garçon? Vous allez enfin le savoir puisque j'ai montré le bout de mon nez le 3 janvier 1994. Je me prénomme DYLAN Gabriele Clinique LANIXA S.A. 2300 La Chaux-de-Fonds Patrizia et Nicola LOBELLO - CERULLO Croix-Fédérale 28 2300 La Chaux-de-Fonds</p>	<p>CLINIQUE de la TOUR La famille Chs-A. SCHUPBACH a la joie d'annoncer la naissance de LÉA le 3 janvier 1994 Sonia et Charles-André SCHUPBACH Le Reymond 43 2300 La Chaux-de-Fonds 132-511693</p>	<p>Valérie et Beat DRÄYER - FERRARI ont la grande joie d'annoncer la naissance de VLADIMIR le 3 janvier 1994 Maternité Hôpital du Locle Hirondelles 10 2300 La Chaux-de-Fonds 132-511693</p>
--	---	--	---

DIVERS

Multisol
Linols - Plastique - Tapis
Tapis de milieu - Parquet
A. Grilli - Paix 84 - ☎ 039/23 92 20
132-12410

JE RÉPARE
Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente, fournitures.
Service à domicile sur demande.
HORLOGERIE ROCHAT
Jardinrière 41 - ☎ 039/23 75 00 - 039/28 11 84
132-12428

CSP PROBLÈMES CONJUGAUX?
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
Ne les laissez pas s'aggraver
PRENEZ RENDEZ-VOUS
☎ 039/28 37 31
28-1928

OFFRES D'EMPLOI

Restaurant de La Chaux-de-Fonds, cherche personne

avec certificat
fédéral de capacité.

Ecrire sous chiffres D 132-749592 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

FINANCE

1000

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par moi-même Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

Xprocrédit

Taux annuels effectifs globaux de 14,9 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

VACANCES - VOYAGES

VOYAGES - EXCURSIONS
WITTWER
7-9 janvier / 28-30 janvier
WEEK-END DE SKI À ZINAL
Fr. 258.-
comprenant: apéritif de bienvenue, 2 nuits à l'hôtel, un souper raclette, abonnement de ski pour 2 jours, voyage en car.
Départs: Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel
Renseignements et inscriptions:
LA CHAUX-DE-FONDS, Serre 65
Tél. 039/24 15 24
28-88

Sport / Holiste
Relaxation
Membre Fédération Suisse des Masseurs
ECOLE PROFESSIONNELLE DE MASSAGES & REFLEXOLOGIE
et Techniques affinitaires
Cours avec certificats:
intensif, du soir de week-end
Informations:
INSTITUT TSUBOS
Tél. (032)22 92 19
410-1.357/4x4 120, rue de l'Equerre 2502 Bienne

Police-secours: 117

REIKI
l'Energie vitale universelle qui harmonise
Soirée d'information gratuite
jeudi 13 janvier 1994, 18 h 30 à l'Hôtel des Trois-Rois, Temple 29
Silvana Boucard, Maître REIKI
Member of the REIKI-Alliance
3095 Spiegel b. Bern
☎ 031/971 64 75
5-503504

Exactement ce qu'il te faut...
Une vraie formation pour ton avenir est un apprentissage de coiffeuse/eur
Intéressé(e)? Alors annonce-toi auprès de notre studio de coiffure à La Chaux-de-Fonds, Mme Bapst te conseillera volontiers.
GIDOR
COIFFURE
La Chaux-de-Fonds, 9, av. Ld.-Robert
tél. 039/23 12 05
249-388599

Rapport annuel de la Fondation J. & M. Sandoz

Il y a déjà 20 ans...

Tant de l'avis du président du conseil de Fondation que du directeur de la Fondation J. & M. Sandoz, 1992 fut marquée d'une pierre blanche, puisque cette année-là signifiait le 20^e anniversaire de la création du Foyer-Atelier. Le rapport annuel 1992, publié il y a peu, relève les événements commémoratifs principaux organisés à cette occasion.

«Temps fort» de l'année 1992, «cette commémoration fut l'occasion de diverses manifestations et activités qui toutes avaient pour ambition de réaffirmer l'ouverture de notre institution au monde extérieur», écrit le président du conseil de Fondation, Francis-E. Favre. Soit, «entretenir et recréer des contacts, resserrer des liens, renforcer la relation de notre foyer-atelier avec son environnement, tout en lui permettant de se développer dans sa nouvelle structure d'organisation». M. Favre rappelle encore la journée «portes ouvertes», le document vidéo «historique» réalisé par J.-Ch. Pellaud avec la participation d'anciens du foyer-atelier, la création artistique (une fresque murale) réalisée par les pensionnaires sous la direction avi-

sée de l'artiste Carol Gertsch et la présence de la «klapa» croate de Skradin lors de la soirée anniversaire officielle.

CAP MAINTENU

Mêmes propos enthousiastes de la part du directeur, Michel Pages, qui constate par ailleurs que l'année 1992 s'est «terminée par un constat de stabilité». Stabilité tant en ce qui concerne les comptes, le personnel que le fonctionnement. «Seul l'effectif de nos élèves s'est modifié à la hausse par rapport aux exercices précédents», note-t-il dans son rapport. «Cette augmentation du nombre de jeunes placés dans notre institution correspond précisément à l'engagement durable des personnes de cette année, permettant par conséquent de répondre plus sagement aux demandes d'admission, sans risque d'utiliser plus à fond le potentiel du foyer-atelier».

M. Pages relève aussi qu'en vingt ans de fonctionnement, cette institution a «toujours réussi à maintenir son cap, contre vents et marées malgré les modes qui passent et trépassent». Et ce malgré les temps qui passent. Ce qui ne modifie pas pour autant les problèmes d'un adolescent en difficulté, «toujours confronté à son destin, sa solitude, ses peines».

C'est à ce titre que l'institution développe et affiche inlassablement ses moyens destinés à répondre aux besoins des jeunes qui lui sont confiés. Des jeunes



Le «train d'union» en gare de Besançon-Mouillères

Les gars de la Fonda avaient aménagé une voiture en un superbe restaurant pour y servir la choucroute. (Impar/Perrin/a)

qui, durant l'année-anniversaire 1992, ont été mis solidement à contribution lors des manifestations qui ont marqué cette année. Ils le furent notamment lors du festival de vol libre organisé au Forum de l'institution, en

tant que tenanciers du bar. C'est aussi ce rôle que certains ont tenu durant l'opération «train d'union» organisée par notre quotidien dans un train-forum qui a emprunté la ligne ferroviaire Le Locle-Besançon. Au-

tant de riches souvenirs évoqués dans le rapport de «La Fonda».

JCP
● Fondation J. & M. Sandoz, foyer-atelier pour adolescents, Grande-Rue 6, CCP 23-3337-9, Le Locle.

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31

Rédaction
du HAUT-DOUBS
Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

BRÈVES

Le Locle

Interventions des PS

Les Premiers secours sont intervenus lundi à 22 h 50 dans un appartement de l'immeuble Girardet 25 au Locle. Les planches entourant la cheminée de salon dégageaient de la fumée. Pour éviter qu'elles ne prennent feu, les pompiers les ont découpées. En outre, un camion-poubelle a perdu de l'huile hydraulique, hier matin à la rue de l'Avenir, au Locle. Les Premiers secours ont récupéré le liquide répandu à l'aide de produit absorbant.

Maïche

Bouchetard candidat

Alain Bouchetard, 59 ans, patron d'un cabinet d'assurances à Maïche et maire des Bréseux, a été officiellement investi lundi soir par le RPR pour défendre les couleurs de son parti lors des prochaines élections cantonales des 20 et 27 mars. Ce candidat, qui déclare «attendre l'amitié du Dr Paul Bobillier (NDLR: conseiller général sortant) pour m'aider», axera sa campagne autour du thème de «la lutte contre la désertification», avec le souci particulier de défendre le monde horloger qui lui paraît «davantage menacé que l'agriculture». A ce propos, Alain Bouchetard annonce la tenue, le 14 janvier à Maïche, d'un grand forum sur l'horlogerie qui sera animé par les députés néo-gaullistes Monique Rousseau et Claude Girard. (pr.a.)

Morteau

Circulation au collège

En marge de la dernière réunion du Conseil de district, Jean-Marie Binetruy, adjoint au maire de Morteau, a fait état des difficultés de circulation aux abords du collège, en particulier dans la zone où s'effectuent les ramassages par car. Cette question a aussi été évoquée lors du dernier conseil d'établissement. Pour résoudre ce problème, M. Binetruy propose que la commission enseignement étudie un projet de meilleure utilisation des espaces disponibles au sud-ouest du lycée, en continuité avec les abords du collège. (dry)

Villers-le-Lac: le fondateur de la MJC décoré

De l'or pour Marcel Coquard

La médaille d'or de la jeunesse et des sports est une distinction exceptionnelle puisqu'une seule est attribuée chaque année. De plus, il est extrêmement rare qu'elle échappe au milieu sportif. C'est donc au cours d'une cérémonie officielle exceptionnelle que Marcel Coquard, né et habitant à Villers-le-Lac depuis 65 ans, a reçu des mains du directeur départemental le précieux objet.

Marcel Coquard, c'est l'histoire vivante de la jeunesse de la cité frontalière depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Dès 1950, soucieux de pérenniser un camp de vacances pour les jeunes, il succède à l'abbé Schmitt en tant qu'organisateur. Dès cette époque germe dans son esprit l'idée d'un lieu d'accueil et de divertissement pour les jeunes.

Après quelques tâtonnements, c'est en 1960 que le Conseil municipal, à titre d'essai, attribue à Marcel Coquard et à son équipe d'adolescents, une partie du bâtiment de «l'Asile» qui abritait l'ancienne école de la rue Parrenin. A l'issue de deux ans de bénévolat actif, qui ont permis de remettre en état les locaux, la «Maison des jeunes» sera inaugurée le 5 mai

1962. Un foyer, une salle TV, un club de judo, un atelier de construction de canoës et de kayaks, un laboratoire photo viendront vite sous la houlette de Marcel Coquard agrémenter les loisirs des jeunes qui, chaque année, se retrouveront en camp de vacances sur les bords de la grande bleue à La Napoule.

Avec son sens de la pédagogie, mais aussi ses talents de meneur de jeunes, la MJC se transformera complètement. Avec des hauts et des bas, sans jamais se décourager, Marcel Coquard soutiendra à bout de bras l'œuvre pour laquelle il aura donné tout son temps.

Au beau milieu du désintéret général, il trouvera encore le courage de dénicher deux jeunes, Pascal Laurin et Thierry Munier, qui, dès 1988, vont relancer la MJC dont on connaît aujourd'hui le développement et les capacités d'organisation pour la jeunesse de Villers-le-Lac.

Homme de dévouement, de grande rectitude d'esprit, de compétences, Marcel Coquard continue encore aujourd'hui à aider et à conseiller les dirigeants de la Maison des jeunes, qui tient une place de plus en plus importante dans la cité. (rv)



Villers-le-Lac

Marcel Coquard a reçu la médaille d'or de la jeunesse et des sports. (Véry)

Pépinière d'entreprises du Bas de La Chaux

La polémique se poursuit

Depuis le dépôt du recours auprès du Tribunal administratif contre la pépinière d'entreprises du val de Morteau par Doubs-Nature-Environnement, les prises de position se sont succédé tant du côté des élus locaux que des responsables d'associations écologistes. Le point de ces interventions dans l'attente de la décision du Tribunal administratif qui devrait statuer sur le sursis à exécution des travaux demain.

Lors du débat sur l'aménagement du territoire qu'elle avait animé à Morteau, Mme Coent-Bochard, sous-préfet de Pontarlier, avait notamment déclaré: «Un peu de béton et les écologistes ont tendance à s'inquiéter quelquefois légitimement, d'autres fois sans bien mesurer les conséquences économiques.» Cette argumentation était ensuite reprise par Pierre Cheval, maire de Morteau, qui soulignait les efforts du district en matière d'investissement pour l'avenir de l'économie du Val et

du Haut-Doubs forestier en général. La question devait rebondir, au Conseil général, avec les déclarations de Claude Vermot et Roland Vuillaume, qui avaient rappelé, en particulier, que «Doubs Nature Environnement est subventionné par le Conseil général».

RÉPONSE ÉCOLOGISTE

Ces diverses déclarations ne pouvaient rester sans réponse du côté des défenseurs de l'environnement. Gilles Robert, vice-président de Doubs-Nature-Environnement, conteste les interprétations des interventions écologistes: «Nous sommes las d'être des boucs émissaires jugés responsables du chômage. Nous ne faisons que notre devoir lorsque nous disons que cette pépinière d'entreprises est prévue dans une zone extrêmement sensible et que toutes les précautions doivent être prises avant d'entreprendre des travaux importants.» Par ailleurs, à l'intention de Roland Vuillaume, à

propos des subventions du Conseil général: «L'association ne fera jamais acte d'allégeance... Elle ne peut se taire pour avoir les moyens de vivre, elle ne servirait alors à rien et il n'est pas sûr que la démocratie y gagnerait».

Après Doubs-Nature-Environnement, la Commission de protection des eaux a réagi: «Les élus ont déjà tous les pouvoirs, financier, politique, urbanistique, ils n'en sont pas moins tenus au respect des lois.» L'association rappelle ensuite l'origine de la loi sur la montagne, votée par Roland Vuillaume, député: «En cherchant à attribuer leurs propres erreurs aux défenseurs de la nature, les élus ne sont pas bons joueurs.» Pour conclure et tracer des perspectives d'avenir, le communiqué se termine par un appel aux élus: «Outre la nécessité de laisser à nos enfants un environnement préservé, la démocratie ne peut faire l'impasse sur l'Etat de droit.» (dry)

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 5 AU 11 JANVIER

● AMIS DES CHIENS LE LOCLE.

Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: 26.65.48 (heures des repas). Reprise des entraînements le samedi 15 janvier.

● CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Gardiennage à Roche-Claire: 8-9 janvier, M. Wyder, Y Gasser.

● CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

● CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 7, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 8,

Chasseral à ski. Mardi 11, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: Roland Brodard, Jacques Froidevaux.

● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Lundi 10 janvier à 20 h à la Maison de paroisse. Tous présents.

● SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

Le Cerneux-Péquignot

Deux habitants de plus

Fin 1993, la commune du Cerneux-Péquignot comptait 321 habitants. Soit deux de plus qu'à fin 1992. Les Neuchâtelois sont nettement majoritaires (199), tout comme les personnes mariées, qui sont au nombre de 163, contre 137 célibataires. Les catholiques romains restent la confession la plus représentée (185 personnes), suivis par les protestants (110) et les divers (26). La population est jeune puisque l'état civil a recensé 17 hommes de plus de 65 ans et 22 femmes de plus de 62 ans. (jcp)

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Rédaction
du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Val-de-Ruz

Misère, misère...

Deux erreurs se sont malheureusement glissées dans notre édition d'hier: Viviane Junod, élue à la commission scolaire de Fontainemelon, ne milite pas dans les rangs radicaux mais socialistes. D'autre part, à propos du Pâquier, les chiffres du recensement 93 annoncent une population totale de 231 habitants et non 321 comme indiqué. Mille excuses. (se)

AGENDA

La Joie du lundi

Le monde de Pagnol

Le club de loisirs «La Joie du lundi» proposera, le 10 janvier prochain à 14 h 30, au Théâtre de Neuchâtel, un spectacle audiovisuel présenté par René Schwab sur le thème «balade dans le monde insolite et peu connu de Marcel Pagnol». (comm-cp)

Ciné-nature

Forêts tropicales d'Asie

Les forêts du sud-est asiatique, qui sont parmi les milieux les plus menacés de la planète, recèlent une diversité extraordinaire d'animaux et de plantes. Le mercredi 12 janvier, à 12 h 30 et 14 h 15 au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, Ciné-nature, en collaboration avec la section neuchâteloise du WWF, propose à tout un chacun de découvrir leur faune étonnante à travers un film. (comm-cp)

Neuchâtel

Dorothée aux Patinoires

Dorothée, la chérie des petits de l'Hexagone, sera aux Patinoires du Littoral le 12 février, dès 17 h, pour un unique concert en Suisse. Location: VSP, (022) 311.97.56 de 14 à 18 heures. (comm)

Cernier

Un monde meilleur

Gabrielle Nanchen, présidente de Swissaid, proposera «Femmes du Nord, femmes du Sud, bâtissons ensemble un monde meilleur». Ce sera l'un des points forts de la journée cantonale des responsables des paroisses réformées neuchâteloises. Elle se tiendra le 15 janvier à la maison de paroisse de Cernier. (a-comm)

Déneigement hors des localités: on s'énerve du côté de La Vue-des-Alpes

Sous la neige des petites routes

Le problème resurgit chaque fois que l'hiver s'embourbe dans la neige. Qui est chargé de débayer les petites routes en dehors du périmètre des localités? Privés ou communes? La réponse varie au gré des règlements communaux. Elle se corse dans les régions touristiques et précisément pour Fontaines, qui comprend l'enclave de La Vue-des-Alpes.

Plus les centimètres de neige s'accumulent, plus la tension monte. A La Vue-des-Alpes, Luc Dupraz, propriétaire de l'hôtel, peste dans la tempête, lui qui habite sur place, le long du chemin du Mont d'Amin. On connaît son tempérament: «Si vous étiez aussi vigilants et rapides pour nous ouvrir la route que pour encaisser les impôts», a-t-il récemment écrit aux autorités, «ce serait formidable.» Evidemment, mais le problème n'est pas si simple.

Si, l'Etat vient en aide aux résidents de Tête-de-Ran, c'est que la route dessert deux restaurants et deux téléskis. Dans la même optique, il déneige l'ancienne route cantonale des Loges qui conduit au petit hôtel-restaurant et au départ du téléski de «La Vue». L'intérêt général et touristique est évident.

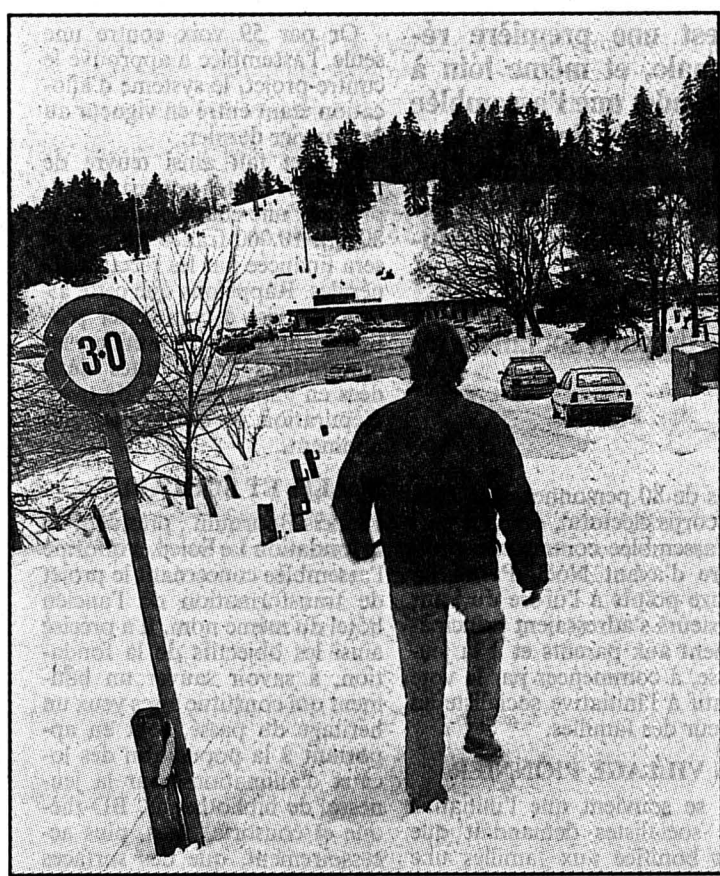
Filant à l'est de l'hôtel de La Vue-des-Alpes jusqu'aux Vieux-Prés, le chemin du Mont d'Amin se situe sur la commune de Fontaines. Il ne dessert qu'une douzaine de chalets où seules trois familles résident à l'année. Trois familles établies là-haut depuis quelques années seulement, actuellement embourbées dans la neige comme des dizaines d'autres domiciliées à l'écart des villages ou des villes.

«Faut-il courir derrière chaque personne qui choisit de s'isoler?», s'interroge Alain Vonlanthen, conseiller communal de Fontaines. Courir, c'est-à-dire déneiger en hiver et en supporter le coût. Impossible pour la commune, qui n'a qu'un cantonnier et un véhicule utilitaire muni d'une lame, et dont le règlement limite ses devoirs en la matière au seul périmètre de la localité. Une règle que d'autres communes ont d'ailleurs adoptée. Mais, à La Vue-des-Alpes, les résidents font valoir que le chemin du Mont d'Amin attire les promeneurs par dizaines.

Tout espoir n'est pas perdu: Fontaines reste ouverte à une collaboration, mais elle l'entrevoit dans le cadre de la promotion touristique de La Vue-des-Alpes, avec la réouverture de l'hôtel et la réalisation du complexe sportif projeté par M. Dupraz. Une musique d'avenir qui rimera, c'est certain, avec intérêt général.

ET AILLEURS?

Ailleurs, les communes s'arrangent le plus souvent entre elles dans les régions de montagne.



Déneigement des petites routes

Le problème resurgit périodiquement, à l'exemple du chemin du Mont d'Amin, à La Vue-des-Alpes. (Impar-Galley)

Telles Cernier et Chézard pour la route qui relie Derrière-Peruis (et son collège) aux Convers, ou Savagnier, Enges et Neuchâtel pour celle qui passe par Chaumont. Dans un arrêté voté en 1990, Travers, commune

sur un territoire très étendu à l'instar de Fontaines, a, elle, choisi de définir les tronçons déneigés par les travaux publics locaux. Pour les autres, elle verse une contribution aux ayants droit selon un barème qui prend en compte l'altitude et la longueur du chemin à déneiger. (se)

Tribunal de police du Val-de-Ruz

Essayé pas pu!

A Bienne, J.-D. M. et F. T. ont essayé de subtiliser une voiture pour la revendre après avoir obtenu un duplicata de permis de circulation en prétendant l'avoir perdu. J.-D. M. et F. T. ont également admis avoir dérobé du matériel dans un dépôt.

Le premier a écopé d'une peine de 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, 100 fr d'amende et 320 fr de frais. Quant à F. T., il a été condamné à la même peine,

mais avec sursis pendant 5 ans, compte tenu de son casier judiciaire.

Il devra néanmoins subir une peine de 15 jours d'emprisonnement, un précédent sursis ayant été révoqué. (pt)

● Le tribunal était placé sous la présidence de Daniel Jeanneret, assisté d'Anne-Dominique Abbet, qui fonctionne en qualité de greffière.

Services bénévoles du Val-de-Travers

Clé de contact en papier

«Ceci n'est pas une Clé de Contacts», annonce la plaquette éditée par l'Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB). Après les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle, au tour de celui du Val-de-Travers de posséder son ouvrage de référence en matière de bénévolat.

Véritable «bible» des services bénévoles du Val-de-Travers, «Clé de Contacts» présente une trentaine de groupements. De manière concise, il décrit les prestations qui se cachent parfois derrière des appellations peu parlantes, indique les noms des responsables, les heures de permanence, les adresses, la population concernée et on en passe.

Des répertoires selon les prestations (conseils, soutien, défense des droits, rencontres, échange, aide financière, visites...), les lieux et les usagers (jeunes, parents, personnes âgées, handicapés...) permettent au quidam de s'y retrouver.

Alors que les précédentes publications de l'ANSB n'étaient que des recueils d'adresses, la «Clé de Contacts» du Vallon est

régie par un nouveau concept. Les responsables de l'ANSB se sont longuement interrogés sur le profil et le contenu. «Cela n'a pas été facile à définir», explique Jean-Pierre Aeschlimann, membre du comité de l'ANSB et animateur au CORA (Centre œcuménique de rencontre et d'animation) à Fleurier.

Réalisé sur la base de questionnaires, le recueil recense tout d'abord les groupes qui ont bien voulu accepter d'y figurer. Il n'est donc pas exhaustif, mais, de l'avis de Jean-Pierre Aeschlimann, il représente le 60% de l'offre de services bénévoles du Val-de-Travers. La brochure fait la part belle aux groupes constitués par rapport aux individus et est axée sur les activités médico-sociales.

Pour l'heure, la brochure n'a pas été distribuée à une large échelle. Une réflexion est en cours afin de choisir les canaux les plus efficaces (tous-ménages, pharmacies, médecins, administrations communales...). Nous y reviendrons. Enfin, «Clé de Contacts» sera régulièrement remis à jour afin d'être pertinent. (mdc)

Ouverture tardive hebdomadaire des magasins neuchâtelois

Les commerçants désapprouvent

La Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail (FNCID) vient de livrer les résultats du sondage effectué auprès de ses membres, à propos de la possible introduction d'une ouverture tardive par semaine des magasins et commerces du canton. Si un peu plus du quart des commerçants consultés ont daigné répondre, 56% d'entre eux se sont opposés à cette idée.

Le secrétariat de la FNCID a envoyé 461 questionnaires à ses membres, mais n'a pu en exploiter que 126, soit 27% seulement. Néanmoins, ce sondage a clairement montré le clivage existant entre Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds sur ce point: les commerçants du chef-lieu approuvant à deux contre un cette ouverture tardive hebdomadaire, alors que ceux de la ville du Haut la repoussaient dans la même proportion.

Cela s'explique par le fait que les commerçants de Neuchâtel doivent faire face à la concurrence de nombreux centres commerciaux installés en périphérie de la ville, ou dans des communes voisines, alors que ceux de La Chaux-de-Fonds sont

plutôt habitués à côtoyer de près ces concurrents de poids. Les commerçants du Locle sont partagés sur cette nécessité, mais y répondent défavorablement à 6 contre 5, alors que les commerçants hors ville désapprouvent assez largement la proposition, à 25 contre 10.

Face à cette situation, et pour ne pas bloquer définitivement toute ouverture dans le chef-lieu, la FNCID a décidé de répondre à l'invitation du Groupement des grands magasins pour étudier une possible ouverture tardive.

Mais le projet devra impérativement tenir compte de trois éléments: l'ouverture ne saurait aller au-delà de 20 heures; elle serait autorisée dans tout le canton ou, encore, il devrait être envisagé toute autre solution permettant de décider s'il y a lieu d'ouvrir un soir par semaine sur le plan local ou régional.

Par ailleurs, rien ne sera fait sans l'approbation de la majorité des membres de la FNCID, ni sans le respect du cadre légal, car il faudra alors modifier l'actuelle loi sur la police du commerce... (ms)

Entre Rochefort et Brot-Dessous

Spectaculaire accident

Un spectaculaire accident s'est produit hier matin entre Rochefort et Brot-Dessous. A 9 h 40, au lieu-dit Les Chaumes, une automobiliste de Boudry, Mme M. M., qui circulait en direction du Val-de-Travers, a perdu la maîtrise de son véhicule. La voi-

ture est alors montée sur le talus qui borde la route à droite et a effectué un demi-tour en l'air avant de retomber et de s'immobiliser sur le flanc gauche.

Blessée, la conductrice a été transportée par ambulance à l'Hôpital des Cadolles. (comm)

Eboulement à Boudry

Curages hors de cause

La falaise est descendue dans l'Areuse, samedi à Boudry. Près de 10.000 m³ de matériaux morainiques sont venus obstruer une partie de la rivière. Mais les récents curages pratiqués dans l'Areuse ne sont pas en cause pour la simple et bonne raison que l'on n'a absolument pas touché à l'endroit où s'est produit l'éboulement, précise le Bureau cantonal de l'économie des eaux.

Dans la soirée du 1er janvier, au lieu-dit Bataillard à Boudry, une partie de la falaise de la rive droite de l'Areuse s'est effondrée. Une masse de 8 à 10.000 m³, constituée de matériaux morainiques et de grès argileux et marno-calcaires, a glissé dans la rivière en obstruant un tiers de son lit. Une équipe du service des forêts a été dépêchée sur place pour évacuer les arbres enchevêtrés du massif forestier emporté avec la masse.

Des voix se sont élevées pour incriminer le récent curage de l'Areuse pratiqué dans la rivière, soi-disant à cet endroit. Des affirmations que Pierre-André Reymond, chef du bureau de l'économie des eaux aux Ponts et Chaussées, tient à réfuter: «Il n'y absolument aucun rapport de cause à effet entre les curages de l'Areuse et le glissement de terrain, pour la simple et bonne raison qu'aucun de ceux-ci n'a été entrepris dans la zone concernée par le glissement.»

Si le canton a bien fait procéder à deux curages, c'est en amont et en aval du lieu où est survenu l'éboulement. De plus, ces travaux n'ont pas modifié le lit naturel de la rivière puisqu'il s'était agi uniquement d'enlever des graviers alluvionnaires apportés par le courant: «L'opération visait essentiellement à désobstruer le lit pour gagner en sécurité en cas de grandes eaux», précise Pierre-André Reymond.

PLUIE SUR MOLASSE...

L'origine de l'éboulement est, dès lors, à rechercher dans les pluies qui ont déstabilisé le terrain mais aussi dans la constitution de celui-ci: «Ces falaises sont constituées d'un plaquage de détritiques morainiques sur une masse de molasse. Elles sont de ce fait en situation d'instabilité permanente. Des glissements isolés sont déjà survenus et ne datent pas d'hier. De fréquents décrochements peuvent d'ailleurs être observés sur toute la falaise. Les infiltrations provoquées par les pluies quasi ininterrompues que l'on a observées depuis septembre dernier n'ont fait qu'accélérer brusquement le mouvement jusqu'au point de rupture d'équilibre», relève le chef de bureau.

Le lit du cours d'eau réduit par la masse de l'éboulement, y a-t-il danger pour les habitations avoisinantes? «Il ne faut pas dramatiser», répond P.-A. Reymond, «le risque de débordement en cas de grandes eaux est certes aggravé du fait du gabarit restreint de la rivière, mais la marge est encore suffisante». Des travaux devront toutefois être entrepris à court terme. Il faudra créer une piste d'accès en amont de l'éboulement puis procéder à des travaux d'enlèvement et de terrassement pour redonner à la rivière le gabarit qui était le sien. Il s'agira, entre autres, de reprendre le matériau descendu pour lui assurer une pente d'équilibre suffisante. En attendant, observations, mesures et contrôles du glissement seront poursuivis. C. P.

Villeret: une allocation versée pour chaque enfant de moins de 18 ans

La commune pense aux familles

C'est une première régionale, et même loin à la ronde, que l'assemblée municipale de Villeret a lancée, en acceptant l'introduction d'une allocation familiale communale. Une nouveauté créée suite à une initiative du parti socialiste local.

Or par 59 voix contre une seule, l'assemblée a approuvé le contre-projet, le système d'allocation étant entré en vigueur au 1er janvier dernier.

Villeret fait ainsi œuvre de pionnier. Cette nouveauté représente une charge annuelle de 8000 à 10.000 francs environ et sera financée par les recettes générales. Rappelons que cette allocation vise à compenser partiellement, pour les familles, les majorations importantes décidées en 92, en matière de taxes d'épuration et de déchets notamment.

SOLEIL ET SCOLAIRE

Francis Bourquin, président de la fondation Le Soleil, a informé l'assemblée concernant le projet de transformation de l'ancien hôtel du même nom. Il a précisé ainsi les objectifs de la fondation, à savoir sauver un bâtiment qui constitue à ses yeux un héritage du passé, tout en apportant à la population des locaux d'animation pour la jeunesse, de bibliothèque, BD-thèque et consorts, ainsi, plus accessoirement, que des surfaces répondant aux besoins des services communaux.

Au yeux de la fondation, tous ces locaux font cruellement défaut dans la localité. Une assemblée extraordinaire sera convoquée, dans le courant de ce mois de janvier, pour traiter de ce projet.

A l'image de Courtelary et



L'ancien Hôtel du Soleil à Villeret

On reparlera de son avenir dans le courant du mois.

(Impar-Egglar)

Plus de 80 personnes, soit 12% du corps électoral, ont pris part à l'assemblée communale ordinaire d'avant Noël. Parmi les douze points à l'ordre du jour, plusieurs s'adressaient principalement aux parents et à la jeunesse, à commencer par le vote relatif à l'initiative socialiste en faveur des familles.

UN VILLAGE PIONNIER

On se souvient que l'initiative des socialistes demandait que soit bonifiée aux familles une moins-value sur la taxe de base concernant les déchets. A cette proposition, le Conseil municipal opposait un contre-projet, d'ailleurs approuvé par les socialistes, et tendant à l'instauration d'une véritable allocation familiale communale, fixée à 35 francs annuels au moins par enfant de moins de 18 ans.

Cormoret, les deux autres membres de la communauté scolaire, Villeret s'est rallié au principe de regrouper dans le chef-lieu tous les élèves des degrés 7 à 9, et de répartir les six autres degrés – qui formeront une seule école primaire – dans les locaux des trois communes.

BUDGETS OK

L'assemblée a approuvé par ailleurs le budget de la communauté scolaire secondaire – qui présente une charge de 75.000 francs pour la commune, soit quelque 1800 francs par élève –

ainsi que celui de la commune, basé sur une quotité inchangée de 2,5 et pratiquement équilibré, pour un roulement total de quelque 3,3 millions de francs. Ce budget réjouit particulièrement l'exécutif, dans la morosité des finances publiques actuelles. (mw)

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00

Rédaction
du JURA
Tél: 039/51 20 51

BRÈVE

Villeret
Nouveau bureau
du législatif

Après la démission pour la fin 1993 du secrétaire et d'un vérificateur des comptes, François Raetz et Pierre Pini respectivement, le bureau des assemblées se présente comme suit, pour les quatre ans à venir: Jean-Claude Bader, président; Serge Rohrer, vice-président; Claude Bourquin, secrétaire; Daniel Bachmann, vice-secrétaire; Michel Wyssmüller, Serge Rohrer et Jean-Paul Tschanz, vérificateurs des comptes. (mw)

AGENDA

Au CJRC du Noirmont
Deux artistes exposent

Depuis le début de l'année et jusqu'au 28 février, deux artistes ont accroché leurs œuvres aux murs du Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire du Noirmont. Marie-Thérèse Jobin présente ses huiles et dessins alors que Ruth Roethlisberger dévoile ses aquarelles. (mgo)

Pour les aînés
Cours de natation

La natation favorise la circulation sanguine. Elle se prête bien à la prévention des rhumatismes et est recommandée aux personnes souffrant de douleurs dorsales et articulaires. Pro Senectute met sur pied toute une série de cours de natation dans les piscines de Delémont, Porrentruy, Boncourt et Saignelégier. Aux Franches-Montagnes, les cours débutent au Centre de loisirs le jeudi 13 janvier de 16 à 17 heures. Ces cours donnés par des moniteurs et monitrices comprennent 10 leçons. Inscriptions à Pro Senectute, tél. (066) 223.068. (mgo)

Delémont
Fête des rois

Fidèle à son habitude, la ville de Delémont va célébrer la Fête des Rois et la 70^e anniversaire de la Cité le jeudi 6 décembre. Pour l'occasion, la population est invitée dès 18 heures à la salle Saint-Georges où l'Amicale des Patoisants servira le vin chaud et les gâteaux sur les accords de l'Union instrumentale. (mgo)

Tentative de cambriolage à Cormoret Voleurs fracasseurs

Des cambrioleurs ont tenté de dévaliser l'entreprise Schmid Produits industriels, sise à l'entrée ouest de Cormoret. Ils ont opéré leur coup dans la nuit de lundi à mardi en n'hésitant pas à recourir aux grands moyens. Ils se sont en effet introduits par effraction dans le bâtiment et ont ensuite forcé la porte du bureau. Ils se sont alors attaqués au coffre-fort avec des engins du type de meules à disque. S'ils ont réussi à ouvrir une partie de la serrure et à enlever certains re-

vêtements du coffre, ils ne sont pas parvenus à leurs fins.

Les dégâts sont cependant considérables, selon M. Miserez, directeur de l'entreprise. Les voleurs ont certainement passé beaucoup de temps pour essayer de forcer le coffre-fort. Résultat, les appareils de bureau, tels qu'ordinateur et télécopieur, ont beaucoup souffert de la poussière. Les malandrins n'ont pas dérobé de machines, mais ils ont cherché des outils dans l'usine pour perpétrer leur

forfait. Le coffre est, quant à lui, inutilisable.

La police de sûreté bernoise a ouvert une enquête et a interrogé les voisins qui auraient pu entendre le bruit produit par les outils des cambrioleurs. On ne sait pour l'instant s'il s'agit de mêmes individus qui ont dévalisé la boucherie Molleyres, à Saint-Imier, dans la soirée de la Saint-Sylvestre. Dans ce cas-là, les voleurs ont pu mettre la main sur l'argent que contenait le coffre. B.L.N.

Les gains de loterie à nouveau imposés dans le canton du Jura

Le fisc en embuscade?

Depuis le début de cette année, les gains de loterie sont à nouveau imposés dans le nouveau canton. On sait que les Jurassiens sont pris du démon du jeu. Que ce soit pour la PMU ou la Loterie romande, ils ont dépensé en 92 plus de quatre millions de francs – 66 francs par habitant – se situant dans le peloton de tête des joueurs au niveau romand. Est-ce que le fisc est embusqué derrière la roue des millions ou guette-t-il l'heureux gagnant d'un voyage aux Caraïbes pour venir aussitôt le rançonner? Voici une réponse.

Les gains de loterie ont été imposés depuis l'entrée en souveraineté jusqu'au début 89, date de la mise en application de la nouvelle loi d'impôt jurassienne.

BOURSE OU LOTERIE

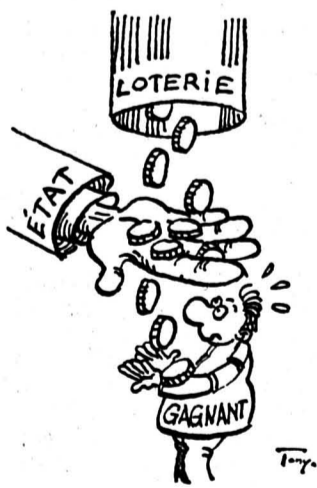
C'est le député Victor Giordano (PCSI) qui s'était battu à l'époque pour abolir cette imposition. Que disait-il? Qu'il y avait une inégalité de traitement au niveau des citoyens. En effet, il était injuste que les gains obtenus en bourse soient imposés au niveau de la fortune alors que les gains de loterie grevaient le

revenu. Tout le monde ne peut pas placer en bourse alors que ce sont souvent les «petites» gens qui jouent à la loterie. Dans un canton où 30% des contribuables ont un salaire inférieur à 30.000 francs et que 60% des Jurassiens gagnent moins de 50.000 francs l'an, ce raisonnement prenait toute sa valeur. L'abolition du gain de loterie n'aura duré que quatre ans. Aujourd'hui, pour des raisons d'harmonisation fiscale avec les autres cantons romands qui ont maintenu cet impôt, le Jura le

réintroduit. Mais au taux le plus faible.

UNE SURVEILLANCE?

Cet impôt n'a jamais été d'un gros rapport. Il a laissé 56.000 francs dans les caisses de l'Etat en 1987 et 38.000 francs en 1988. Mais on ne sait jamais. Un Jurassien peut toujours toucher le gros lot (un Delémontain a bien gagné un million au PMU). Le fisc ne joue donc pas les gendarmes en la matière. Il a d'autres chats à fouetter. Il se contente de suivre les évolutions de fortune, de voir si rien d'anormal ne survient chez ses contribuables (si un tel démuné ne se bâtit pas soudain une villa). La soupape est à la source. La loterie à numéros ou le PMU, en raison de l'impôt anticipé, ne verse que les deux tiers du gain. Il faut le déclarer pour récupérer l'entier. Sans quoi le fisc jette un oeil discret sur les journaux pour repérer les gagnants de concours. Les voyages sont imposés à partir de 4000 francs. Il va de soi que le contribuable qui a caché un gain entre en infraction pour soustraction d'impôt. Mais, comme dit plus haut, le fisc ne joue pas les terribles en la matière. Mgo



Saint-Imier: Salon des artistes amateurs

Un petit mois encore

Le CCL rappelle à tous les artistes amateurs intéressés que les dossiers de candidatures, pour son prochain salon, doivent lui parvenir jusqu'à la fin de ce mois.

Après le succès remporté par son 1er Salon des artistes amateurs, organisé en novembre 1992, le Centre de culture et loisirs a décidé de reconduire l'opération cette année, du 11 mars au 2 avril précisément.

Le concours s'adresse rappellons-le aux amateurs, et vise donc à donner aux candidats sélectionnés une occasion de faire connaître leur travail, eux qui rencontrent bien souvent de grosses difficultés à exposer leurs œuvres dans de bonnes

conditions. Toutes les formes d'arts plastiques sont concernées, à savoir la peinture, la sculpture, le modelage, la gravure et le dessin.

SÉLECTION SUR PIÈCES

La sélection se fera sur la base de dossiers complets. Les candidats sont donc invités à réunir des textes présentant leur personne et leur technique de travail, ainsi que quatre photographies d'œuvres réalisées et une enveloppe pour le retour éventuel du dossier. Dossier qui devra donc parvenir au Centre de culture et loisirs (2e Salon des artistes amateurs, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier) d'ici au 31 janvier prochain. (de-comm)

Cotisations à l'assurance-maladie

Aide aux bas revenus

L'Etat jurassien a instauré un subside pour aider les personnes à bas revenus à payer leurs cotisations à l'assurance-maladie. Ce subside peut être demandé si le revenu imposable (augmenté de 3% de la fortune nette) ne dépasse pas 23.500 francs (15.000 francs pour les célibataires).

La contribution annuelle est fixée à 240 francs pour les personnes majeures et 120 francs

pour les mineures. Les personnes remplissant ces conditions, assurées pour les frais médicaux, pharmaceutiques et l'hospitalisation en chambre commune, peuvent adresser une demande à leur caisse-maladie.

Une formule est à leur disposition. La prestation de l'Etat sera déduite des cotisations facturées en 1994. (mgo)

Tour Mangeat

La campagne se prépare

Le printemps et l'automne jurassien s'annoncent chauds. L'élection du Gouvernement et du Parlement en fin d'année sera précédée, le 20 mars prochain, du vote portant sur un montant de 30 millions pour la réalisation de la tour Mangeat, le futur centre d'entretien de la Transjurane, un projet controversé au

vu des montants investis (60 millions avec la part fédérale). Alors qu'un comité d'action conduit par Pierre Christe de Delémont se met en place en faveur de ce projet, le député André Richon a demandé une assemblée extraordinaire de l'ACS pour soutenir cette réalisation. (mgo)

TÉMOINS

Neuchâtel

Dimanche 2 janvier à 21 h 50, M. H. M., de Vevey, circulait en voiture sur la voie de gauche de la route des Gouttes-d'Or à Neuchâtel en direction des tunnels. A l'intersection avec la rue de Monruz, il est entré en collision avec la voiture de M. C. H., de Neuchâtel, qui, venant de la rue de Monruz, s'était engagée route des Gouttes-d'Or en direction de Saint-Blaise. Dégâts. Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec la police de circulation à Neuchâtel, tél. 038 24.24.24.

ÉTAT CIVIL

Le Locle

Naissance
Fernandes Mathieu, fils de Fernandes José Amadeu et de Fernandes, née Guichard Florence.
Promesses de mariage
Janko Noël Honoré et Perrenoud Fabienne. - Hamcho Ghasan et Wehren Marie France. - Rosselet-Christ Michel André et Dubois Nicole.
Mariage
Isler Philippe et Christen Amanda Jeanne.
Décès
Huguenin-Bergenat Bluette Alice, 1923.

DÉCÈS

Fleurier

M. Willy Kurz, 1910

Neuchâtel

Mme Violette Hammer, 1911
Mme Yvonne Pasteiner, 1895
M. Emile Ingold, 1900
M. Jean-Louis Spinedi, 1921

Cressier

M. Auguste Martin, 1917

Auvergnier

Mme Louisa Brodbeck, 1913

ENGOLLON

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.

Monsieur Louis Ruchty, à Engollon;
Madame et Monsieur Mary-Claude et Jean-Marc Fallet-Ruchty et leurs enfants Frédéric, Stéphane et Floriane, à Savagnier;
Madame et Monsieur Françoise et Thierry Steiner-Ruchty et leurs enfants Florian et Morgane, à Chézard;
Madame Marguerite Chollet, à Clarens, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Edith et Jean-Louis Von Gunten-Ruchty, à Chézard, leurs enfants et petits-enfants;
Madame Suzanne Soguel, à Bussigny, et ses enfants,

Madame Anne-Marie RUCHTY-CHOLLET

leur très chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 66e année.

2062 ENGOLLON, le 1er janvier 1994.

Le culte a eu lieu le mardi 4 janvier à Engollon.

Veuillez penser aux soins à domicile du Val-de-Ruz, ccp 20-697-5.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Société éditrice et imprimeur:

L'Impartial S.A., La Chaux-de-Fonds



Rédaction et administration:

L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
☎ (039) 210 210 Rédaction.
☎ (039) 210 310 Administration.

Télex: 952 114.
Fax: Rédaction 039 - 210 360.
Tirage contrôlé (REMP)
29.418.

Régie des annonces:
Publicitas



La Chaux-de-Fonds ☎ (039) 210 410.
Le Locle ☎ (039) 311 442.

Celui qui demeure sous l'abri du Très-Haut repose à l'ombre du Tout-Puissant.

Psaumes 91 - 1.

Monsieur et Madame Henri Monnier-Liechti, à Coffrane:

Monsieur et Madame Henri-Michel Monnier-Connolly, leurs enfants Cécile et Laurianne, La Rippe,

Monsieur François Monnier, à Yverdon,

Monsieur Philippe Monnier, à Genève;

Mademoiselle Janine Monnier, à Genève;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Roger et Marcelle Pichon-Monnier,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Hélène MONNIER
née JACOT

leur chère et regrettée maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui paisiblement, dans sa 96e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, 1er janvier 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: M. et Mme Henri Monnier-Liechti
2207 COFFRANE

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ENTREPÔT FÉDÉRAL S.A.,
LE LOCLE COL-DES-ROCHES**

a la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur Jean-Bernard AUBERT

membre du Conseil d'administration

Nous gardons le meilleur souvenir de Monsieur J.-B. Aubert

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

157-500878

La famille de

Monsieur Jean-Louis ERARD

très touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

SONVILIER et COFFRANE

Très touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

**Monsieur
Georges LANGEL**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, message, don ou envoi de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Janvier 1994.

Votre présence, vos messages, vos prières, vos dons.

Autant de témoignages qui nous ont aidés à vivre le départ de notre compagnon, papa et parent

Yves VORLET

De tout cœur merci.

Catherine Collette, Clément, Maëlle et famille.

132-511883

LE LOCLE

Dieu est amour.

Madame et Monsieur Maude et Jean-Daniel Charpié-Liengme, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Bernard et Adelaïde Liengme-Hess et leurs enfants, à Champéry;

Monsieur et Madame Paul-André et Micheline Liengme-Marthe, leurs enfants et petite-fille;

Madame Clara Staudenmann-Frütiger;

Madame Eglantine Frütiger et famille;

Madame Christine Frütiger et famille, à Bienne;

Monsieur et Madame Walther Schwab et leur fils, à Genève;

Monsieur et Madame Pierre Liengme et famille, à Gorgier,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Lina LIENGME
née FRÜTIGER

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 83 ans, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 3 janvier 1994.

*Il me fait reposer dans de verts pâturages;
Il me mène le long des eaux tranquilles.*
Ps. 23, v. 2

Le culte sera célébré le jeudi 6 janvier, à 11 heures, au Temple du Locle, suivi de l'incinération sans cérémonie.

La défunte repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Monts-Orientaux 6
2400 Le Locle

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser à l'Eglise réformée, ccp 23-3309-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

**L'ENTREPRISE LIENGME S.A.
ET SES COLLABORATEURS**
ont le profond regret de faire part du décès de

Madame Lina LIENGME

épouse de M. Paul Liengme, fondateur de l'entreprise

157-14246

CINÉMAS	
LA LEÇON DE PIANO (de J. Campion avec H. Hunter), 16 ans, à 17 h 30. UN ANGE À MA TABLE (de J. Campion avec K. Fox), 16 ans, mercredi et jeudi à 20 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 19 55
SACRÉ ROBIN DES BOIS (de M. Brooks avec G. Elwes), pour tous, tous les jours à 16 h 30 et 21 h. ALLO MAMAN C'EST NOËL (de T. Ropelewski avec J. Travolta, K. Alley), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 18 h 45.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
PROFIL BAS (de C. Zidi avec P. Bruel, S. Speichert), 16 ans, tous les jours à 21 h. L'ENFANT LION (de P. Grandperret), pour tous, tous les jours à 18 h 45, mercredi aussi 14 h 15.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
BEETHOVEN 2 (de R. Daniel avec R. Edelman), pour tous, tous les jours à 14 h 15, 16 h 30 et 20 h 45. THE SNAPPER (de S. Frears avec T. Kellegher), 12 ans, tous les jours à 18 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 16 h 30 et 21 h. ALADIN (dessin animé de J. Musker et R. Clements), pour tous, tous les jours à 14 h 30 et 19 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
UN MONDE PARFAIT (de et avec C. Eastwood), 12 ans, tous les jours à 14 h 15, 17 h 15 et 20 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
ALADIN (dessin animé de J. Musker et R. Clements), pour tous, tous les jours à 14 h, 16 h 30 et 20 h 45.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
ALLO MAMAN C'EST NOËL (de T. Ropelewski avec J. Travolta, K. Alley), pour tous, tous les jours à 14 h 30. LES ÉPICES DE LA PASSION (de A. Arau avec L. Cavazos), 12 ans, tous les jours à 17 h 45 et 20 h 30.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LITTLE BUDDHA (de B. Bertolucci avec K. Reeves), pour tous, tous les jours à 14 h 45, 17 h 30 en V.O., et 20 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
JAMBON JAMBON (de B. Luna avec P. Cruz), 18 ans, tous les jours à 15 h, 18 h en V.O., et 20 h 30.	BIO ☎ (038) 25 88 88
BEETHOVEN 2 (de R. Daniel avec R. Edelman), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
LES VALEURS DE LA FAMILLE ADDAMS (de B. Sonnenfeld avec A. Huston), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 30.	REX ☎ (038) 25 55 55
SHORT CUTS (de R. Altman avec T. Robbins), 16 ans, tous les jours à 15 h et 20 h.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIÉRIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
CÉSAR'S DISCOTHÈQUE Dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Coop 1, rue Neuve 9, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, tél. 23.10.17 HÔPITAL: tél. 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Coopérative jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, tél. 117 HÔPITAL: tél. 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Winkler, rue de l'Hôpital, jusqu'à 20 h. Ensuite tél. 25.10.17	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE, pharmacie et médecin, urgence, tél. 111 ou gendarmerie tél. 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ Landeyeux, tél. 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ, urgence, tél. 63.25.25	COUVET (038)
PHARMACIE D'OFFICE, tél. 111 HÔPITAL tél. 422.422 URGENCE ET AMBULANCE tél. 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon), tél. 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIÉRIER (039)
MÉDECINS, Dr Chopov, tél. 44.11.42; Dr Ruchonnet, tél. 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS, Dr Ennio Salomoni, tél. 97.17.66; Dr de Watteville, tél. 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN, Dr Ivano Salomoni, tél. 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES, H. Schneeberger, tél. 97.42.48; J. von der Weid, tél. 97.40.30 MÉDECINS, Dr Graden, tél. 97.51.51; Dr Meyer, tél. 97.40.28; Dr Geering, tél. 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES, des Franches-Montagnes, tél. 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ, tél. 51.13.01. AMBULANCE: tél. 51.22.44 MÉDECINS: Dr Barmettler, tél. 51.12.84; Dr Meyrat tél. 51.22.33; Dr Anker, tél. 51.22.88.	SAIGNELÉGIÉRIER (039)
MÉDECIN, Dr Bosson, tél. 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN, Dr Tettamanti, tél. 54.17.54.	LES BREULEUX (039)

BIBLIOTHÈQUES	
DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14 h à 20 h, mardi-vendredi 10 h à 20 h, sa 10 h à 16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi-vendredi 13 h 45 à 18 h, sa 10 h à 12 h, 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, sa 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, sa 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h, je jusqu'à 20 h, samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi-vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Expo permanente J.-J. Rousseau, manuscrits. Salle de lecture, lundi-vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
DES JEUNES: tous les jeudis 15 h 30 à 17 h.	LES GEN.S/COFFRANE
COMMUNALE: Pavillon scolaire, lundi 17 h à 19 h, mercredi 15 h à 17 h, vendredi 14 h à 16 h. LUDOTHÈQUE: Vieux collège, lundi 17 h à 18 h 30, mercredi 14 h à 16 h.	COUVET
COMMUNALE: Collège primaire Longereuse, lundi, mardi 17 h à 20 h, jeudi 15 h à 18 h.	FLEURIER
MUNICIPALE: Relais culturel d'Ergeuel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi 17 h à 19 h, vendredi 15 h à 17 h.	SAINT-IMIÉRIER
COMMUNALE: tous les mardis 9 h 30 à 11 h.	VILLERET
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30 à 18 h, mercredi 13 h 30 à 20 h, vendredi 13 h 30 à 17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
LUDOTHÈQUE: halle communale, 1er lundi du mois, sauf juillet et octobre, 14 h 30 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Somètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIÉRIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. Temporairement «Textiles d'autrefois», jusqu'au 27 février, mercredi, samedi et dimanche 14-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (africaine), paléontologie et géologie régionales, minéralogie, dioramas. Temporairement «Instants d'insectes», jusqu'au 17 avril, mardi-samedi 14 h-17 h, dimanche 10-12 h et 14-17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Eplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLIER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Samedi-dimanche 10-12 h et 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes).	LE LOCLE
D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, instruments astronomiques). Mardi-dimanche 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. En hiver, sur rendez-vous (☎ 039/31 89 89 ou 039/31 44 20).	LA SAGNE
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	VALANGIN
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. Fermé jusqu'en mars.	NEUCHÂTEL
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. Temporairement, rétrospective Loewer, tapisserie, peinture, jusqu'au 13 février. «Orfèvrerie neuchâteloise», jusqu'au 9 janvier. «Concours Unimail», jusqu'au 16 janvier. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Egypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). Temporairement, «Si...», jusqu'au 23 janvier. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. Collection permanente Jean-Jacques Rousseau. Mercredi et samedi, 14-17 h.	BOUDRY
DE LA VIGNE ET DU VIN. Objets et histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
GALERIES	
DU MANOIR. Mirek Kaufman, peinture, dès le 8 janvier. Mardi-vendredi 15-19 h et samedi 10-17 h. J.-C. MEIER. Bogdan Achimescu, eaux-fortes, monotypes, dessins, jusqu'au 22 janvier. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. DES ARBRES. Claude-Alain Bouille, peintures récentes, jusqu'au 31 janvier. Tous les jours 10-17. LA SOMBAILLE. Geneviève Porret et Jérôme Plat, céramiques, François Hans, photographie. Jusqu'au 10 janvier. Tous les jours. CLUB 44. Hervé Ballay, peinture, jusqu'au 28 janvier. Lundi-vendredi 10-14 h et 17-22 h. Réouverture le 10 janvier.	LA SAGNE
DU HOME LE FOYER. Serge Soguel, aquarelles, lithographies. Jusqu'au 31 janvier. Tous les jours 10-18h.	NEUCHÂTEL
DES AMIS DES ARTS. Réouverture le 15 janvier, Yvan Moscatelli, peinture. DITESHEIM. Loewer, peintures et collages récents, jusqu'au 13 février. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Réouverture le 7 janvier, Aline Dubreuil, peinture. DU POMMIER. Réouverture le 11 janvier, Denis Vessaz, œuvres récentes. Lundi-vendredi 10-12 h et 14-18 h.	HAUTERIVE
2016. Réouverture le 22 janvier, Jean Villard, peintures récentes. Mercredi-dimanche 15-19 h.	PESEUX
ARCANE. Pierre-Alain Morel, peintures, jusqu'au 15 janvier. Mercredi-vendredi 15-18 h, samedi 14-17 h.	AUVERNIER
NUMAGA. Peter Royen, peintures récentes, jusqu'au 16 janvier. Mardi-dimanche 14h30-18h30.	SAIGNELÉGIÉRIER
DU SOLEIL. Capirone, Von Flue, Gaemperle, Jobin, Joly et Kaefler, jusqu'au 9 janvier. Mardi-dimanche 9-23h.	

La Première

6.00 Journal du matin. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et régions. 6.42 Découvertes (1). 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 7.10 Le kiosque. 7.20 Sur mesure. 7.30 Journal. 7.40 Coup de projecteur: Jenny Humbert-Droz. 7.50 Rétrospectives actualité. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.25 Le billet d'humeur. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.45 Découvertes (2). 8.55 A l'affiche. 9.05 Les petits déjeuners. Invité: Mario Botta. 10.05 A pleins tubes. 11.05 C'est pour rire. 11.30 Fifty-fifty. 12.05 C'est pour rire (le retour). 12.30 Journal de midi. 13.00 Le sapin habite au 21. 16.05 Les années Simenon (7). 17.05 Femmes passions. 17.30 Journal des régions. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Le bonheur d'être vieux. 19.05 Effet d'hiver. Les petits princes de La Première. 20.00 La vie de château. 20.30 Jeu autour de l'actualité de l'année 93. 21.05 Les 7 péchés capitaux. Histoires courtes. 22.05 Ligne de coeur. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 7.45 Femmes suisses connues et méconnues. 8.10 Romance. 9.05 Du monde et hors du monde. 9.30 Classiques. Les Musicales ou Comédies musicales. 10.05 Oeuvres de Paisiello, Vivaldi, Carissimi. 11.30 Plume en liberté. 12.30 A travers chants. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. 14.00 Sonia Racine, mezzo-soprano. 15.00 Cours d'interprétation de Franco Gulli (3). 16.05 Le livre d'or de la production musicale. 17.05 Confidences d'artistes. 18.00 JazzZ. 19.05 Disque en fête. 20.05 Plein feu. Piotr Nardelli, professeur. 20.30 Symphonie. En différé de Zurich: Orchestre National de Belgique. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires. 23.50 Novitads. 0.05 Notturno.

Suisse alémanique

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgens-und hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag (W). 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memothek. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit. 11.05 Schlagbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. War hält das tänkt? 16.00 Filmmusik. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Schlagbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. "Arsch huh, Zäng ussenander". 10. Fest der Lieder in Tübingen. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 0.00 Nachtclub.

RTN

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musiques. 0.00 Juke-box.

Fréquence Jura

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays (Victor Erard). 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 19.00 Les ensorcelés. Chansons Richard Cocciante est à l'affiche de l'émission «Des Chansons». A 19 h.

Radio Jura bernois

6.05 Secouez l'édrédon! 6.15 (et 7.15, 9.15) RJB-Info. 7.00 (et 8/9/10.00) RSR 1 Journal. 8.20 Matin tonique. 10.30 Le coup d'archet. 11.00 Magazine de la CEP. 11.30 Les dédicaces. 12.00 RJB-Info. Titres, activités villageoises, journal de midi. 12.30 Relais RSR 1. 16.00 Programme jeunesse. 17.30 RJB-Info. Titres, activités villageoises, journal du soir. 18.00 RSR 1 Journal. 18.20 La Bonn'Occase. 18.45 Sunset Boulevard. 20.00 Piano à bretelles. 21.00 Relais RSR 1.

Suisse romande

7.00 Euronews 7.30 Temps présent (R) 8.30 La préférée 8.55 Top models (R) 9.15 Floc!

DRS - Chaîne suisse alémanique 9.55-11.10 Ski alpin. Coupe du monde Slalom géant dames, 1re manche En direct de Morzine

10.30 Le bois et la forêt Marcelin Barbey, tourneur 11.00 Les inventions de la vie La patience du macho à plumes 11.25 Vive les animaux Beauté de sauvage: conte africain 11.50 Premiers baisers 12.15 Hélène et les garçons 12.45 TJ-midi

DRS - Chaîne suisse alémanique 12.50-13.40 Ski alpin. Coupe du monde Slalom géant dames, 2e manche En direct de Morzine

13.05 Rosa 13.25 Arabesque 14.15 Ciné du mercredi: Tintin et les oranges bleues 15.50 Le monde merveilleux d'Hanna & Barbera 16.00 La famille des collines 16.45 La femme qui éleva un ours 17.10 Les Babibouchettes et le kangouroulet 17.15 Les animaux du Bois de 4 sœurs 17.40 Les filles 18.05 Paradise Beach 18.30 Top models 18.50 TéléDuo 19.05 Journal romand Bulletin d'enneigement 19.30 TJ-soir 20.00 Météo 20.05 Une nounou pas comme les autres Réalisation: Eric Civanyan (France 1993) Avec Mimie Mathy, Thierry Heckendorn

21.30 Edward aux mains d'argent Film de Tim Burton (USA 1990) Avec Johnny Depp (photo), Wynona Ryder



23.10 TJ-nuit 23.20 Histoires fantastiques Surprenant voisinage 23.45 Imagine Robert Creep 0.10 Bulletin du télétexte

Arte

17.00 Palettes Léonard de Vinci (R) 17.30 Transit (R) 18.05 Le dessous des cartes (R) 19.00 Il était une fois... Premier conte: Il était une fois... John Henry 19.30 Megamix 20.28 Chaque jour pour Sarajevo 20.30 Journal 20.40 Musica 21.10 Orgues, toccates et fantaisies Marie-Claire Alain joue Bach 22.05 Point d'orgue à Notre-Dame Haxan 23.00 La sorcellerie à travers les âges Film suédois de Benjamin Christensen (1921) Avec Tora Teje, Alice Frederiksen

TF1 France 1

6.00 Intrigues 6.28 Météo 6.30 Club mini Zig Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.18 Météo 7.20 Club mini 7.30 Disney club mercredi 8.55 Club Dorothée matin 11.30 Santa Barbara 11.55 La roue de la fortune 12.25 Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.28 Météo 13.32 Tout compte fait 13.40 Highlander 14.35 Club Dorothée 17.50 Hélène et les garçons 18.20 Les filles 18.50 Coucou c'est nous! 20.00 Le journal/Sourire du jour 20.45 Sacrée soirée En direct de Mulhouse, soirée consacrée au train et à l'automobile 22.40 52 sur la Une Trafic d'enfants: la filière blanche

23.35 Les rendez-vous de l'entreprise Un rendez-vous hebdomadaire sur l'économie, les affaires, l'emploi, les marchés financiers. Un rendez-vous hebdomadaire sur l'entreprise qui se trouve aux avant-postes de la guerre économique et ressentira les premiers signes de la reprise. Un rendez-vous hebdomadaire sur l'entreprise qui s'est lancée dans la bataille de l'environnement, qui innove et qui crée les produits que nous utiliserons demain. Un rendez-vous hebdomadaire avec un grand dirigeant. En 13 minutes, l'actualité de la semaine à travers le regard et l'expérience d'un décideur. Invité: Jaap Velthuisen, président de Procter et Gamble France.

23.50 TF1 nuit/Météo 0.00 Côté cœur 0.25 Histoire des inventions (3/6) Inventer l'inconnu 1.15 TF1 nuit/Météo 1.25 Histoires naturelles Québec, l'appel de la forêt 2.20 TF1 nuit 2.25 L'équipe Cousteau en Amazonie (5/6) La rivière de l'or 3.15 TF1 nuit 3.25 L'aventure des plantes Mission impossible 3.50 TF1 nuit 4.00 Côté cœur 4.25 TF1 nuit 5.00 Musique 5.10 Histoires naturelles

8.30 Step Reebok. 9.00 Eurofun. 9.30 En direct: Ski alpin. Coupe du monde 1993/94. Slalom géant dames, 1ère manche, Morzine. 11.30 Saut à skis: La tournée des 4 tremplins. 12.30 En direct: Slalom géant dames, 2ème manche, Morzine. 14.00 Rallye: Le Paris Dakar Paris 1994. 14.30 Basketball: Challenge "Buckler". 15.30 Football américain de la NFL 1993/94. San Francisco - Philadelphia. 17.00 Objectif Lillehammer. 17.30 Ski alpin: Slalom géant dames, Morzine (R). 18.30 Equitation: Coupe du monde Volvo, jumping. 19.30 Eurosport News. 20.00 Boxe: Best of (R). 21.30 Rallye: Le Paris Dakar Paris 1994. 9ème journée: Nouakchott Dakar. 22.00 Motors: Magazine. 23.00 Tennis: Hopman Cup, Perth. 1.00 Rallye: Le Paris Dakar Paris (1994). 1.30 Eurosport News.

Eurosport

13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 L'agenda di Uno per tutti. Contentore. 14.05 Le nuove avventure di lassie. 14.35 L'agenda di Uno per tutti. 14.50 L'albero azzurro. 15.10 Uno per tutti. 15.15 I dinosauri. 15.45 Il giovane Indiana Jones. 16.30 Il microfono è Big. 17.00 Big news. 17.10 Cartoonbig! 17.30 Il microfono è Big. 18.00 Tg 1. 18.15 Giovannissima '93. Spettacolo. 19.00 Don Fumino. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Film. 22.40 Tg 1. 22.45 Mercoledì sport. 0.00 Tg 1 Notte Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 DSE: Sapere. Documenti.

RAI italie 1

13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di... 14.00 L'agenda di Uno per tutti. Contentore. 14.05 Le nuove avventure di lassie. 14.35 L'agenda di Uno per tutti. 14.50 L'albero azzurro. 15.10 Uno per tutti. 15.15 I dinosauri. 15.45 Il giovane Indiana Jones. 16.30 Il microfono è Big. 17.00 Big news. 17.10 Cartoonbig! 17.30 Il microfono è Big. 18.00 Tg 1. 18.15 Giovannissima '93. Spettacolo. 19.00 Don Fumino. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Film. 22.40 Tg 1. 22.45 Mercoledì sport. 0.00 Tg 1 Notte Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 DSE: Sapere. Documenti.

France 2

5.55 Dessin animé 6.05 Secrets 6.30 Télématin 8.30 Amour et beauté 8.55 Amour, gloire et beauté 9.20 Télévisior 2 11.20 Flash info 11.25 Motus 11.55 Pyramide 12.25 Ces années-là 12.59 Journal/Météo 13.50 Le renard 14.50 Renvoyez l'ascenseur L'enquêteur Trahi et abandonné 15.40 La chance aux chansons 16.40 Des chiffres et des lettres 17.05 Giga: 17.10 Un toit pour dix 17.35 Sauvés par le gong 18.05 Le Prince de Bel Air 18.40 Un pour tous 19.20 Que le meilleur gagne 19.50 Tirage du Loto 20.00 Journal 20.35 Journal des courses/Météo 20.45 Tirage du Loto 20.50 Soleil d'automne Film TV Avec Philippe Rouleau, Catherine Allégret.

22.25 Première ligne De père en fils: La France et ses étrangers

0.05 Journal/Météo 0.25 Le cercle de minuit 1.35 Journal du Paris-Dakar 1.55 Bas les masques (R) 3.05 Emissions religieuses (R) 4.10 24 heures d'info 4.30 Que le meilleur gagne 5.05 La chance aux chansons

M 6

6.05 Boulevard des clips 7.00 M6 express 7.10 Les matins d'Olivier 8.00 M6 express 8.05 Les matins d'Olivier (suite) 9.00 M6 express 9.05 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 11.00 M6 express 11.05 Daktari Un petit lion perdu 12.00 M6 express 12.05 Papa Schultz Commando Klink 12.35 Les routes du paradis Le diable et Jonathan 13.30 M6 kid Dessins animés 13.30 La guerre des tomates 14.00 Conan, l'aventurier 14.30 Robin des bois 15.00 Draculito 15.30 Rahan 16.00 L'invasion des jeux vidéo 16.30 Fax'o 17.00 Multitop 17.30 L'étalon noir Un de perdu, une de retrouvée 18.00 Code quantum La crème des hommes 19.00 Supercopier La villa dans le désert 19.54 6 minutes/Météo 20.00 Madame est servie L'amour fou 20.35 Eco 6 20.40 Duel autour du monde Magazine spécial 20.45 La guerre des privés Téléfilm français de Jean-Pierre Pré vost Avec Robert Lamoureux, Julie Jezequel

22.20 Jeu d'amour, jeu de mort Téléfilm italien de Piero Schivazappa (1975) Avec Philippe Leroy, Dagmar Lassander 23.50 Emotions Magazine de charme 0.20 6 minutes 0.30 Fax'o 0.55 Eco 6 1.00 Boulevard des clips 2.00 Jazz 6 2.55 Voir et revoir la France Les châteaux de la Loire 3.50 L'invasion des jeux vidéo 4.15 Fréquentstar 5.10 Fax'o

France 3

6.00 Monsieur le Ministre 6.30 Télématin 8.00 Flash canal infos/Météo 8.05 Journal télévisé canadien 8.30 Flash canal infos/Météo 8.35 Comment ça va? (R) 9.00 Flash canal infos 9.05 Bon Week-End (R) 10.00 Feu vert Magazine de l'écologie 10.30 Magellan 10.45 Magazine économique 11.00 Magazine européen 11.30 Objectif Europe (R) 12.00 Flash canal infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo internationale 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 Monsieur le Ministre (R) 13.35 Les grands jours du siècle 14.30 Vis-à-vis (R) 15.30 Scully rencontre 16.00 Infos TV5 16.10 Vision 5 16.25 Comment ça va? 16.50 La cuisine des mousquetaires 17.05 Une pêche d'enfer 17.35 L'aventure 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Des chiffres et des lettres 19.30 Journal télévisé belge 20.00 Téléspectre 21.00 Journal télévisé de France 2 21.35 Magazine culturel 23.00 Faut pas rêver 0.00 Le soir sur la 3/Météo 0.30 Alice Magazine culturel européen 1.30 La chance aux chansons (R) 2.10 Bon Week-End Les meilleurs moments (R) 3.05 Feu vert (R) 3.35 Magellan 4.00 Magazine économique (R) 4.15 Magazine européen (R) 4.45 Université de nuit

France 3

7.00 Premier service 7.15 Bonjour les petits loups 8.00 Les aventures de Tintin 8.15 Les Minikeums 12.00 12/13 Titres de l'actualité 12.05 Le programme de votre région 12.30 Editions régionales 12.45 Edition nationale 13.00 Tout feu tout femme 13.55 Votre cas nous intéresse 14.25 Capitaine Furillo 15.15 La croisière s'amuse 16.10 Document animalier 16.35 Les délires d'Hugo 17.45 Une pêche d'enfer 18.25 Questions pour un champion 18.50 Un livre, un jour 19.00 19/20 Rendez-vous d'information 19.09 Editions régionales 19.31 19/20 (suite) 20.05 Le journal du Dakar 20.30 Le journal des sports

20.50 La marche du siècle Invité: Charles Pasqua

22.30 Soir 3 23.00 Mercredi chez vous

TV 5 Europe

6.00 Monsieur le Ministre 6.30 Télématin 8.00 Flash canal infos/Météo 8.05 Journal télévisé canadien 8.30 Flash canal infos/Météo 8.35 Comment ça va? (R) 9.00 Flash canal infos 9.05 Bon Week-End (R) 10.00 Feu vert Magazine de l'écologie 10.30 Magellan 10.45 Magazine économique 11.00 Magazine européen 11.30 Objectif Europe (R) 12.00 Flash canal infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo internationale 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 Monsieur le Ministre (R) 13.35 Les grands jours du siècle 14.30 Vis-à-vis (R) 15.30 Scully rencontre 16.00 Infos TV5 16.10 Vision 5 16.25 Comment ça va? 16.50 La cuisine des mousquetaires 17.05 Une pêche d'enfer 17.35 L'aventure 18.00 Questions pour un champion 18.30 Journal TV5 19.00 Des chiffres et des lettres 19.30 Journal télévisé belge 20.00 Téléspectre 21.00 Journal télévisé de France 2 21.35 Magazine culturel 23.00 Faut pas rêver 0.00 Le soir sur la 3/Météo 0.30 Alice Magazine culturel européen 1.30 La chance aux chansons (R) 2.10 Bon Week-End Les meilleurs moments (R) 3.05 Feu vert (R) 3.35 Magellan 4.00 Magazine économique (R) 4.15 Magazine européen (R) 4.45 Université de nuit

tve Espagne

13.00 En Andalucía. 13.30 El obispo leproso. Série. 14.30 No te rías que es peor. 15.00 Telediario. 15.30 Telenovela: Tu mundo y el mío. 16.15 El menú de Karlos Arguiñano. 16.30 La comedia musical española: Ana María. 18.10 A vista de pájaro. 18.30 Especial: Cabalgata de Reyes. 19.45 A las ocho con Raffaella. 21.00 Telediario. 21.30 Quién sabe donde? 23.15 Ay, vida mía! 0.30 24 horas.

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 Jornal da tarde. 17.30 Palavras cruzadas. Telenovela. 18.00 RTPi Júnior. 19.00 Cuidado com as imitações. 19.30 Com a verdade me enganas. 20.00 Telegiornal. 20.35 Ve-rao quente. Telenovela. 21.00 TV 2 de esporte. Transmissão do jogo de futebol Porto - União da Madeira (previsão). 22.45 Financial Times. 22.50 Rotações. Com José Pinto. 23.50 Notícias e fecho.

Suisse alémanique

7.00 Euronews. 8.00 Schullernsehen: Chemische Reaktionen (1+2). 9.00 TAFnews. 9.05 Oenedine Linie. 9.55 Direkt aus Morzine: Ski-Weltcup. Riesenalpe Damen, 1. Lauf. 10.45 rätselTAF. 11.05 Die Nachtärzte. 11.55 TAFPflanzen. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFbazar. 12.50 Direkt: Riesenalpe Damen, 2. Lauf. 13.45 Tatort Schimanski. 15.10 Uebriegers... 15.20 Trickfilm. 15.35 Polizeiinspektion 1. 16.00 TAFnews. 16.05 Diagonal. Meyer's Modestill-Eine Frauenzeitschrift im Wandel der Zeit. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.15 Schlip-Immer diese Eltern. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Nicht von schlechten Eltern. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Der Nelkenkönig. 20.50 Rundschau. 21.35 A la carte. 21.50 10 vor 10. 22.15 Concerto grosso. Richard Strauss: Vier letzte Lieder. 22.45 Svizzera romantscha. 23.30 Nachtbulletin/Météo.

Suisse italienne

6.30 Textvision. 7.00 Euronews. 8.55 Textvision. 9.00 Bianco, Nero e Sempverde: Avventura in elicottero. 9.25 Le isole dei sogni: Le isole Solomon. 9.55 Morziner: Sci. Slalom gigante femminile, 1. prova. 10.45 Il ghepard. 11.35 Maguy. 12.05 Volpe, tasso e compagnia. Série. 12.30 Mezzogiorno di sport. Slalom gigante femminile, 1. prova. Sintesi. 12.45 TG tredici. 12.55 Slalom gigante femminile, 2. prova. Cronaca diretta. 13.30 "999". 14.25 I soliti Igoti. Film commedia di Mario Monicelli (Italia 1958). 16.05 Textvision. 16.10 I cercatori di tesori: L'isola dei posseduti. 16.55 Un sogno nel cuore. 17.25 Beverly Hills 90210. 19.00 TG flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Gorilla nella nebbia. Film drammatico di Michael Apted (USA 1988). 22.40 TG sera/Sportsera/Météo. 23.10 Aretha Franklin Duets. 0.10 Textvision.

SPLUS

6.00 Euronews (e/d). 7.00 Textvision S Plus (d/f/i). 8.00 Schweiz Vision. 11.00 Euronews (d/e). 12.30 Ehekrige. 15.00 Euronews (d/e). 17.00 Textvision S Plus (d). 18.00 Euronews (d/e). 18.30 Fax. 18.35 Cartoon. 18.40 Taxi-Eine schrecklich nette Familie. 19.05 Fax/Météo. 19.10 Cinema plus: Die Höllenfahrt der Poseidon. Amerik. Spielfilm (1972). 21.00 S Plus Info. 21.15 Météo. 21.20 City Polis. Politik im Gespräch. 22.10 Formel S (1+2/W).

ARD Allemagne 1

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegamm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder. 14.30 Das Geheimnis des 7. Weges. 15.00 Tagesschau. 15.03 Abenteuer Ueberleben. 15.30 Höchstpersönlich. Gottlieb Wendehals mit Werner Böhm. 16.00 Tagesschau. 16.03 Jagd um die Welt: Schnapp! Carmen Sandiegol. 16.30 Durchgehend warme Küche. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. Boulevard-Magazin. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegamm. 17.55 Im Schatten der Gipfel. 18.50 Tagesschau-Telegamm. 18.55 Happy Holiday. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Die Pielke Saga. 21.59 Tagesthemen-Telegamm. 22.00 Colorado der Fluss blutet aus. Film von Claus D. Kleber. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Nacht-Studio: Night on earth. Amerik. Spielfilm (1991). 1.10 Tagesschau.

ZDF Allemagne 2

13.45 infotime. 14.00 Wartesaal zum kleinen Glück. 14.25 WISO-Tip. 14.30 Abenteuer im Weltraum. Amerik. Spielfilm (1974). 16.00 Logo. Nachrichten für Kinder. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Lucky Luke. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.50 Der Landarzt. 18.45 Lotto am Mittwoch-Ziehung A und B. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Drei Mann in einem Boot. Deutsch-österreich. Spielfilm (1961). 21.00 Wie würden Sie entscheiden? 21.45 Heute-Journal. 22.15 Zündstoff: Nur der Chef saht ab. 23.00 Derrick. 0.00 Zeugen des Jahrhunderts. 1.00 Heute. 1.05 Mr. Moto und die geheimnisvolle Insel. Amerik. Spielfilm (1939).

südwest Allemagne 3

14.00 Treffpunkt. 14.30 Blinder Passagier. Sebastians Reise mit der Transsibirischen Eisenbahn. 15.15 Macher. 15.45 La Habanera. Deutscher Spielfilm (1937). 17.15 Länder-Menschen-Abenteuer. Der Niger (3). 18.00 Goldregen (1/7). Dän. Detektivgeschichte für Kinder. 18.25 Unser Sandmännchen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Ueber-Leben in zwei Welten. 19.05 Hallo, wie geht's? 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Fleischlos leben? Film von Dieter Stengel. 21.00 Nachrichten. 21.15 Schwäbische Geschichten. Das Kurtheater. 22.10 Baden-Badener Disput. 23.40 Eddie-Blüten und Blondinen. Franz. Spielfilm (1964). 1.05 Schlussnachrichten.

L'enjeu culturel déborde les clivages politiques

Transition à la cubaine

Impossible de comprendre ce curieux «communisme tropical», qui reste en vigueur contre vents et marées à Cuba, sans plonger dans l'univers de sa culture. La nature de la société ne peut être que caricaturée si elle est analysée sous le seul angle politique. Une voisine accompagnée de ses enfants me le fait remarquer, dans la mêlée d'un concert de salsa en plein air, un chaud vendredi soir de novembre à La Havane. De prime abord j'ai plutôt le sentiment d'avoir affaire à quelqu'un d'opposition. Mais à Cuba comme ailleurs, les conclusions hâtives sont souvent erronées: en cours de soirée, cette mère de famille m'expliquera pourquoi elle reste du côté de la révolution.

Par
Jacques SECRETAN

«Nous sommes la majorité, mais ce n'est pas facile», déclare cette femme. Son affirmation témoigne du doute qu'elle peut ressentir sur les convictions profondes des gens du quartier. Elle se tourne vers les parents et voisins qui l'accompagnent. Les plus âgés opinent du chef ou ajoutent un commentaire personnel. «Regarde ces jeunes, ils ne se droguent pas. C'est une société saine!», souligne l'un d'eux. Mieux cachés que chez nous et certainement moins nombreux, les «sniffeurs» de cocaïne n'en existent pas moins. Ils consomment de préférence à domicile, évitant de se faire remarquer même de leurs voisins.

REFRAINS SANS COMPLAISANCE

Dans cette foule de cinq à six mille personnes dont les deux tiers n'ont pas vingt ans, l'avis des anciens n'est pas contesté

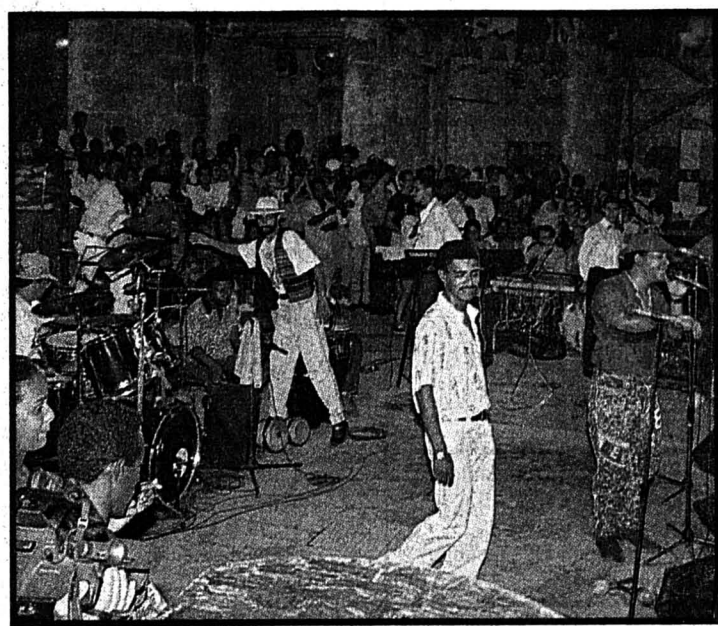
par des phrases ou des attitudes impertinentes. Comme ailleurs en Amérique latine, le respect d'autrui s'est transmis d'une génération à l'autre. Magnétophone et appareil de photo ne m'empêchent pas de slalomer dans les rangs serrés jusqu'à la scène. Vedette internationale et numéro un à Cuba, le groupe «NG La Banda» (L'Ensemble Nouvelle Génération) joue et chante les goûts et les préoccupations d'actualité, sans ménager le régime ni son commandant Fidel Castro. Les refrains, que tout le monde connaît par cœur, sont repris dans le mouvement et la bonne humeur. Jeans, tee-shirts de couleurs vives et combinaisons «flu» composent un tableau du plus bel effet.

L'ambiance est aux sourires et aux clins d'œil. A la différence de leurs homologues européens, les jeunes Cubains ne paraissent pas centrés sur eux-mêmes et leur partenaire. Les regards se croisent de tous côtés, les frôlements corporels se transmettent au groupe entier. Quel que soit leur âge et leur sexe, les participants s'intègrent pleinement au spectacle, dansant devant la scène et ondulant sur les gradins.

Les policiers, assez peu nombreux et pour la plupart eux aussi spectateurs assidus, n'auront pas ce soir à intervenir. Dans ce genre de «happening» tropical, il s'agit parfois de protéger les artistes des élans de leurs fans. En général, musiciens et chanteurs parviennent très bien à calmer la foule en modérant le rythme et le volume sonore, en particulier lorsque le concert touche à sa fin et qu'il s'agit de rentrer chez soi.

MACHISME ATTENUÉ

Une bonne partie de la jeunesse cubaine rêve du capitalisme et de ses attraits, sans toutefois l'idéaliser comme purent le faire les jeunes gens de l'Est européen au temps du rideau de fer. Le machisme semble ici plus atténué que dans les autres pays de la région. Lorsque des groupes de discussion mixtes se forment, aussi bien sur une place publique que dans le patio d'une maison autour d'une bouteille de rhum bon marché, les femmes débattent généralement à égalité avec leurs amis, n'hésitant pas à les contredire.



Avec le groupe «NG La Banda», la foule participe devant et derrière la scène, ondulant aux rythmes de la salsa. (Jacques Secrétan)

Dans l'ensemble, les jeunes s'accrochent plutôt mal des complications auxquelles chacun se trouve confronté à Cuba. Un soir, au cours d'une longue conversation à dix sur le muret longeant l'Atlantique près du port de La Havane, un membre du groupe regrette de ne pouvoir m'offrir un café à une terrasse.

UN DISSIDENT HUMANITAIRE

«Il n'y a rien, en dehors des hôtels et des bars réservés aux touristes et aux prostituées qui les accompagnent», manifeste le jeune homme. Ce mathématicien de 29 ans, le plus révolté de la bande, raconte comment il a tenté de rejoindre la Floride sur une barque de fortune, avec quatre autres candidats à l'exil. «J'en avais assez d'être contraint à taper bêtement des programmes d'ordinateur pour trois fois rien. Je suis un dissident!», déclare-t-il non sans une pointe d'orgueil.

Un garçon plus jeune se fend d'une diatribe condamnant les Américains et leur blocus anarchique, contraignant les Cubains à vivre la moitié du temps à l'ére de la bougie. Le dissident précise quant à lui que son but était humanitaire: trouver un travail et envoyer 50 ou 100 dollars par mois à son père. Depuis son expédition, la possibilité de

gagner occasionnellement quelques dollars en faisant le taxi avec la voiture familiale, a dissuadé l'intrépide de rééditer sa périlleuse tentative.

Quant à la séduction, elle n'a pas forcément le lit pour objectif, et encore moins le défilé des clients au cours de la nuit. «J'ai l'impression qu'ici nous agissons par nécessité, alors que chez vous les femmes se prostituent par choix», estime une étudiante en économie à la recherche d'un éventuel partenaire pour la nuit. Comme elle, bien des «jineteras» («cavalières», voir colonne de gauche) imaginent que les prostituées de Paris ou de San Francisco vivent dans le luxe ou en tout cas dans l'aisance.

«Nous, nous cherchons de préférence un homme qui nous plaît bien, et dans ce cas ça peut durer une semaine ou dix jours», explique la jeune femme. Elle garde un bon souvenir de deux clients qu'elle a connus ainsi, un Anglais et un Italien, avec lesquels elle a maintenu une correspondance. La naïveté affichée est peut-être feinte, mais l'attitude amicale est le plus souvent sincère.

Au chapitre des restrictions, le ballet et les arts plastiques, les productions théâtrales et cinématographiques ne sont pas épargnées. Périodiquement, des figures connues tentent leur

chance en Europe ou ailleurs en Amérique, à l'issue ou parfois même au cours d'une tournée.

L'accès aux spectacles et aux compétitions présentés dans l'archipel cubain, gratuit ou d'un prix symbolique depuis l'avènement de la révolution, reste cependant une distraction prisée du public. Dans tous les domaines la qualité est excellente. Cela est notamment dû au fait que dès leur enfance, les écoliers ont accès à des classes spécialisées facilitant la naissance de vocations artistiques, tant en milieu urbain qu'à la campagne.

Moins directement touché peut-être que d'autres disciplines par le manque de pétrole et les coupures d'électricité, le sport de haut niveau continue à représenter l'une des vitrines du régime castriste. Forte de près de 600 athlètes aux récents Jeux d'Amérique centrale et des Caraïbes à Porto Rico, la délégation cubaine est rentrée à la maison nantie d'une impressionnante moisson de médailles. Une trentaine de ses représentants ont toutefois renoncé à faire le voyage du retour.

L'ASSURANCE DU CHAMPION

«Personne ne meurt de faim dans mon pays», assure tranquillement le champion olympique du saut en hauteur Javier Sotomayor, recordman du monde de la spécialité avec un bond de 2 m 45. «Je n'ai pas besoin de 100.000 ou de 500.000 dollars pour satisfaire mes caprices», m'a-t-il dit au cours d'un entretien accordé à la mi-octobre. A la veille d'un entraînement sur le sable fin de l'île de Cayo Coco, nouveau paradis touristique au nord de Cuba, le sympathique athlète a exprimé son plein accord avec l'incitation officielle à l'autofinancement des arts et de la culture.

Dernièrement, Sotomayor et une demi-douzaine d'autres athlètes cubains ont concrétisé cette orientation en signant un accord de partenariat commercial avec une maison espagnole. Une part substantielle de leurs gains reviendra à Cuba, pour y être affectée au développement du sport en ces temps de restriction, qualifiés depuis 1991 de «période spéciale en temps de paix».

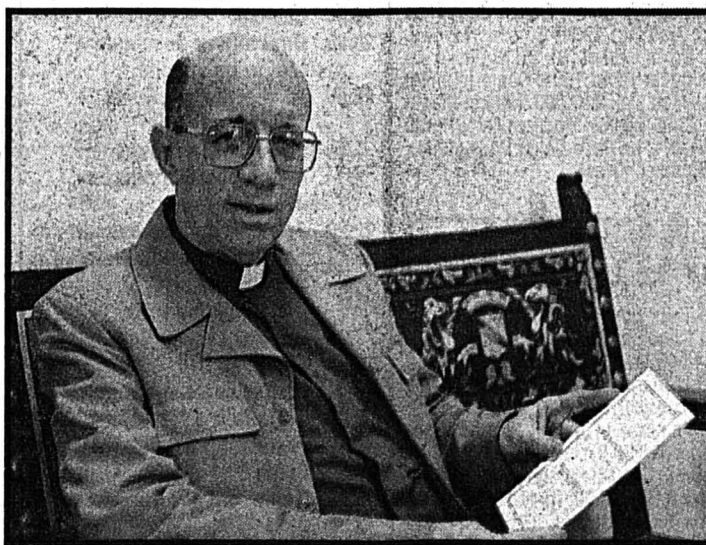
Eglise-Etat: priorité au dialogue

Vicaire général et chancelier de l'archevêché de La Havane, Mgr Carlos-Manuel de Cespedes expose avec tact le point de vue de l'Eglise catholique à Cuba, à l'approche de la 36e année de la révolution que le pays s'approprie à vivre en 1994. Dans un entretien réalisé le 2 novembre dernier, il ne manque pas de respect envers les dirigeants actuels. Avocat de la cordialité et de rapports civilisés entre gens et Etats d'idées différentes, le père Carlos-Manuel écarte l'éventualité d'un renversement par la force du gouvernement de Fidel Castro.

«Le blocus augmente considérablement les difficultés et les souffrances quotidiennes de tout un peuple, mais il ne fera pas tomber Castro!». Cet éminent représentant du clergé rappelle que le blocus contribue à exacerber la fierté nationale et à renforcer les gouvernements autoritaires. Il cite l'URSS dans les années vingt, l'Espagne de Franco, l'Afrique du Sud et même Haïti aujourd'hui, dont le peuple souffre bien plus cruellement que ses voisins de Cuba.

Arrière-petit-fils du fondateur de la République, dont il porte le nom et le prénom, Carlos-Manuel de Cespedes souligne que l'Eglise n'a cessé de requérir la levée de l'embargo contre Cuba à la Maison Blanche, devant se contenter à ce jour d'accusé-réception polis. Quant aux

relations entre l'Eglise catholique et les autorités cubaines, elles ne sont pas figées. «Nous pouvions les qualifier en 1992 de courtoises et plutôt distantes, mais sans hostilité, alors qu'aujourd'hui elles me semblent un peu plus difficiles», déclare le prélat.



Mgr Carlos-Manuel de Cespedes à l'archevêché de La Havane, tenant en mains la lettre pastorale du 8 septembre 1993. (Jacques Secrétan)

Le décès d'un fonctionnaire gouvernemental d'expérience qui avait pu établir un climat de confiance avec les croyants de toutes confessions, Felipe Carneado, explique partiellement ces difficultés. Mais c'est une lettre pastorale de quinze pages intitulée «L'amour peut tout espérer», diffusée le 8 septembre 1993, qui a surtout posé des problèmes. A en juger par certains articles incendiaires publiés dans la presse, les interrogations formulées sur l'organisation de la société ont été reçues froidement au sein du gouvernement.

Parmi les facteurs contribuant à la détérioration progressive de l'économie, cette lettre cite la transformation des relations commerciales avec les ex-pays socialistes, ainsi que les «erreurs» commises dans le pays en matière de gestion administrative et économique. Elle n'omet certes pas de dénoncer «l'embargo nord-américain durci par la loi Torricelli» (entrée en vigueur à la fin de l'année 1992, interdisant aux maisons étrangères de faire commerce à la fois avec Cuba et les Etats-Unis). Dans un autre passage, le docu-

ment critique le caractère omniprésent de l'idéologie officielle, le «contrôle excessif des organes de sécurité» qui s'imisce parfois «jusque dans la vie strictement privée» des gens.

TRANSITION SANS VIOLENCE

«Sur le plan personnel, je tiens à dire que nos relations avec les autorités sont toujours restées cordiales et même amicales», souligne-t-il. Précisant qu'il n'est pas évêque, contrairement à ce que son titre pourrait laisser penser, Mgr Carlos-Manuel de Cespedes estime que Cuba parviendra à surmonter ses difficultés sans violence.

Mieux qu'une démonstration mathématique, l'expression du prêtre où se mêlent franchise et ouverture me paraît traduire un climat, une force de la société cubaine. L'espoir aussi de voir une partie des deux millions d'exilés politiques ou économiques s'y réintégrer. A terme, l'esprit de dialogue, profondément enraciné dans la tradition culturelle cubaine, semble toujours pouvoir l'emporter.

DEMAIN:
l'environnement

ENTRE AMOUR ET PROSTITUTION

Au terme d'un séjour à Cuba, quelle qu'en soit la durée, même la personne la plus réfractaire à la langue du pays ne pourra ignorer la signification du mot «jinetera». En traduction simplifiée, l'expression «cavalier» (aux trousseaux de pigeon) paraît correspondre assez bien. Particulièrement actif à La Havane, le manège de ces jockeys d'un style particulier que sont les «jineteros» et «jineteras» occupe les abords des hôtels et des centres touristiques. Selon les cas, l'affût de l'étranger peut se conclure prosaïquement, ou tourner à la «comedia del arte».

Dans la société cubaine actuelle, en «transition» depuis que les «échanges justes» pratiqués autrefois avec les partenaires de l'Est ont cédé la place aux prix du marché, les objectifs des «jineteros» ne sont pas exclusivement financiers. Un sandwich ou un coca est toujours bon à prendre, à défaut de cadeaux en nature dans les boutiques en devises. Lorsque la «cavalerie» permet de pousser jusque-là, les souliers, shampoings et parfums sont l'objet de toutes les convoitises.

Au reste, les hommes et les femmes se livrant exclusivement au siège des vacanciers constituent une minorité, que la police et les autorités ont pris l'habitude de tolérer. Bénéficiant des avantages sociaux et du carnet de rationnement comme n'importe quel citoyen, le «jinetero» de Cuba n'a pas forcément délaissé son activité professionnelle pour traquer les dollars. Pouvoir grappiller quelques avantages de cette façon, constitue une soupape, dont bien des gens usent plus ou moins occasionnellement pour supporter les restrictions.

Sans doute y a-t-il aussi à Cuba des hommes qui agissent en souteneurs avec leur compagne, la présentant comme leur sœur ou leur cousine. Au contraire des «jineteros» cependant, ceux-là sont contraints d'opérer discrètement: le proxénétisme est en effet hors la loi à Cuba, tout comme les abus sexuels commis sur des mineurs de moins de seize ans.

Non à la prostitution infantile

«Nous ne voyons aucun mal à ce que les touristes viennent à Cuba non seulement pour nos plages mais aussi pour nos belles filles», s'est exclamé le directeur de la corporation touristique Cubanacan. Ces paroles ont été prononcées au terme d'une conférence de presse suivie par une centaine de journalistes étrangers, à l'issue de la première quinzaine touristique d'automne qui fut organisée en octobre dernier par le gouvernement cubain. «Jamais nous ne permettrons que se développe chez nous des réseaux de prostitution infantile comme dans certains pays d'Extrême-Orient», a par ailleurs assuré le vice-ministre des Affaires étrangères Sanchez Parodi, face à la même audience internationale. (js)